CD_RP15776.

Département territoires,
environnement et acteurs
Cirad-tera

A. T. P.
Conception des Innovations et
RÔle du Partenariat

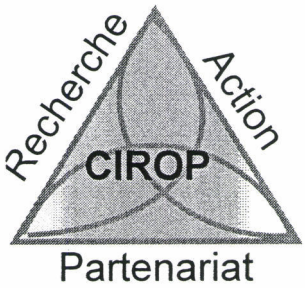

La recherche-action : Une synthèse bibliographique

Blandine Barlet
sous la direction de :
Eduardo Chia et Michel Dulcire

Octobre 2006

CIRAD - TERA 58/06

CIRAD-DIST
Unité bibliothèque
Lavalette

CIRAD
000083566

DK-53526(1.

Résumé

La recherche-action est une démarche scientifique parmi d'autres, qui s'inscrit dans le paradigme constructiviste. Il s'agit de produire des connaissances dans l'action, avec les différents acteurs impliqués dans la situation problématique. Cela permet de faire face à des situations complexes et de penser non seulement en terme de production de connaissance et de résolution de problème, mais aussi et surtout en terme d'apprentissages. Le but de la recherche-action est en effet avant tout de permettre aux acteurs de devenir autonomes.

Son utilisation se révèle particulièrement pertinente dans le domaine du développement rural dont les enjeux sont forts et où la place des facteurs sociaux, politiques, économiques, culturels, organisationnels est prépondérante.

La mise en œuvre de cette démarche suppose de se donner un cadre de travail qui reconnaisse l'importance d'une implication forte de tous les acteurs dans la recherche. Des dispositifs spécifiques, qui remettent en cause les divisions théorie/pratique, chercheurs/bénéficiaires de la recherche, sont mis en place pour que le processus de recherche se déroule dans un cadre éthique et scientifique souple, mais clair et négocié. Des objets intermédiaires sont les supports de la formulation d'un projet commun et de l'adoption d'un langage commun qui permet de travailler ensemble.

C'est donc une pratique originale de la recherche qui en découle et qui pose des questions à ses praticiens comme aux institutions qui les supervisent et les financent. La démarche de recherche-action implique une rupture qui doit être faite à plusieurs niveaux : celui du terrain (notamment en ce qui concerne les pratiques professionnelles et les représentations des chercheurs et des acteurs impliqués) et celui des institutions.

Mots clés :

Recherche-action, participation, autonomisation, rapports société/sciences, constructivisme, dispositifs, savoirs locaux, action collective, transdisciplinarité, apprentissages

Remerciements :

Merci aux collègues de l'UR IDEAS pour leur accueil et leurs encouragements, et en particulier à Patrick Dugué.

Un grand merci aussi aux membres de l'ATP CIROP, surtout à Michel et Eduardo pour m'avoir soutenue et supportée, dans plusieurs sens du terme.
Enfin merci aux habitants présents, passés et futurs du 19 rue du faubourg de la Saunerie et du 7 rue Saint Honoré de m'avoir aussi chaleureusement accueillie à Montpellier.

Sommaire :

Introduction

Première partie : Les fondements de la recherche-action : L'imbrication de la science et de la société

I) Une société moderne complexe

1. Un nouveau mode d'appréhension de la société

2. Une complexification de la société : la « modernité réflexive »

3. La fin du mythe de l'autonomie de la science

II) Une démocratisation de la science : nouveaux enjeux et nouveaux rôles des acteurs

1. Réflexivité et responsabilité sociale

2. Conception de l'individu et démocratisation de la science

3. Les modalités de la démocratisation

III) Vers l'utilisation de la recherche-action dans le domaine du développement rural

1. Un premier pas : reconnaissance des savoirs locaux et participation des acteurs

2. Des ruptures importantes

2. 1. Vers un « transfert de pouvoir »

2. 2. La place des savoirs locaux

Deuxième partie : L'originalité de la recherche-action : posture professionnelle, principes et dispositifs

I) Les enjeux individuels et collectifs de la pratique de recherche-action

1. Le chercheur comme maïeuticien

2. Les aspects individuels et collectifs de la pratique de la recherche-action

II) Une implication originale de la recherche dans l'action

1. Une implication des chercheurs pour le changement

2. Concilier action et réflexion

2.2. Une imbrication entre théorie et action

2.3. Le manque de pertinence de la distinction entre théorie et pratique

3. Production de connaissances et disciplines

3. 1. Une nécessaire collaboration entre les disciplines

3. 2. Une complémentarité entre les modes de production de connaissance

4. Action collective et apprentissages

III) La mise en œuvre de dispositifs de recherche-action

1. Les conditions de mise en route d'une recherche-action

2. Les phases de la recherche-action

2. 1. La phase initiale
2. 2. La phase de réalisation
2. 3. La phase finale : le désengagement de la recherche

3. Les outils de la recherche-action

3. 1. Les objets intermédiaires
3. 2. Le rôle des restitutions

IV) La recherche-action en question : évaluation, défis, limites

1. Les défis d'une évaluation de la recherche-action

1. 1. Réflexivité de la recherche et évaluation
1. 2. Quelle évaluation de la recherche-action par les institutions ?

2. Limites et défis de la recherche-action

2. 1. La transmissibilité des connaissances issues de la recherche-action
3. 2. Les contraintes de la recherche-action

Conclusion

Introduction :

Enjeux d'une analyse bibliographique sur la recherche-action au sein de l'ATP CIROP et aspects méthodologiques

L'analyse qui suit s'inscrit dans le cadre de l'ATP CIROP (conception des innovations et rôle du partenariat). Pour CIROP,

> L'enjeu de l'ATP « porte sur notre capacité en tant que chercheurs à nous engager dans la co-construction de dispositifs, avec un triple objectif de production de connaissances, de résolution de problèmes et de renforcement de l'autonomie des acteurs, nécessaire pour que la recherche finalisée joue pleinement son rôle dans l'évolution des pratiques des acteurs. »[1]

L'objectif était le suivant : établir un état des lieux, une cartographie scientifique d'un certain nombre de thèmes liés à la recherche-action en explicitant les principaux concepts, méthodes et démarches qui y renvoient[2].
Le traitement du sujet est néanmoins ponctué de choix et de partis pris.

Notre premier choix a été de revenir sur les fondements théoriques de la recherche-action afin de pouvoir expliciter comment un certain nombre de principes, d'idées, quand ils sont reconnus par les chercheurs, changent totalement leurs pratiques.
Nous avons choisi de nous appuyer sur ces données épistémologiques parce qu'elles inscrivent la recherche-action dans une histoire de la science, elles en font un mode de production de connaissances scientifiques à part entière.
Or il nous a semblé qu'au sein du CIRAD notamment, les démarches de recherche-action avaient besoin d'être rendues crédibles scientifiquement, et ce autant pour ceux qui les regardent de l'extérieur que pour ceux-là même qui souhaitent se les approprier.
Il existe chez beaucoup de chercheurs la conviction que le domaine du développement rural se prête particulièrement à la pratique de recherche-action. L'enjeu serait donc de prouver son efficacité par rapport à d'autres méthodes.

La bibliographie utilisée pour cette analyse, près de 150 articles et ouvrages, est en grande partie composée de documents récents : plus des deux tiers ont été écrits il y a moins de dix ans. S'il fallait revenir sur l'ancrage théorique de la recherche-action, il ne convenait pas de faire une étude exhaustive de l'histoire de la recherche-action et de ses évolutions.
Ce corpus est composé d'une part d'ouvrages de sciences sociales : sociologie des sciences, psychosociologie, ethnologie, sciences de gestion. D'autre part, s'y ajoutent des ouvrages qui traitent explicitement des problématiques de la recherche-action. Enfin, la dernière catégorie de documents consultés concerne plus précisément le domaine du développement rural.

---

[1] Extrait de la note interne « ATP CIROP, objectifs et méthodes : une synthèse », par Michel Dulcire, Eduardo Chia et Eric Vall.
[2] Voir note de cadrage en annexe

Il est à noter que très peu d'ouvrages descriptifs de recherche-action existent. Cette démarche étant encore dans une dynamique de distinction, de différenciation par rapport aux autres façons de concevoir et de produire des connaissances, beaucoup d'ouvrages sont plutôt prescriptifs. Il s'agit encore de constituer un champ, de le délimiter et on peut regretter que peu d'informations soient disponibles qui fassent le bilan de recherches effectuées.
Il aurait cependant été possible de partir uniquement d'ouvrages prescriptifs, de manuels ou de guides, pour arriver à un compte rendu de ce que doit être, pour les auteurs de ces ouvrages, la recherche-action. Une boite à outils qui aurait semblé bien plus maniable et pratique en serait alors ressortie. Cela n'a pourtant pas été notre choix, car nous avons considéré que l'utilité et la cohérence d'une telle démarche n'allaient pas de soi. En effet, il nous semble que pour prétendre expliquer la marche à suivre, il faut s'appuyer sur des expériences concrètes, sur des échecs et des succès passés qu'on aurait eus le temps d'analyser et non simplement sur une synthèse d'ouvrages hétéroclites.

Un autre parti pris a été de ne pas rendre compte de façon exhaustive de chaque point de vue en présence sur la recherche-action mais de tenter de construire une vision analytique et transversale de toutes ces approches différentes.
Au fur et à mesure de nos lectures, et au terme de celles-ci, des thématiques fortes se sont dessinées qu'il semblait pertinent d'approfondir. Un ensemble de caractéristiques constantes forment un socle commun de la recherche-action. La problématique dont nous avons souhaité faire le fil directeur de cette étude est assez large pour englober ces thématiques.

La présente étude est donc avant tout une analyse bibliographique sur les thématiques liées à la recherche-action. Elle s'est donnée pour ambition d'inscrire la recherche-action dans son contexte, et d'ouvrir des pistes de réflexion quant aux pratiques des chercheurs dans le domaine du développement rural.

Problématique et déroulement du rapport

Le terme de recherche-action se compose de deux mots qui nous sont familiers, ce qui peut donner l'impression que sa signification va de soi. Mais la recherche-action n'est pas une simple juxtaposition de « recherche » et « action » (termes qui sont en outre flous en eux-mêmes). Elle renvoie à une posture spécifique dont les noms peuvent varier et qui a une histoire : recherche intervention, recherche-action en partenariat, recherche-action participative se réfèrent toutes à cette même approche, avec quelques variations dans la pratique ou bien simplement dans la manière dont on la nomme, en fonction de ce qu'on veut mettre en avant.

On peut noter tout d'abord que la démarche de recherche-action n'est pas tant tournée vers des objets de recherche que vers des processus de recherche. Le « rapport au savoir est plus lié à la démarche qu'au résultat » (Barbier 1996).

Elle affirme que **c'est en agissant sur une réalité sociale qu'on produit des connaissances à son sujet, qu'on apprend**. L'action permet de produire une définition opérationnelle de la réalité. Selon Kurt Lewin, qu'on considère comme étant le fondateur de la recherche-action :

> "On établit la réalité à laquelle se réfère un concept en agissant sur elle plutôt qu'en l'observant et cette réalité devient indépendante des éléments subjectifs de classification ». (cité par (Liu 1997)

Lewin aurait pu aller plus loin en affirmant **la dimension intersubjective de la construction de la réalité dans l'action** (Liu 1997): c'est l'interaction entre plusieurs subjectivités qui produit le réel. La recherche-action se présente pour ses praticiens plus récents comme une démarche de production simultanée de connaissances et de relations nouvelles (Hatchuel 2000).
De plus, la recherche-action se caractérise toujours par la rencontre entre une volonté de changement et une intention de recherche. L'objet est alors saisi dans sa globalité et dans son historicité, même si on ne vise pas à rendre compte de sa totalité (Albaladejo, Audiot et Sauget 1997). La notion de « relation dynamique », issue de la gestalt theory, « signifie qu'une partie dans un tout est autre chose que cette même partie isolée ou dans un autre tout, à cause des propriétés qu'elle tient de sa place et de sa fonction dans chacune de ces situations » : les relations entre les différents éléments d'un tout sont donc plus importantes que les caractéristiques intrinsèques de ses éléments (Liu 1997).

La recherche-action part du principe que **la production de connaissances scientifiques et la reconfiguration sociale vont de pair dans la résolution de problèmes sociotechniques.** En d'autres termes, la production de connaissances se fait dans l'action conjointe des acteurs concernés par un problème donné, qui tend vers la résolution de ce problème.
Dans le domaine du développement rural, la recherche-action se concentre largement sur l'idée de partenariat. Au CIRAD et notamment au sein de l'ATP CIROP et du réseau RAP, on parle de recherche-action en partenariat pour insister sur l'implication dc différents acteurs dans la recherche. Non seulement on apprend de l'action sur le réel mais ces apprentissages impliquent que des groupes différents se côtoient, travaillent ensemble à une problématisation commune et vers une résolution de problème en commun.
Le partenariat peut être défini comme l'ensemble des liens formalisés qui se nouent entre les acteurs à un moment donné, sur un territoire ou dans une organisation, pour fédérer des moyens (humains et financiers – matériel et immatériels) autour de projets ou de programmes construits en commun en vue d'atteindre des objectifs partagés. (Girin 1983; Chia et Deffontaines 1999; Duru, Chia, Geslin et al. 2005). Les acteurs en « situation de gestion » sont jugés à la fois en interne et en externe sur ce partenariat (Girin 1983).
Il s'agira tout au long de cette étude de **voir comment à partir de ces principes se construit l'originalité des démarches de recherche-action et quelles sont les caractéristiques qui constituent un socle commun aux différentes démarches qui s'en réclament**. Nous souhaitons montrer ici la spécificité de cette démarche, de ses fondements scientifiques, de la vision du monde qu'elle suppose, des dispositifs de

mise en œuvre de la recherche, et de l'implication des acteurs dans ces dispositifs. Il s'agit de rendre clair les changements que cette démarche apporte et les ressources qu'elle offre au milieu du développement rural, ainsi que les limites qu'elle comprend.

Dans la première partie, nous verrons qu'une rupture dans les rapports entre société et science entraîne une nouvelle manière de concevoir la recherche et des nouvelles postures. Les sciences sociales évoluent, elles se rapprochent des acteurs et de leurs conceptions de la réalité en reconnaissant leur rationalité et en affirmant que le sens est construit dans l'action et dans l'interaction. Leur manière de regarder la science évolue elle aussi : science et société se façonnent l'une l'autre ; de la conscience de ce fait découle une nouvelle posture de recherche. Ce sont alors les sciences en général dont la place est remise en cause et qui ne peuvent plus prétendre expliquer sans s'impliquer, de l'extérieur. Dans ce contexte, la recherche-action apparaît comme une réponse à des enjeux de société.

Dans un second temps, nous insisterons sur les différents aspects de l'implication dans une recherche-action. L'implication du chercheur étant un fondement de la recherche-action, nous déclinerons cette notion en plusieurs principes pour tenter de la cerner plus précisément. Les changements qu'entraîne la démarche de recherche-action sont visibles en terme de posture professionnelle d'une part, l'implication transformant le rapport du chercheur à son objet de recherche. Ils transforment aussi les pratiques de recherche en proposant de nouveaux principes et un nouveau cadre pour la recherche, qui découlent de la rupture dans les rapports entre science et société traitée auparavant. Ces principes sont incarnés dans des dispositifs originaux et dans un phasage original, qui se composent d'un certain nombre d'éléments fixes, d'invariants mais qui se caractérisent aussi par une souplesse qui leur permet de s'adapter à la diversité des contextes et des pratiques personnelles des chercheurs comme des autres acteurs du développement.

Première partie :

Les fondements de la recherche-action : L'imbrication de la science et de la société

Nous nous appuierons ici sur une bibliographie composée d'ouvrages de sciences sociales, en particulier de sociologie des sciences. Notre but étant avant tout de montrer quelles idées, quels changements ont pu faciliter l'émergence de démarches telles que la recherche-action, nous privilégierons une approche analytique et non exhaustive des évolutions des rapports entre société et sciences.

Nous montrerons que la place que la société donne à la science et la place que les sciences accordent au social, au « contexte » évoluent. Cette évolution donne lieu à des ruptures de natures diverses. La recherche-action, dans ce nouveau contexte, apparaît comme un nouveau mode de production de connaissances, qui ne substitue pas aux autres mais rompt avec les anciens présupposés et les anciennes manières de faire et vient répondre à des enjeux sociaux, culturels, environnementaux.

Selon Christophe Bonneuil, qui fait une lecture historique de la transformation des rapports entre sciences et société, les années 90 marquent le début d'une nouvelle ère (Bonneuil 2004). En effet, une rupture se produit dans la conception courante des rapports entre science et société : la dichotomie à travers laquelle on opposait la science comme sphère isolée, autonome d'un côté et la société, ses enjeux, ses acteurs de l'autre, est remise en cause.

L'évolution des rapports entre science et société va alors dans le sens d'une **redéfinition du rôle des acteurs**. En effet, le fait que la technique ne soit plus perçue comme une force autonome située en dehors de la société représente une nouveauté importante. Elle permet à la recherche d'opérer un retour réflexif sur ses pratiques et d'être soumise à l'interrogation démocratique.

I) Une société moderne complexe

La pensée de la complexité représente une rupture importante dans les sciences sociales car elle fait émerger des approches et des démarches qui ne pouvaient être envisagées auparavant comme des démarches « scientifiques ».

De plus, le caractère social et contingent de la science a d'autant plus d'incidences sur les modes de production de connaissance, les pratiques de recherche, quand elle est aux prises avec une réalité « complexe ».

1. Un nouveau mode d'appréhension de la société

L'apparition de la notion de complexité est rendue possible par une évolution dans les modes d'appréhension de la société.

Dans les sciences sociales, certains courants sont amenés à ne plus considérer la réalité comme une donnée qu'il importerait de découper en un ensemble de plus petites unités pour qu'elle soit traitable. Elle est désormais envisagée comme une construction complexe (constructivisme) et comme un produit de relations dialectiques entre sujet

et objet (interactionnisme). Dans la continuité de ces démarches, la recherche-action part d'une volonté de traiter la complexité (Liu 1997).

Le paradigme constructiviste permet d'analyser **toute pratique, tout objet, comme des constructions** et donc de les concevoir dans leurs dimensions sociales, politiques, culturelles. Dans le cadre de ce paradigme, tout objet, comme construction, mérite d'être étudié, ainsi le champ de l'étude sociologique s'ouvre-t-il à des objets qui n'étaient auparavant pas considérés dignes d'intérêt, notamment grâce au courant de l'ethnométhodologie[3]. Celui-ci montre que le sens des discours et des comportements est local et Georges Lapassade, dans son ouvrage sur l'ethnosociologie (Lapassade 1991), affirme que **le sens naît de l'interaction**[4].
L'idée de la réalité comme processus, comme le fruit d'interactions diverses, est développée par l'école de Chicago. Elle est la première à adopter un point de vue interactionniste. Le fait que la ville souffre de nombreux problèmes sociaux, et la forte demande sociale à laquelle les sociologues de cette ville sont confrontés les a poussés à un certain pragmatisme. Pour comprendre et traiter les problèmes sociaux, ils vont développer une sociologie empirique fondée sur l'observation. La méthode utilisée, non plus hypothético-déductive (qui part d'une hypothèse et tente de la vérifier sur le terrain) devient **inductive** pour mieux rendre compte de la réalité, c'est-à-dire qu'elle part de l'expérience, des faits, pour aller vers la généralisation et la théorie.
Selon Schütz[5], le rôle des sciences sociales est de traiter de la conduite humaine et de son interprétation par le « sens commun » : c'est le point de vue subjectif des acteurs sur leurs propres actions qui est important et non une interprétation assénée de l'extérieur par une « élite » (Schütz 1987). Pour Garfinkel, il y a une **continuité entre connaissance pratique et connaissance savante** (Garfinkel 1967). Ces idées ouvrent la voie à la démocratisation de la science chère aux praticiens de la recherche-action.

De plus, le fait que cette sociologie se concentre sur des situations complexes, problématiques, dans une finalité d'action, ouvre également la voie à des démarches dans lesquelles théories et pratiques se nourrissent l'une l'autre[6]. En effet, l'explicitation de la notion de complexité s'accompagne d'une volonté non d'expliquer

---

[3] Garfinkel, dans son ouvrage de référence, définit cette nouvelle perspective en sociologie comme des études qui « se proposent de traiter les activités pratiques, les circonstances pratiques et le raisonnement sociologique pratique comme des thèmes d'étude empirique, en accordant aux activités les plus communes de la vie quotidienne l'attention habituellement accordée aux événements extraordinaires. Elles cherchent à les traiter en tant que phénomènes de plein droit ». Garfinkel, H. (1967). Studies in Ethnomethodology. New Jersey, Prentice Hall.

[4] On peut ici prendre l'exemple de la linguistique, qui se fonde sur une forme de constructivisme : les mots ne prennent sens que dans une phrase, les uns par rapport aux autres. Ils n'ont pas de sens en eux-mêmes mais seulement quand ils sont utilisés, quand ils sont convoqués dans une situation précise, dans une phrase précise, par un locuteur précis. Si le langage est un construit social par excellence, les autres modes de communication, les représentations des acteurs, les modes de vie adoptés, le sont aussi : ils prennent sens quand on les ramène à une globalité (à une structure précise dans le cas du constructivisme structuraliste). Ainsi une action qui peut paraître banale ou non digne d'intérêt peut-elle être étudiée et s'avérer être une entrée pertinente pour appréhender et tenter de comprendre l'activité humaine dans sa globalité. Voir l'ouvrage fondateur suivant : Saussure, F. d. (1916). Cours de linguistique générale. Paris, Payot.

[5] Pour un développement sur la pensée de Schütz, notamment son inscription originale dans la sociologie compréhensive et son utilisation de la phénoménologie, voir Schérer, R. (2003). Alfred Schütz. Vocabulaire de psychosociologie. J. Barus-Michel, E. Enriquez, A. Lévy, Erès: 553-559.

[6] Voir en deuxième partie II) 2) Concilier action et réflexion

le réel de manière exhaustive, de le comprendre dans ses moindres détails, mais de pouvoir faire face à des situations précises et résoudre des problèmes concrets et, eux aussi, « complexes ». Le sociologue Edgar Morin présente ainsi sa démarche comme un préalable à une « négociation » avec le réel. Ainsi selon lui, pour « relever le défi de la complexité »,

> « Il ne s'agira pas de reprendre l'ambition de la pensée simple qui était de contrôler et de maîtriser le réel. Il s'agit de s'exercer à une pensée capable de traiter avec le réel, de dialoguer avec lui, de négocier avec lui ». (Morin 1990)

De même, la pensée d'Habermas éclaire de nouveaux modes de traitement de la réalité qui ouvrent la voie à une meilleure compréhension de sa complexité. Dans le cadre de la *Théorie de l'agir communicationnel*, il explore diverses façons d'être en rapport avec le monde, de le rationaliser, de le valider. Le concept « monde » se rapporte ici non seulement à ses manifestations physiques, concrètes, mais aussi aux mondes des manifestations sociales et subjectives (Habermas 1987). La prise en compte de ces divers mondes, par le biais de modes de rationalité et de validité qui leur sont propres, permettrait une appréhension plus riche de la réalité.

A la pensée scientifique moderne, qui cherche à appréhender le monde « objectif » et à développer des moyens pour contrôler les effets hasardeux de l'environnement dans le but de résoudre un problème, s'ajoutent donc d'autres formes de rapports au monde.

A partir de faits « réels », nous construisons une perception originale qui se fonde sur notre expérience de ces faits concrets. Mais ce phénomène n'est pas simplement individuel, de la même façon, des communautés créent des consensus sur la base d'expériences collectives. C'est cette vision spécifique du monde, construite en commun, qui dicte les modalités de résolution d'un problème donné pour un groupe donné.

Par exemple, si on suit la pensée d'Habermas, on peut comprendre qu'une communauté habituée à un climat sec ne formule pas cette « sécheresse » comme problème. En revanche, un groupe qui se retrouve confronté exceptionnellement à de très faibles précipitations va formuler collectivement cette nouvelle expérience comme un problème et chercher à le résoudre comme tel.

Ce qui importe est donc moins la réalité concrète que la diversité des expériences humaines liées à cette réalité. C'est elle, bien plus que des données objectives, qui façonne les comportements humains[7].

2. Une complexification de la société : la « modernité réflexive »

Par ailleurs, la société en elle-même présente de nouvelles caractéristiques qui font d'elle une société dite « complexe ». Dans ce cadre, ce sont notamment les **notions de risque et d'incertitude** qui priment : ils deviennent les paradigmes dominants dans les

[7] On peut parler de complexité « perçue » dans le sens où elle n'est pas objective mais intersubjective : elle est reconnue par un certain nombre d'acteurs qui y sont confrontés. Notre deuxième sous-partie expose plus particulièrement ce qui a trait à une complexité « objective », c'est-à-dire qui existe au-delà des regards qu'on porte sur elle. Sur la notion de complexité, on peut se reporter au débat suivant : Avenier, M.-J., Lacroux, F. et Nourry, L. (1996). "Stratégie des organisations et complexité : quels principes et quelles modalités d'action pour le management stratégique dans la complexité?" Dossiers MCX.

sciences sociales. Ces nouveaux paradigmes **obligent à penser différemment le rapport entre société et sciences,** et ce pour plusieurs raisons.

Pour certains, la société moderne, avec ses nouveaux enjeux, donne une nouvelle place à la science. Ce sont les circonstances qu'impose cette modernité qui réorganisent les rapports entre science et société.
Dans la « **modernité réflexive** » que décrit Giddens, le sujet et l'objet ne sont plus vraiment distincts, ce qui brouille les frontières entre les différentes sphères sociales et implique un nouveau rapport entre la science et son objet (Giddens 1994).
Ulrich Beck, à sa suite, inscrit cette modernité réflexive dans le contexte d'une démocratie ultra développée et d'une scientificisation très poussée. Elle conduirait selon lui à un effacement des frontières entre science et politique. Les risques produits par le développement de la science associés à une idéologie démocratique rendent impossible de continuer à penser la science comme une sphère autonome qui peut travailler à la définition de ses objets, à la mise en œuvre de technologies qui ont des incidences sur la réalité comme si elles n'en avaient pas, impunément. Ainsi, la pratique scientifique devient, elle aussi, réflexive puisqu'elle est responsabilisée et confrontée à ses propres produits et à ses propres insuffisances. On assisterait alors à une disparition du monopole scientifique sur la connaissance :

> « La science devient de plus en plus nécessaire mais de moins en moins suffisante à l'élaboration d'une définition socialement établie de la vérité» (Beck 2001)

A partir du moment où la science produit des risques, il devient nécessaire de la penser différemment. Selon Beck, le risque, qui a toujours existé, a aujourd'hui

> « changé de nature et d'échelle (...) d'où la recherche récurrente de responsabilités humaines et la construction des "effets secondaires" du "progrès" comme problèmes publics dans l'espace public ».(Beck 2001)

En d'autres termes, la science arrive à un stade de son développement dans lequel elle est obligée de se penser, de faire un retour réflexif sur elle-même et sur ses effets, notamment quand ceux-ci deviennent potentiellement néfastes. Ainsi les accidents nucléaires ou les « crises » agricoles successives que nous vivons sont-ils des évènements majeurs qui obligent notre société à s'immiscer dans ce qui retournait auparavant du domaine strictement scientifique (Callon, Lascoumes et Barthe 2001; Joly et Paradeise 2003).
Le simple fait de s'impliquer consiste pour la société en une reconnaissance du caractère social (et non « naturel ») des phénomènes que la science a entraînés. La science a des répercussions sur tous, elle est donc l'affaire de tous : cette responsabilisation collective marque un tournant dans les rapports entre science et société.

De plus, à partir du moment où la sociologie et l'histoire commencent à prendre la science comme objet de recherche, **la reconnaissance du contexte de la production de connaissances scientifiques s'impose comme une donnée essentielle**.
Bruno Latour, sociologue des sciences de l'école sociotechnique, part du principe que tout objet technique est complexe et « hybride ». Il est le premier penseur à insister sur le caractère social et contingent de la recherche comme « *science en train de se faire* ».

Par extension, les technologies proposées par la science restent des construits sociaux, car, comme résultats d'un processus de recherche, elles ne se désolidarisent pas tout d'un coup de leur contexte de production mais restent imbriquées dans des processus sociaux (Latour et Woolgar 1988; Latour 1991).
Pour lui, la définition de la modernité comme séparation du savoir par rapport au social et au politique n'est pas pertinente. Il affirme que nous n'avons « *jamais été modernes* » en ce que les savoirs et les objets techniques que nous produisons sont et ont toujours été des objets « hybrides », c'est-à-dire construits scientifiquement et techniquement, mais aussi socialement et politiquement.
L'imbrication du naturel et du culturel, du technique et du politique, du mythique et du social fait de toutes les sociétés, qu'elles soient dites « modernes » ou « traditionnelles », des sociétés « hybrides » (Latour 1991).

On assisterait alors à une « **dé-différenciation » de la science et de la non-science** et à une « **contextualisation de la production de connaissance** »(Nowotny, Scott et Gibbons 2003).

> « La contextualisation, cela veut dire amener les gens qui produisent de la connaissance à se poser juste une question : « Où est la place des gens dans notre connaissance ? ». Prendre la contextualisation au sérieux veut dire poser cette question même dans ces champs de production de la connaissance qui semblent loin des domaines concernés par les êtres humains. » (Ibid.)

Ici, c'est la différence entre une société industrielle et une société moderne post-industrielle qui est décrite. La société industrielle se caractérisait par le fait que l'Etat, le marché et la culture notamment étaient des sphères fortement différenciées, chacune dotée d'une fonction distincte. Aujourd'hui, ces catégories sont floues et les frontières qui séparent la science de la non science ne sont plus aussi manifestes (Nowotny, Scott et Gibbons 2003).
C'est en s'appuyant à leur tour sur la notion de modernité réflexive de Giddens que Nowotny, Scott et Gibbons affirment qu'aujourd'hui *« la science est envahissante »,* et que :

> « l'autonomie de son espace n'est plus assurée puisque ceux qui en sont en principe les gardiens – Etat, marché et culture- ne se reconnaissent plus à leurs anciennes identités, fonctions et rôles » (Nowotny, Scott et Gibbons 2003).

Cette évolution est selon eux encouragée par l'essor de technologies, de techniques et d'objets qui sont « *transgressifs* » en ce qu'ils abolissent les frontières entre les différentes sphères (Nowotny, Scott et Gibbons 2003).
Ainsi par exemple, une étude de marché peut-elle aujourd'hui orienter une recherche scientifique, ce qui témoigne de l'imbrication entre le domaine de la production d'un objet technique et son domaine d'application, sa diffusion. On ne peut pas distinguer d'un côté une demande, un contexte d'application (la société) et de l'autre une offre décontextualisée (la science).
Il n'y a plus de différenciation claire possible entre les technologies et leur contexte : celui-ci est « internalisé » dans les technologies (dans leur conception et dans leur mode d'insertion sociale), ce qui fait d'elles des objets sociotechniques.

Le caractère hybride et transgressif des objets de recherche n'est pas nouveau, mais on peut remarquer qu'il s'accentue :

> « Les techniques modernes sont plus tissées de social que ne l'étaient les anciennes. On peut imaginer un marteau isolé de la société qui l'a produit mais pas un réseau de télécommunication. Non seulement elles sont constituées au cours de processus et de controverses sociotechniques complexes, mais, en outre, nos sociétés leur délèguent des propriétés de plus en plus nombreuses : force physique, maintien de relations sociales, contrôle social, rappel moral, intelligence, fidélité, habilité… » (Vinck 1999)

Le caractère « technique » d'un objet devient de moins en moins isolable car il est pris dans un réseau sociotechnique, lié à d'autres objets.

On a donc d'un côté une vision en terme d'*évolution vers une confusion entre science et société*, qui insiste sur la spécificité d'une société moderne post-industrielle (Giddens 1994), par rapport à la société industrielle (Beck 2001; Nowotny, Scott et Gibbons 2003), et d'un autre côté l'idée que la différenciation initiale n'a jamais existé et que l' « hybridité » entre société et science est une caractéristique inhérente à tout objet scientifique ou technique, indépendamment du contexte historique (Latour et Woolgar 1988; Latour 1991).
Dans tous les cas, ces théories reposent sur l'idée que la science et la société sont imbriquées, se façonnent l'une l'autre et qu'en prendre conscience implique des changements de posture scientifique.
On peut penser avec Vinck que **le caractère sociotechnique et organisationnel des objets de recherche n'est pas une nouveauté, mais que les circonstances actuelles révèlent cette hybridité originelle de façon d'autant plus forte qu'elle est l'objet d'enjeux, de risques, d'incertitudes.** Le caractère construit d'une technique ressort en effet d'autant plus que cette technique pose problème.

3. La fin du mythe de l'autonomie de la science

La mise à distance de la science hors de la société a longtemps été considérée comme un progrès, comme une émancipation par rapport à un modèle archaïque et « non-scientifique » fait de croyances, de superstitions, mais aussi dépendant des différentes formes de pouvoir.
Bourdieu considère la science comme une entité qui, partant de la société, s'en démarquerait petit à petit pour gagner une autonomie conquise

> "contre les pouvoirs religieux, politique ou même économiques, et partiellement au moins, contre les bureaucraties d'Etat qui assuraient les conditions minimales de son indépendance", puis menacée : "Les mécanismes sociaux qui se sont mis en place à mesure qu'elle s'affirmait, comme la logique de la concurrence entre les pairs, risquent de se trouver mis au service de fins imposées du dehors" (Bourdieu 1997)

Selon lui, la science n'est donc ni totalement indépendante, ni totalement asservie à la société globale, à son contexte. Avec la notion de champ scientifique, il prétend que c'est par l'intermédiaire de ce champ que la science est influencée par la société, l'influence est donc médiée, indirecte. Les champs peuvent être plus ou moins autonomes : plus un champ est autonome, plus les contraintes extérieures seront transfigurées, retraduites, et inversement plus un champ est hétéronome plus les

problèmes extérieurs, politiques s'y expriment directement. Tout champ est un champ de forces et de luttes pour sa propre transformation ou conservation. L'insistance sur les dangers de l'envahissement de la science par la société et sur les nombreuses dichotomies utilisées (dedans/dehors, science droite/dévoyée, indépendante/soumise, pure/impure, intéressée/désintéressée) est révélatrice d'une vision « classique » de la science comme sphère distincte de la société. Mais la société est ici considérée plus comme un facteur de perversion d'une science noble que comme un facteur de démocratisation, d'appropriation de la science par chacun : il convient donc de construire un cadre démocratique à l'intérieur du champ scientifique et non de mêler les champs.

L'apport de Bourdieu à notre réflexion sur l'évolution des rapports entre science et société se situe dans l'affirmation que les modalités actuelles d'intervention de la société dans le champ scientifique, et notamment les enjeux de pouvoir financiers et politiques, font de cette intervention un problème. Ainsi, si les frontières entre science et société redeviennent étanches, alors il convient d'être particulièrement vigilant sur les transactions qui ont lieu à leur interface. Celles-ci ne se font pas dans un cadre démocratique : ce sont des influences d'ordre économique qui orientent des décisions politiques, qui concernent tout le monde. L'autonomie du champ scientifique qu'il prône ne signifie pas, dans ce contexte, son détachement de tout enjeu social ou politique, mais sa transparence et sa démocratisation.

Mais si l'idée d'intrusion d'enjeux sociaux dans le domaine scientifique a pu faire peur, l'isolement de la sphère scientifique n'en demeure pas moins un leurre.

Callon, Lascoumes et Barthes utilisent le terme de « *confinement* » pour exprimer la mise à distance des scientifiques vis-à-vis du reste de la société, la coupure entre ceux dont le métier est de produire des savoirs et ceux qui en sont les destinataires immédiats ou lointain (Callon, Lascoumes et Barthe 2001).

Le confinement est emblématique de ce qu'ils appellent « *le régime de l'exactitude* », régime de production de connaissances qu'ils font débuter à la fin du 18^{e} siècle, et qui se caractérise par la précision et par la crainte de toute « interférence » sociale dans le scientifique.

Pour les auteurs, d'une part, le confinement n'est qu'une forme possible d'organisation de la recherche, une étape dans un processus historique. D'autre part, même dans le confinement le plus total, la recherche porte en elle deux « traductions » qui l'inscrivent dans le monde :

- une première qui transforme le macrocosme en un microcosme qui le représente (le monde entre dans le laboratoire) :

> Il y a "mobilisation du monde qui, après avoir été réduit, est transporté au laboratoire pour être soumis aux épreuves de l'expérimentation"; c'est la traduction 1, qui « substitue à une réalité complexe et énigmatique une réalité plus simple, manipulable, mais qui demeure néanmoins représentative". (Callon, Lascoumes et Barthe 2001)

- et une seconde qui opère un retour de l'analyse des « inscriptions » vers le monde :

> "Ce qu'ils étudient, décrivent, analysent, c'est un monde purifié, simplifié, mais c'est un monde qui, s'ils ont bien travaillé, est raccordable au grand monde, duquel ils ont pris soin de se mettre à distance".(Callon, Lascoumes et Barthe 2001)

La mise à distance et le confinement caractérisent donc un mode de production de connaissances qui n'est pas forcément détaché du social mais qui lui donne un rôle précis dans le temps et dans l'espace[8].
Ce mode de production de connaissances n'est plus suffisant aujourd'hui dans la mesure où la société déborde de ses rôles de commanditaire (le peuple délègue la production de connaissances aux scientifiques) **et de bénéficiaire** (le peuple accepte les technologies que la science lui apporte sans les remettre en cause). La recherche scientifique doit donc aujourd'hui, dans ses démarches, intégrer le nouveau rôle de la société civile et se démocratiser.

Pour d'autres, la situation actuelle est caractérisée par l'effondrement d'un « mythe scientifique » : la science a contribué au désenchantement du monde, à la découverte des limites qui caractérisent l'Homme et de la complexité de son environnement (Prigogine et Stengers 1979, 1986).
Elle a donc évolué ; la recherche de lois générales n'est plus sa priorité dans un monde qu'on cherche dorénavant à appréhender en partant du constat de sa complexité. La reconnaissance de cette complexité est la condition d'une nouvelle manière d'envisager la science et d'envisager le rôle de l'humain dans les innovations scientifiques : la temporalité, l'intentionnalité et la projection notamment sont des facteurs qui, une fois réintroduits dans le monde scientifique, doivent en changer totalement les pratiques. Les auteurs parlent de l'espoir d'une « nouvelle identité de la science ».

> « S'inspirer du nouveau dialogue expérimental qui s'invente dans ces sciences (physiques et chimie), mènerait sans doute, au risque de la perte des lois, à devenir attentif à cela même qui fut éliminé comme impureté, et notamment à la manière dont le futur et le passé interviennent dans la définition du présent humain, à la dialectique entre ce qui, dans la société, assure une stabilité relative, une autoreproduction partielle, et l'activité humaine qui peut chercher à recoder le présent, à le modifier au nom d'une lecture de l'avenir ». (Prigogine et Stengers 1979, 1986)

La complexité prend ici la forme d'une dualité originelle de la science et de ses objets, dont la prise de conscience actuelle doit entraîner une autre vision de la science et d'autres manières de faire de la recherche.
La démarche de recherche-action est dans ce contexte particulièrement pertinente scientifiquement et socialement. Les travaux qu'elle permet de mener doivent contribuer à préciser les formes d'hybridation inhérentes à des objets autrefois considérés de manière monolithique, et donc à mieux les comprendre. Elle doit aussi permettre de **produire à ce sujet des connaissances qui ne pourraient être produites sans une implication de la recherche et du chercheur dans l'action et sans une reconnaissance préalable du caractère dual des objets de recherche**.

[8] De même dans le mode de production de laboratoire, l'action collective doit-elle être limitée au maximum. David, A., Hatchuel, A. et Laufer, R., Eds. (2000). Les nouvelles fondations des sciences de gestion. Paris, Vuibert.

II) Une démocratisation de la science : nouveaux enjeux et nouveaux rôles des acteurs

L'idée se diffuse donc qu'existe " *tout un faisceau de liens qui unissent l'objet à tous ceux qui le manipulent* ", et non pas, comme sur le modèle de la diffusion, une séparation nette entre la technique et son environnement socio-économique (Akrich, Callon et Latour 1988)
Avec la reconnaissance de l'imbrication entre science et société, la science se retrouve « envahie » de valeurs et de principes éthiques ou philosophiques qui n'avaient auparavant pas accès de la même façon à une sphère scientifique qui se refermait sur elle-même.
L'idée de démocratisation de la science a ainsi pu voir le jour. **L'application de l'idéal démocratique au milieu scientifique n'est possible que dans une définition de la science qui reconnaît le contexte de la science comme partie intégrante de celle-ci et qui par conséquent ne se soumet plus aux anciennes dichotomies sciences/société, théorie/pratique, raison/valeurs etc**.

1. Réflexivité et responsabilité sociale

Si le mythe de l'autonomie de la sphère scientifique s'effondre, les technologies, qui sont aussi caractérisées par leur nature sociale, peuvent être remises en cause par des « choix de société ».
Les technologies peuvent en effet être analysées comme des « **structures sociales** », qu'on définira selon Sclove comme des « *éléments fondamentaux qui servent à définir ou à réguler les modalités des interactions humaines* » (Sclove 2003). Elles fonctionnent en effet politiquement et culturellement comme les autres structures sociales (lois, institutions politiques ou économiques, systèmes de croyances par exemple) (Sclove 1995-2003). Ce sont des produits sociaux contingents, pour lesquels on peut toujours concevoir des alternatives. De plus, elles sont « polypotentes » (elles ont plusieurs pouvoirs) c'est-à-dire que leur influence sur la société excède – dans la plupart des cas, les objectifs qui leur sont explicitement et intentionnellement fixés (qu'il appelle « fonction focale »). Ce sont précisément les fonctions, effets et signification implicites des technologies («non focal ») qui, en se combinant, en font des structures sociales à part entières.

> « On s'attend en général à ce que la plupart des technologies s'avèrent sans conséquences structurelles, et – parce que focalement c'est le cas de la plupart – cette attente paraît satisfaite. Mais les apparences sont trompeuses, dans la mesure où ce sont fréquemment les aspects non-focaux d'une technologie qui entraînent de profondes conséquences structurelles. Dès lors, bien que les technologies aient autant de conséquences que les autres structures sociales, on s'aveugle davantage sur leurs origines et leurs effets sociaux. Ce double aveuglement résulte en partie de certains mythes selon lesquels les technologies seraient des phénomènes autonomes et moralement neutres. (...) (Cela) favorise leur importance structurelle parce que (cela) permet aux technologies d'exercer leur influence sans que la société en ait conscience ou en perçoive les modalités ». (Sclove 1995-2003)

La résignation devant les conditions sociales produites par des savoirs faire et des pratiques technologiques découle du fait qu'elles ne sont pas reconnues comme politiques.

> « Tant que leur origine, leurs effets et leurs dynamiques demeureront aussi gravement méconnues, il ne sera pas possible de contester les technologies dans les mêmes termes que, par exemple, des lois ou des institutions économiques au fonctionnement social comparable, en arguant de ce qu'elles sont politiquement ou culturellement inacceptables. Et les sociétés échoueront à développer les moyens de rechercher d'autres technologies plus conformes (...) aux idéaux et aux aspirations de leurs membres. » (Ibid. p. 41)

Les techniques sont donc des structures sociales d'autant plus puissantes qu'elles ne sont pas reconnues comme telles et que leur pouvoir n'est pas manifeste.
Dès lors, la reconnaissance de l'inscription historique et sociale des objets scientifiques et techniques implique une réflexivité mais aussi et surtout une **responsabilité politique et sociale de la science** (Feenberg 2004).
Feenberg affirme qu'on ne peut dépasser la distinction habituelle entre une technique indépendante d'un côté et ses influences sociales de l'autre que par une conception historique de l'essence de la technique : au 19^{e} siècle prévaut une conception « essentialiste » de la technique comme un objet neutre, apolitique, incontesté et de portée générique. Le progrès technique équivaut au progrès de l'espèce humaine, la politique est donc subordonnée à la technique, qui n'a pas de sens humain mais n'est que pure rationalité avec sa logique et ses lois propres (on parle de technocratie) (ibid. p.25).
Une philosophie « anti-essentialiste » de la technique permet alors d'une part de l'envisager d'un point de vue historique et sociologique, et d'autre part d'envisager une action politique, consciente, sur elle. En référence à Marcuse et Foucault, on peut affirmer que les techniques construisent un environnement structurant et contraignant, et sont en cela une forme de pouvoir :

> "Ils rattachent la domination technique à l'organisation sociale et affirment que la technique n'a pas une essence unique, mais qu'elle est socialement contingente, si bien qu'elle pourrait être reconstruite en vue de jouer un autre rôle dans des systèmes sociaux différents." (Feenberg 2004)

L'origine sociale des technologies et des systèmes techniques nous ouvre la possibilité de les modifier, nous proposant ainsi le défi d'une « maîtrise humaine de la maîtrise instrumentale de la nature » (Bonneuil 2004)

Dans cette conception de la technique, le futur n'est pas donné et les sociétés peuvent se fixer des buts : le contrôle que l'homme retrouve sur la science est à la fois une contrainte, une responsabilité et une opportunité de s'affirmer et de faire des choix politiques et sociaux fondamentaux. La complexité fait que les sciences ne sont pas :

> « Contrainte fatale à laquelle il faudrait nous soumettre mais contraintes productrices d'un sens que nous ne cessons de créer, et que nous pouvons créer de telle sorte que ce ne soit pas contre elles, mais avec elles que se construisent les nouvelles voies du dialogue entre les hommes et avec le monde qu'ils habitent. » (Prigogine et Stengers 1979, 1986)

CIRAD-DIST
Unité bibliothèque
Lavalette

L'objet de recherche n'étant plus purement « technique » mais un objet complexe et dual, sociotechnique et organisationnel, ou « hybride » (Latour 1991), le rapport à l'objet n'est nécessairement plus le même.

Se pose alors la question de la manière d'appréhender le réel : en effet, une fois sa complexité reconnue, les disciplines sont-elles encore viables ?
Feenberg montre que l'essence de la technique ne se réduit pas au souci de l'efficacité, elle joue de multiples rôles dans nos vies (Feenberg 2004). Or, dans une perspective essentialiste, les disciplines techniques, totalement tournées vers la poursuite de l'efficacité, font abstraction des dimensions sociales de leurs activités, ce qui crée une division du travail entre sciences humaines et sciences dures.

> « Pour les essentialistes, il y a la maison technique d'un côté et la maison vécue de l'autre, ce qui a un sens car ça permet aux disciplines d'exister mais cette différence devient ontologique et non plus analytique, il y a deux réalités ou deux pratiques différentes.(Feenberg 2004)

Refuser la division du travail entre sciences sociales et sciences dures est un positionnement politique : la technique joue un rôle primordial dans nos vies, diviser le sens d'un côté (sciences sociales) et la technique de l'autre aurait pour effet de déposséder les citoyens de la capacité d'action sur cette technique qui pourtant façonne leur quotidien.
Dans le domaine agricole, la notion de multifonctionnalité part de ce même constat de la diversité des rôles (qu'on pourrait qualifier de « sociotechniques ») de l'agriculture. L'agriculture ne se limite pas à un ensemble de pratiques techniques et son influence sur notre quotidien ne se limite pas à une production de biens pour l'alimentation ou l'industrie mais s'étend à tout un ensemble de biens marchands ou non marchands qui concernent le paysage, l'environnement, la culture, l'économie (Joly et Paradeise 2003; Chia et Dulcire 2005).
Affirmer que technique et sens des techniques forment un seul et même objet permet de penser une démocratisation de la technique.

> « Prise comme un phénomène total, la technique doit inclure la dimension de l'expérience, puisque l'expérience que les gens ont des dispositifs influe sur l'évolution de leur conception". p17
> "Ce que l'essentialisme conçoit comme une distinction ontologique entre la technique et le sens, je le vois pour ma part comme un terrain de lutte entre différents types d'acteurs entretenant des relations différentes à la technique et au sens".(Feenberg 2004)

Ici on voit clairement une filiation avec l'interactionnisme et la pensée d'Habermas : il y a plusieurs formes de rapports au monde construits par une diversité d'expériences de ce monde et d'interactions.
La science et les technologies sont donc reconnues comme productrices de sens, le rôle de l'humain est accepté non comme une interférence, mais comme le nouveau défi d'une science démocratisée. La science devenant un enjeu social, il s'agit d'organiser la lutte entre les différents types d'acteurs dont parle Feenberg de façon égalitaire.

2. Conception de l'individu et démocratisation de la science

La démocratisation de la science suppose une vision spécifique de l'individu : pour pouvoir penser sa collaboration aux processus de recherche, il faut le voir comme un **individu complexe car incarné dans des situations précises, ancrées dans l'espace et le temps et donc comme un individu porteur d'intérêts divers et spécifiques.**

Touraine prend, comme sociologue, non plus la « société » mais l'individu-sujet comme objet d'étude et en propose une nouvelle définition. La société n'est selon lui plus un objet d'étude approprié pour la sociologie, car elle mène à trop d'universalisme, d'abstraction :

> « Il ne s'agit plus d'opposer un principe supérieur aux contraintes de la vie sociale, car celles-ci sont devenues à la fois plus mobiles et diversifiées et donnent ainsi plus de place à l'individu. Au sujet religieux et philosophique s'étaient déjà substitués le citoyen puis le travailleur ; il n'y a maintenant plus de place pour l'universalisme abstrait ».
> Notre morale est devenue individualiste « non pas au sens où chaque individu participe de l'Humanité et a des droits universels, mais au contraire au sens où chacun considère qu'il a droit à l'individuation, et que c'est ce droit qui doit être reconnu comme universel. Nous cherchons à tracer notre chemin individuel, c'est-à-dire à combiner notre participation au monde planétaire des techniques, des marchés et de la consommation, avec la défense d'orientations culturelles reçues ou créées .» (Khosrokhavar et Touraine 2000)

Dans la science classique, l'individu est abstrait : c'est à la fois un « profane » qui bénéficie des résultats de la science et qui « subit » le passage d'un état du monde à un autre sans être consulté (il n'a pas de compétences, les scientifiques compétents s'emploient à changer le monde pour les profanes/bénéficiaires de la recherche) et un citoyen abstrait, dont les spécificités sont gommées dans un souci d'égalité[9].
En revanche, la reconnaissance de la complexité des situations de recherche s'accompagne d'une reconnaissance de l'individu comme un être complexe et incarné. **Les individus sont envisagés dans leur diversité et ainsi composent des « groupes émergents » aux identités sans cesse redéfinies par le processus de production de connaissances** (Callon, Lascoumes et Barthe 2001).

La notion de **« droit à l'individuation »** est également un préalable nécessaire à une approche sociotechnique qui donne la parole aux différents acteurs d'un problème donné.
Après les mouvements sociaux des années 60 qui rejetaient la société de façon globale et en souhaitaient une transformation générale, les mouvements sociaux qui apparaissent dans les années 90, les « nouveaux mouvements sociaux » changent de perspective. Ce sont des formes d'action collective qui portent davantage sur les aspects culturels des identités collectives que sur des revendications sociales globales. La société fait désormais l'objet de critiques concrètes et spécifiques. Selon Touraine,

---

[9] La période des Lumières et la Révolution Française sont emblématiques de cette volonté de constituer un ensemble de *citoyens* égaux. Pour que l'égalité puisse se répandre, l'individu doit disparaître derrière le citoyen. On peut prendre l'exemple parmi d'autres des langues régionales qui ont commencé à être interdites à partir de cette période pour consolider une république faite de «citoyens ».

c'est une vision de l'individu comme un sujet qui permet l'émergence de cette nouvelle forme d'action collective, et de leur participation à ce qui conditionne les différents aspects de leur identité culturelle et sociale. **La notion de « droit à l'individuation » permet la mise sur agenda de nombreux problèmes, et constitue un préalable à l'implication des citoyens/sujets dans des questions auparavant considérées comme étant d'une part purement techniques et scientifique et d'autre part comme n'étant pas de leur ressort** (ni légitimité politique, ni légitimité scientifique : les nouveaux mouvements sociaux font apparaître le droit à la parole de ce que Callon appellera les « groupes concernés » ou « émergents »).

L'histoire de la science est aussi une histoire faite de luttes sur la définition de conceptions du monde. Feenberg prend l'exemple des rampes pour handicapés pour montrer que les techniques sont des supports visibles de l'apparition d'un nouveau groupe social, de son poids dans la société.

> « Le nouveau code technique de construction est aseptisé de toutes considérations éthiques qui le justifient et ne semble être qu'une affaire de bitume ; mais il représente en fait un groupe social défini et ses exigences pour un monde mieux adapté à ses besoins ». (Feenberg 2004)

Ainsi, les nouveaux mouvements sociaux ont "mis la technique médicale au défi d'intégrer dans sa structure une gamme plus étendue de besoins humains" (Ibid. p. 19). **Société et technique se façonnent donc l'une l'autre, non sans heurts, et par l'intermédiaire de groupes formés sur une expérience ou une caractéristique commune** (handicap mais aussi voisinage d'une centrale nucléaire ou encore consommation de viande de bœuf etc.). C'est dans cette même perspective que la recherche-action traite avec des groupes et non avec des individus, elle reconnaît par là l'importance de l'action collective, de l'interaction de groupes divers dans la construction des innovations.

A partir du moment où on admet que la technique n'est pas une essence mais qu'elle est construite socialement, on peut reconnaître que **le chercheur comme le citoyen ont un rôle nouveau dans les avancées de la science**. Un rôle qu'on peut qualifier de politique : Feenberg constate que la nature même de la technique (sociale, politique) permet de penser, voire oblige à penser sa démocratisation.

3. Les modalités de la démocratisation

La recherche privée se développe aux dépens de la recherche publique, la science est de plus en plus « contextualisée », mais aussi, dans le cadre de la mondialisation « pilotée » par les marchés. Dans ce contexte la question du rôle social de la science, de sa capacité à répondre à l'intérêt général, sa « valeur publique à long terme » (par opposition à sa « valeur privée à court terme ») se pose de manière particulièrement aiguë (Bonneuil 2004). C'est la raison pour laquelle cette nouvelle période se caractérise aussi par la participation de « profanes » à différents niveaux de la production scientifique.
La recherche de sens, la question des finalités, reviennent en force après une période où la productivité et les prouesses techniques issues de la science n'étaient pas remises

en question. La participation des profanes n'est pas seulement un jugement a posteriori, le public n'est pas le nouveau « guide » de la recherche, mais bien un nouvel acteur à part entière dans la production de savoirs et d'innovations. Ainsi la recherche est-elle investie d'un nouveau rôle :

> « La recherche institutionnalisée et professionnalisée, tout en conservant un rôle clé, est appelée à abandonner sa posture hégémonique et à apprendre à se faire animatrice et catalyseur de dynamiques ascendantes de productions de connaissance et d'innovation (...) (Il faut) ouvrir la recherche publique à des partenaires porteurs d'intérêts non marchands[10] et vecteurs d'orientations alternatives aux paradigmes technoscientifiques privilégiés par les intérêts dominants ». (Bonneuil 2004)

On peut parler avec Boltanski et Thévenot d'un « mode civique » (Boltanski et Thévenot 1991) de production et de régulation des savoirs, qui émerge et vient concurrencer ou s'ajouter au mode marchand qui dominait jusqu'ici. On assiste à une « mise en politique des choix scientifiques et techniques » qui se caractérise à la fois par de nouveaux acteurs (associations, collectifs de victimes etc.) et de nouvelles arènes (judiciaire, médiatique) (Bonneuil 2004).

> « Savoirs et innovation émergent du savoir vivant (et non approprié ou codifié) et de tous les pores de la société et pas seulement par les institutions spécialisées »
> (Bonneuil 2004)

On constate donc un changement dans la production de savoirs scientifiques et un nouveau rôle des « profanes » (Callon, Lascoumes et Barthe 2001). Cette transformation est due à une transformation de la société et aux incertitudes qu'elle nous impose : **face à l'incertitude, les savoirs profanes (spécifiques à un groupe concerné par exemple), et les savoirs scientifiques doivent être confrontés pour orienter une prise de décision qui n'est pas simplement technique mais bien politique : on opte pour un « monde possible » parmi d'autres.**

> "Tout processus de décision exige un travail d'ouverture, de diffusion, ne serait-ce qu'en raison de la nécessité de mobiliser les acteurs qui permettront de faire aboutir le projet, ou, au moins, de garantir qu'il ne sera pas violemment rejeté"
> La controverse est, dans un contexte d'incertitude, indispensable, c'est un lieu de « recherche collaborative » :
> "L'expertise savante comme le volontarisme politique, lorsqu'ils prennent la forme d'un discours d'autorité, échouent à répondre aux interrogations des citoyens concernés".
> "Une controverse rend perceptible les incertitudes et par conséquent les nouvelles voies de recherche à explorer"[11].

L'ouvrage *Repenser la science* (Nowotny, Scott et Gibbons 2003), oppose au « mode 1 de la recherche », purement disciplinaire et académique, un « mode 2 de la recherche » qui se caractérise par un élargissement de la notion de recherche, qui doit désormais répondre à des enjeux commerciaux mais aussi des enjeux de société et des finalités collectives. La recherche devient transdisciplinaire et sort de l'université pour devenir accessible à de nombreux acteurs.

---

[10] Les « partenaires porteurs d'intérêts non marchands » dont parle Bonneuil peuvent être rapprochés des « stakeholder » (porteurs d'enjeux, par opposition à shareholders, actionnaires) de la MARP, voir Sellamna, N.-E. (2000). Du Rapid Rural Appraisal au Participatory Learning and Action : la participation a-t-elle besoin d'un paradigme scientifique? Les enquêtes participatives en débat. Ambition, pratique et enjeux. P. Lavigne Delville, N.-E. Sellamna, M. Mathieu. Paris, Gret-Karthala-Icra: pp.453-496.

[11] Sur les controverses, voir en 2e partie le paragraphe 4) Action collective et apprentissages

> "Le mode 1 nourrit le progrès des sciences de ses réponses à ses propres demandes, le mode 2 tend à créer de nouveaux besoins tout autant qu'il répond aux demandes de la société" (Ibid.)

Le mode 1 répond donc à une logique de distinction société/sciences, bénéficiaires/chercheurs, théorie/pratique.
La modernisation réflexive se caractérise par une science à la fois soumise à la loi commune et démystifiée.

> « La transformation du système ne se limite pas aux changements dans sa dimension institutionnelle et ses modes de financement ou au niveau de responsabilité que lui assigne le public. Des changements opèrent aussi jusqu'au cœur des pratiques scientifiques actuelles, dont les formes et les flux sont désormais très différents de la science réductionniste et des épistémologies et méthodologies qui y sont liées ». (Ibid.)

La production de connaissances en mode 2 a lieu dans le cadre de frontières ouvertes et fluctuantes entre science et non-science, et implique une reconfiguration des connaissances et des acteurs.
La « société civile » a aujourd'hui un rôle dans la construction des problèmes scientifiques, dans leur mise sur agenda, et dans leur résolution. Elle fait valoir des exigences vis-à-vis de la science, lui demande des comptes, l'interpelle, ce qui représente une nouveauté importante dans les rapports entre sciences et société.
Le contexte « répond » aux nouvelles questions et aux nouveaux risques qui lui sont imposés par la science, car il est aujourd'hui intégré dans le débat sociotechnique.
Le « pacte social » n'est plus respecté si on s'en tient à la simple démocratie représentative : la société civile doit pouvoir s'exprimer plus directement sur des enjeux qui la concernent[12].
Les auteurs sont souvent militants à ce sujet : la démocratie technique est appelée de leurs vœux beaucoup plus que décrite ou théorisée.
Sclove utilise dans son ouvrage le terme de « théorie prescriptive » de l'articulation entre démocratie et technologie, et il la décline comme suit :

> « Si les citoyens doivent pouvoir contribuer à déterminer la structure fondamentale de leur société, et si les technologies sont un élément important de la structure sociale, alors la conception et la pratique technologiques doivent être démocratisées ». (Sclove 1995-2003)

On assiste à la fois à une rupture épistémologique théorisée, à un nouveau positionnement théorique en ce qui concerne les rapports entre science et société, et à une réelle évolution historique. La recherche-action est donc loin d'être une mode passagère et vide de sens puisqu'elle s'inscrit dans ce mouvement comme un moyen de production de connaissances scientifiques à part entière.

---

[12] Sur ce point, on peut remarquer que des prises de paroles et des actions « directes » se sont multipliées contre les OGM et le nucléaire et lors de la crise de la vache folle par exemple. Les militants anti-OGM arrachant des plans de maïs sont particulièrement révélateurs de la volonté de prise de parole de la société civile dans le débat scientifique.

III) Vers l'utilisation de la recherche-action dans le domaine du développement rural

L'agriculture en France a beaucoup évolué depuis les années d'après-guerre. La notion de développement rural a émergé et son sens s'est transformé au fil de ces évolutions[13]. De la même façon, la manière d'exercer son métier de chercheur, notamment à l'INRA, a évolué et ne se limite aujourd'hui plus à la production de connaissances (Sébillotte 1996). Après avoir constaté les limites du productivisme, nous serions actuellement dans une période de remise en question[14].

Il a été dit que la recherche-action se développait principalement sous l'impulsion de deux facteurs : d'une part, l'évolution des sciences, et des « manières de faire » de la recherche et d'autre part l'évolution des « terrains » de la recherche, des « milieux d'action humaine », les deux étant concomitantes et liées. Certains associent son développement à celui des mouvements sociaux dans les différents domaines qu'elle touche (éducation, santé, agriculture) (Goyette et Lessard-Hébert 1987).

On remarque en effet que la crise de la vache folle, mais aussi la question des OGM, la grippe aviaire, ont entraîné des mouvements sociaux jusque là inédits. Ces crises agricoles successives sont autant de signes forts que **l'agriculture déborde du rôle auquel elle avait été cantonnée (la production) pour toucher la société dans son entier.** Elles ont contribué à marquer un tournant décisif : le rôle que l'agriculture doit jouer au niveau de la société n'est plus le même, il est reconnu qu'il ne se limite plus à une simple production mais couvre des domaines divers, aussi bien sociaux qu'environnementaux, politiques etc. De ce fait, **une pluralité d'acteurs est désormais légitime à prendre la parole.** Cette participation de « profanes » aux choix scientifiques est expliquée ainsi par Christophe Bonneuil :

> « Les raisons en sont multiples : le déclin de l'État - qui appuyait la constitution de champs professionnels relativement autonomes - n'est pas sans effet d'érosion sur les frontières et les identités professionnelles15 ; l'élévation du niveau scolaire et la montée des classes moyennes urbaines pendant les Trente Glorieuses ont suscité de nouvelles demandes de participation aux choix technoscientifiques et de nouvelles pratiques, actives et ascendantes, d'appropriation et de production des savoirs » (Bonneuil 2004)

La participation de divers acteurs sociaux aux choix scientifiques a de nombreuses conséquences : la question de la finalité de l'agriculture et de son rôle dans la société est posée collectivement, notamment à travers les notions de développement durable et de multifonctionnalité (Joly 2003; Joly et Paradeise 2003).

L'agriculture soulève donc des problèmes particulièrement complexes : on peut ici prendre l'exemple de la pollution des eaux, qui n'est pas un problème purement technique mais bien un problème sociotechnique et organisationnel, auquel on doit se

---

[13] Pour un développement sur l'histoire de l'agriculture et le rôle de la recherche agricole, voir l'ouvrage suivant : Sébillotte, M. (1996). Les mondes de l'agriculture. Une recherche pour demain. Paris, INRA Editions.

[14] Lemarchand, F. (2005). Accélérer le pas, c'est courir à la catastrophe. u. e. p. université d'été de Marciac "Traditions, comment accorder les temps?" Marciac.

[15] On retrouve ici l'idée de dé-différenciation, Nowotny, H., Scott, P. et Gibbons, M. (2003). Repenser la science, Belin.

confronter comme tel pour réfléchir à des solutions négociées et obtenir des résultats (Chia et Raulet 1994; Lémery, Barbier et Chia 1997; Chia et Deffontaines 1999).
Dans le développement rural des pays du Sud, l'évolution de la situation, mais aussi et surtout des manières de l'envisager, notamment du fait de la confrontation à des échecs des méthodes classiques de recherche, conduit également à l'émergence de nouvelles postures de recherche, et à de nouveaux rapports entre les différents acteurs du développement. L'émergence de la recherche-action dans le développement agricole semble largement liée au fait que, dans ce domaine, les problèmes sont plus encore qu'ailleurs sociotechniques et organisationnels.

1. Un premier pas : reconnaissance des savoirs locaux et participation des acteurs

La « vulgarisation classique » est une approche en terme de transfert de technologies largement dominante avant les années 1990. C'est une approche descendante, qui ne prend pas les agriculteurs en compte : le savoir n'est que du côté de la recherche, qui doit alors le « diffuser » aux agriculteurs, le savoir local étant considéré comme primitif et non valide scientifiquement (Scoones et Thompson 1999). Les partenariats ne sont donc pas possibles et pas nécessaires, car dans ce modèle diffusionniste, la séparation est totale entre une innovation et son contexte socio-économique (Akrich, Callon et Latour 1988).
Ce mode de développement a montré ses limites : de nombreuses techniques n'ont pas été adoptées par les agriculteurs et il est devenu évident que les modèles qu'on cherchait à exporter n'étaient pas adaptés aux situations rencontrées.

Le modèle diffusionniste n'est cependant pas l'apanage du développement rural : témoignant de la vision classique d'une sphère scientifique autonome, il n'est que l'application du paradigme classique qui dominait largement les rapports entre science et société jusqu'à une période récente de remise en cause.
Dans un premier temps, ce paradigme reste dominant mais c'est le progrès scientifique qui est questionné d'un point de vue moral. La question de la finalité de la science et de la nature du « progrès » est au cœur des préoccupations, ce qui ouvre la voie à une réflexion pluridisciplinaire sur des sciences et techniques qui étaient autrefois prises pour argent comptant[16]. De la même façon, la notion de développement est mise à mal : il faut réfléchir à ses finalités pour que les apports du Nord au Sud soient plus utiles, plus bénéfiques. Dans les deux cas, la remise en cause du progrès scientifique comme celle du développement vise d'abord leur *contenu* et non pas les formes qu'ils prennent.

Puis viennent des réflexions qui remettent en cause, plus que le contenu, les principes mêmes du transfert de technologies. Un souci d'adaptation des techniques aux contextes dans lesquels on veut les mettre en place apparaît, à travers une réflexion

[16] Jean Coutrot constate dès 1934 que « les progrès accomplis dans l'ordre matériel n'ont pas été accompagnés par une élévation morale équivalente » et que « le développement scientifique des derniers siècles a accru le pouvoir de l'homme sur la nature et parfois sur les autres hommes, mais a diminué son contrôle sur lui-même. C'est pourquoi la civilisation est aujourd'hui désaxée. Il faut rétablir l'équilibre en développant les sciences de l'homme ».

plus globale, systémique. Ces remises en cause trouvent écho dans le domaine du développement rural, puisque ses enjeux sociaux sont particulièrement importants.
Robert Chambers est un agronome anglais fondateur de toute une école anglo-saxonne de recherche participative qui remet en cause le paradigme de transfert de technologies. Selon lui, pendant les années 70, le « déficit de production » est identifié comme étant le principal, voire le seul souci du développement agricole.

> « Le problème était nettement défini : pourquoi les agriculteurs n'étaient-ils pas capables d'obtenir dans leurs propres fermes des rendements comparables aux rendements élevés des stations expérimentales ? Cette question devait entraîner une recherche sur les « contraintes », qui, à son tour, a entraîné une recherche portant sur les systèmes d'exploitation » (Chambers, Pacey et Thrupp 1989)

A partir de là, Chambers souhaite aller plus loin en comblant le déficit entre agriculteurs et scientifiques.
Avec notamment l'ouvrage Farmer First, toute une **école anglo-saxonne de recherche participative en milieu agricole** voit le jour. D'autres mouvements de recherche agricole systémique et de recherche-développement se développent dans la même mouvance[17].
Chambers part du principe que les agriculteurs sont des innovateurs, que leur savoir est précieux pour la recherche et le développement, mais aussi et surtout que leurs besoins véritables sont négligés et qu'il faut en faire des priorités. La recherche doit s'orienter vers des « clients » et non plus vers des « produits » :

> « Pour des raisons qui sont d'ordre environnemental, politique, social et méthodologique, la science agricole sert essentiellement les besoins et les capacités des plus riches et ignore les plus pauvres. Les modèles de transfert de technologies et de diffusion des innovations, qui ont toujours dominé la science, sont orientés vers des produits de recherche plutôt que vers des clients. Le modèle de « Farmer First and last » vient contrer ce modèle par la mise en place d'un processus participatif de recherche. » (Toulmin et Chambers 1990)
>
> « Au lieu de partir des connaissances, des problèmes, de l'analyse et des priorités des hommes de science, cette approche part des connaissances, des problèmes, de l'analyse et des priorités des agriculteurs et de leurs familles. Au lieu de la station de recherche, le principal lieu d'action est maintenant l'exploitation agricole. Au lieu du chercheur, l'expérimentateur central est maintenant l'agriculteur, homme ou femme, et les autres membres de la famille agricole.» (Chambers, Pacey et Thrupp 1989)

Cette approche ne reconnaît pas la rupture dans les rapports entre sciences et société que nous avons décrite : elle reconnaît les acteurs mais se fonde toujours sur une conception classique des rapports entre science et non science. C'est une approche dite « extractive », qui s'inspire du savoir et des représentations des agriculteurs (qui sont cette fois considérés comme rationnels) pour élaborer des réponses scientifiques à leurs problèmes. Dans cette conception très pragmatique, la recherche se présente alors comme une "boite à outils" au service des agriculteurs. L'idée de la boite à outils résume bien la vision de la science et du scientifique comme un instrument au service du changement social : c'est une approche militante du développement rural.

---

[17] L'approche systémique est un premier pas vers la recherche action. En effet, le principe de la globalité (le groupe est plus que la somme des individus qui le compose) est un des fondements de l'action research de Lewin, et il implique une approche systémique de la réalité.

C'est aussi une vision qu'on a pu qualifier de « naïve » (notamment ses anciens tenants) dans le sens où l'idée d'une boite à outils dans laquelle on piocherait pour répondre à tel ou tel besoin rencontré s'accompagne d'une croyance en la **pré-existance de données à recueillir**. **Les éléments de la situation, la problématique ne sont pas à construire, ce ne sont pas des construits sociaux ni des processus mais de simples données. Cette vision, si elle veut donner la parole aux agriculteurs et poser leurs besoins en priorité, ne facilite pas les démarches de co-construction** car le processus de production de connaissance est contrôlé par le chercheur dans sa recherche de données (Sellamna 2000).

En France aussi on constate la nécessité de mettre l'agriculteur, ses savoirs, ses pratiques, au centre de la recherche. On ne part plus de critères purement techniques mais des acteurs.
C'est le GERDAL (groupe d'expérimentations et de recherche : développement et actions localisées) qui le premier adopte une approche compréhensive, participative, notamment en montrant :

> « (...) l'importance de savoir mettre en œuvre des méthodes capables de donner la parole, une parole authentique et effective, aux acteurs locaux. Il a montré en particulier que les méthodes d'animation locales participatives en milieu rural permettent à des agriculteurs et à des agricultrices qui paraissaient isolés et découragés, de reprendre l'initiative en matière de projet » (Albaladejo et Casabianca 1997).

Les recherches concernant l'expression des agriculteurs sur leurs propres pratiques et les savoirs locaux restent des références essentielles pour la recherche-action dans le milieu du développement rural aujourd'hui (Darré 1996; Darré, Mathieu et Lasseur 2004). Il ne s'agit plus d'associer les agriculteurs à la recherche seulement au moment de la diffusion mais de le faire dès la phase d'élaboration de réponses et de questions techniques. On prend aussi la mesure de l'importance du groupe, du collectif. L'idée d'appropriation est également mise en avant (Dulcire 1989).
Du côté de la recherche, à l'INRA, la création du département SAD (Systèmes Agraires et Développement) crée une rupture importante. Elle est révélatrice d'un changement de préoccupations, de manière de concevoir son métier de chercheur (notamment la relation du chercheur à l'action), et le développement agricole. Elle constitue aussi le cadre de nouvelles réflexions, notamment celles de J-H Tessier sur la différence entre techniques et pratiques, celles de Michel Sébillotte concernant un « modèle général », mais aussi celles de Michel Petit avec la théorie du comportement adaptatif des agriculteurs.

2. Des ruptures importantes

En plus des ruptures essentielles évoquées plus haut, le milieu du développement agricole connaît d'autres évolutions favorables aux démarches de recherche-action.

2. 1. Vers un « transfert de pouvoir »

Les approches « descendantes » sont largement remises en cause, que ce soit dans le domaine du développement, de l'éducation, de la santé par exemple, d'autant plus que dans de nombreuses situations, leur inefficacité est flagrante.
Le mouvement anti-développementaliste (Latouche 1986; Rist 1996, 2001; Harribey 2004) est révélateur d'une volonté de changer les rapports Nord/ Sud et consiste en une critique sévère du développement comme pratique ethnocentriste et impérialiste, qui élude bien souvent, sous couvert de neutralité, la question du sens (pourquoi fait-on ce qu'on fait et quelles sont les alternatives ?) et celle des rapports de pouvoir (qui l'a décidé et dans l'intérêt de qui ?).

> Harribey parle de « présupposés idéologiques qui ont fait jusqu'à présent les beaux jours de la marchandisation progressive du monde, parce qu'ils s'enracinent dans des croyances bien intériorisées, « incorporées » comme disait Pierre Bourdieu, selon lesquelles plus avoir serait toujours et partout mieux que moins et équivaudrait à mieux être, en fermant les yeux sur la répartition de ce « plus » et sur les limites naturelles qu'il oblige à outrepasser » (Harribey 2004).

La **question des finalités du développement** mais aussi de la recherche ou de l'éducation, est posée à travers une politisation **de démarches professionnelles** qui ne sont plus neutres mais engagées pour une certaine vision de la société. Dans cette mouvance de remise en cause des présupposés du développement, les idées de **Paolo Freire** ont une influence certaine, qui dépasse largement les frontières du domaine de l'éducation. Il fonde sa pédagogie sur une **démarche de « conscientisation »** (Freire 1969), de libération des opprimés, selon laquelle **il faut donner du pouvoir aux acteurs parce qu'ils sont compétents.**
Il est suivi par Orlando Fals Borda, ancien ministre de l'agriculture de Colombie. Celui-ci adopte une démarche de recherche-action qu'il lie explicitement avec une démarche et des convictions politiques et soumet à une finalité de transformation du monde. Il se situe dans un objectif de lutte contre l'ordre établi et pour une nouvelle vision du monde. Il utilise notamment les termes très forts de « libération sociale » et de « décolonisation intellectuelle » (Fals Borda 1994) et parle d'une :

> « (...) application immédiate des formes démocratiques et de la participation authentique, basée sur une philosophie fondée sur l'expérience de la diversité de gens de milieux divers, dans le quotidien et dans les rapports entre les sexes ».

La recherche-action participative est pour lui *« une autre façon de voir, de comprendre et de faire face à la vie, une autre démarche éthique »*. Selon lui, la vocation politique de l' « action-recherche participative » est primordiale : elle s'inscrit principalement dans la lutte contre la domination sociale des plus pauvres par les plus riches, à laquelle elle ferait « contrepoids ».

> « Ce contrepoids peut fonctionner à partir de la reconnaissance de l'utilité de modes alternatifs de production du savoir, autrefois rejetés comme non- scientifiques, tels que le savoir populaire et le savoir du bon sens quotidien qui tendent à être culturellement plus riches, plus respectueux de la vie et de la nature et plus civilisés. Les intellectuels et les « acteurs du changement » pourraient synthétiser ces différents types de savoir acquis par l'expérience, comme cela est proposé par l'action-recherche participative et mobiliser le corps du savoir ainsi enrichi en vue de la destruction des structures actuelles de force non justifiées, de la domination et de l'exploitation inadmissibles, et ainsi faire progresser la reconstruction sociale et économique. Ils deviendraient les professeurs du changement pacifique en aidant les classes dominées et opprimées à acquérir une compréhension plus claire de ce qu'ils savent déjà grâce à leur expérience,

et en élargissant leurs connaissances de façon à ce qu'ils prennent part à la tâche créatrice de production d'une nouvelle société » (Fals Borda 1994).

Le mode de recherche préconisé par l'ouvrage qui fait suite à Farmer First, Beyond Farmer First, se rapproche de la recherche-action (Scoones et Thompson 1999). Il suppose une reconnaissance des acteurs locaux qui ne se limiterait pas à une simple « participation » mais correspondrait à leur implication véritable dans la recherche. Cette implication des acteurs est rendue possible par un chercheur garant d'un cadre de recherche démocratique et qui prenne en compte, afin d'en limiter les effets, les phénomènes de pouvoir entre les acteurs concernés par la recherche. Le but est ici de responsabiliser les acteurs, de travailler avec eux à leur autonomisation. **Le savoir n'est pas pris pour argent comptant, comme un savoir simplement « rationnel », mais il est perçu comme un construit social, à contextualiser, comme le fruit d'une histoire et de rapports de pouvoir (ce sont donc des savoirs complexes, dynamiques, en interaction qui s'expriment)**.

Il n'y a plus de données immanentes qui attendent d'être recueillies, par conséquent une participation résiduelle n'a plus de sens : « extraire » du savoir aux agriculteur ne permet pas d'arriver à une problématisation opérationnelle. Cette perspective est plus réaliste que les approches participatives antérieures, elle se confronte au contexte dans ses dimensions sociotechniques et organisationnelles. Il importe par exemple de prendre garde aux asymétries entre les acteurs et de chercher à y remédier.
Par exemple, dans cette perspective, P-M Bosc met l'accent sur le fait que les acteurs sont « inégalement dotés en informations ». Pour lui, la garantie de la qualité et de la pertinence des recherches futures implique une plus forte implication de la recherche pour alimenter les organisations en informations (Bosc 2001).

La notion d'**empowerment** (Scoones et Thompson 1999), qu'on peut traduire par « autonomisation » ou par « transfert de pouvoir » (Sellamna 2000) est primordiale dans la pensée des auteurs anglo-saxons : il s'agit d'apprendre à apprendre et d'apprendre à être autonome, et non pas de délivrer une expertise, des connaissances toutes faites, car cela aurait pour conséquence de maintenir des rapports de dépendance entre les agriculteurs et les chercheurs/vulgarisateurs/praticiens du développement.
La principale différence entre les deux ouvrages de référence que sont Farmer First et Beyond Farmer First consiste précisément en la reconnaissance de l'importance des rapports de pouvoir. Reconnaître les enjeux de pouvoir, c'est s'éloigner de perspectives « populistes » et se donner la possibilité de réfléchir à la durabilité des démarches mises en œuvre.

En France, l'importance des aspects sociaux et organisationnels des phénomènes techniques est de plus en plus prise en compte. Les agronomes confrontés à des situations complexes reconnaissent que "le technique est inclus dans le corps social" p. 124 (Dulcire 1995), et qu'il faut en tirer des conséquences en terme de construction des innovations.
Les compétences des producteurs sont reconnues comme sources d'innovations et de production de connaissances scientifiques :

" Il est particulièrement intéressant de relever l'évolution "spontanée" du programme, sur les plans méthodologique et conceptuel : de simples parcelles d'essais multi locaux aux thèmes définis par la recherche (variétés!), sans répétition, se sont trois ans plus tard transformés en un dispositif complet, axé sur l'amélioration de la maîtrise culturale, géré par le développement : ce n'est plus la recherche qui fait du développement, mais l'inverse!" (Dulcire et Hocdé 1988)

L'idée qu'il faut « partir des producteurs », avancée par les anglo-saxons dans l'ouvrage *Farmer First,* se répand donc aussi dans le milieu de la recherche pour le développement agricole en France (Dulcire et Hocdé 1988). Des protestations contre le « paternalisme de la recherche envers le développement, les techniciens, les agriculteurs » se font entendre ; les agriculteurs doivent être considérés comme des sujets actifs de leur développement et non comme des objets passifs de la recherche (Dulcire et Hocdé 1988).
Au-delà de la reconnaissance de l'importance de prendre en compte savoirs et pratiques locales (perspective extractive), **la notion d'autonomisation** fait elle aussi son chemin, avec l'idée que la formation, des réunions de discussions et d'échanges qui peuvent « faciliter l'auto-organisation, l'émulation entre producteurs » sont bénéfiques (Dulcire et Hocdé 1988).
De véritables **préoccupations pédagogiques apparaissent : il s'agit de développer les capacités des agriculteurs à prendre des décisions, et ce notamment en les incluant dans le dispositif de recherche dès le départ et à toutes les phases du projet** (Dulcire 1989).

Des recherches-actions commencent donc à être menées dans le milieu du développement agricole à partir des années 1980. Certains datent l' « apogée » de l'utilisation de cette démarche par la recherche avec la publication de l'ouvrage de l'INRA intitulé « La recherche-action. Ambitions, pratiques, débats » (Albaladejo et Casabianca 1997). Cet ouvrage fait état de divers projets de recherches inspirés de la démarche de recherche-action, et fait le point sur les méthodologies et les questions soulevées par la pratique de ce mode de recherche. Il est aujourd'hui encore une référence en la matière, même si les expériences qui y sont transcrites présentent pour certaines davantage les « ambitions programmatiques » (Lémery, Barbier et Chia 1997) de la recherche-action que la mise en œuvre effective d'un dispositif qui respecterait tous ces principes.
Ainsi, on peut supposer que loin de marquer l'apogée, le moment à partir duquel la recherche-action n'a fait que décliner, cet ouvrage marque surtout le besoin d'agir sur le terrain selon les principes de la recherche-action pour faire vivre un réel mouvement. Les mots ne suffisent pas à mobiliser et finissent par lasser : pour prouver que cette démarche est efficace, il faut certes publier, mais il faut avant toute chose la mettre en œuvre.

2. 2. La place des savoirs locaux

Dans la recherche-action, les savoirs locaux prennent sens dans leur aspect dynamique, insérés dans une trame d'enjeux sociaux divers à l'intérieur du ou des groupes concernés et dans leur confrontation au processus de recherche, mais ne sont pas pris

pour argent comptant. Les savoirs locaux sont donc intéressants en tant qu'éléments dynamiques de la recherche et non des données préexistantes. Certains agronomes partent de ce point de vue pour construire des démarches nouvelles.

> "L'enjeu est précisément de développer des approches susceptibles de saisir la façon dont les différents acteurs, agriculteurs, consommateurs, citoyens, firmes industrielles,... donnent sens à l'activité agricole. L'enjeu est aussi de comprendre, dans ce champ particulier, la dynamique des interactions entre connaissances scientifiques et connaissances locales et comment celle-ci est constitutive de l'identité des produits et des individus et conditionne les possibilités d'innovation et de changement" (Joly et Paradis 2003)

On a vu que pour les interactionnistes, le sens est un produit de l'interaction. L'interactionnisme symbolique prône la prise en compte des facteurs « culturels », à condition de ne pas considérer la culture comme un ensemble de données qui préexisteraient aux pratiques des acteurs et leur donneraient du sens a priori.
Pour penser la recherche-action, il convient d'adopter une conception souple de la culture, qui soit ni trop relativiste (la culture n'existe pas) ni trop rigide (la culture est une donnée immuable qu'on peut observer de l'extérieur et décrire). Et de s'inscrire, comme on l'a vu, dans une démarche interactionniste.
La définition de Denys Cuche semble correspondre à cette démarche : la culture est pour lui un construit social, le fruit d'interactions multiples. Le chercheur ne peut donc arriver à une compréhension satisfaisante d'une « culture » donnée à travers une connaissance « encyclopédique » de cette culture.

> « La culture, au lieu d'être la cause de l'identité collective, devient sa conséquence et son produit, elle n'est pas un système clos ni une tradition à conserver, mais une construction sociale en constant renouvellement et dont une des fonctions est de garder constamment les frontières d'une collectivité particulière (...) Toute culture est sans cesse travaillée par des rapports sociaux internes et externes » (Cuche 1997)

Dans cette perspective, la recherche-action ne doit pas se donner pour but de saisir l' « essence » de la culture d'un groupe, puisque la culture est une notion dynamique, mais bien **d'essayer de comprendre en situation, dans leurs interactions, les différents enjeux collectifs en présence afin de constituer un langage commun qui permettra aux différents acteurs d'agir ensemble**.

C'est la **formulation des différentes représentations d'une même situation qui doit contribuer à construire une problématique commune.**
Pour G. Delbos, la représentation d'une situation, les connaissances que développe un groupe sur une situation ou un objet sont fonction de son rapport à l'objet : « Son dire sur elle (la nature) n'est jamais que la traduction de son faire avec elle ».
Ainsi chaque approche et connaissance différente de la nature a une fonction différente dans l'action que les hommes entreprennent par rapport à la nature (Delbos 1993).
Si chacun a des visions différentes d'un objet, car adaptées à l'emploi qu'ils ont de l'objet en question, il importe alors de co-construire une représentation commune de la « situation complexe » à laquelle les acteurs sont confrontés. (Liu 1997)
La production de connaissances est une production de normes relatives aux façons de concevoir les choses et d'agir. Moins il y a d'échanges, moins il est possible de produire des connaissances. Dans son étude du milieu agricole, JP Darré

part du principe qu'il y a des structures sociales, des cadres qui favorisent ces échanges et au contraire des « morphologies sociales » qui poussent à la passivité (Darré 1996).

La première étape dans la production de connaissances en commun est de savoir où chacun se positionne et comment et pourquoi chacun a acquis la représentation de la réalité qui lui permet d'agir. Il convient alors de se poser la question de **la légitimité des différents acteurs à prendre la parole** (Akrich, Callon et Latour 1988; Scoones et Thompson 1999; Callon, Lascoumes et Barthe 2001) : **plus les acteurs intéressés à la recherche sont « légitimes », plus celle-ci a de chance de résoudre le problème posé.**
En somme, prendre en compte les acteurs, ce n'est pas se contenter d'observer leur différence, de recueillir leur point de vue, c'est surtout vouloir agir avec eux, et pour ça, un langage commun est indispensable. Leurs savoirs sont importants car ils façonnent leurs pratiques, les savoirs scientifiques le sont également, mais il faut avant tout trouver un terrain d'entente qui permette de produire des savoirs actionnables.

La question centrale que se pose la recherche en développement rurale a donc évolué : d'une simple question technique « Quelles sont les techniques qu'il faut exporter dans les pays du Sud pour les aider à se développer ? », on passe, du fait d'un constat d'échec, à une question qui prend en compte les acteurs locaux : « Qu'est-ce qui fait que les techniques que nous apportons ne sont pas adoptés ? Comment faire pour que les agriculteurs les adoptent ? ».
La recherche-action crée une rupture en allant au-delà de ces questions. **Le but n'est pas qu'une nouvelle technique soit bel et bien adoptée mais qu'un processus d'innovation soit mis en place pour répondre aux besoins des acteurs concernés.** Cela implique une démarche qui se décline en plusieurs étapes de co-construction : il convient tout d'abord de formuler ensemble une problématique qui fasse sens pour tous les acteurs, dans un langage commun, puis d'organiser un dispositif qui permette de résoudre ensemble le problème tel qu'on l'a formulé.

Grâce à la rupture épistémologique que représente l'affirmation de l'existence de liens étroits entre science et société, on peut désormais **analyser la science comme un construit social** (Latour parle de « production des faits scientifiques » (Latour et Woolgar 1988; Latour 1991)), mais aussi **faire de la recherche en essayant de démocratiser le processus social à l'œuvre dans toute situation de recherche**.
On peut d'une part s'intéresser aux démarches de production de connaissances comme à des démarches sociales, contingentes. La recherche, ou « science en train de se faire », peut être observée et analysée comme toute autre activité sociale et n'est plus isolée et protégée comme elle l'était auparavant du fait de l'intérêt porté à la science déjà faite, considérée comme l'expression de vérités transcendantes.
D'autre part, dans ce contexte, les acteurs de la recherche ont la possibilité de réfléchir à leurs méthodes, leurs pratiques, leurs dispositifs et de se servir de cette réflexivité pour orienter leur production de connaissances dans un sens ou dans un autre. **C'est donc à la fois un désenchantement du monde (la science n'est ni « pure », c'est-à-dire à l'abri de la pollution du social, ni toute-puissante) et une responsabilisation des acteurs qui découlent de cette rupture épistémologique.** La science n'existant plus en tant que principe transcendant, il est de la responsabilité des hommes de la diriger, de lui donner un sens et de l'assumer.
De plus, puisque c'est l'interaction et non une essence préexistante à tout rapport social qui définit le réel, il importe d'adapter les démarches de recherche à ce changement épistémologique fondamental. Or,

> « (...) la recherche-action propose une nouvelle manière de formuler les problèmes et une catégorie de mode de résolution non reconnue jusqu'alors : la démarche » (Liu 1997)

Cette idée de démarche permet aux acteurs de faire plus que résoudre un problème quand il se présente : le but est d'être par la suite mieux préparé à faire face à toutes sortes d'événements.

Dans le domaine du développement agricole, ces modifications des rapports entre science et société se font ressentir de manière particulièrement aiguë : les chercheurs aussi bien que les praticiens du développement sont confrontés à des échecs des méthodes classiques qui les obligent à penser autrement leurs recherches et/ou leurs interventions. La transformation des pratiques professionnelles qui s'ensuit pose la question de la formation des agronomes, qui reste largement classique.

Deuxième partie :

L'originalité de la recherche-action : posture professionnelle, principes et dispositifs

Comme on vient de le voir, les transformations des rapports entre société et science impliquent une démocratisation de la science, qui se traduit notamment par un changement de posture des chercheurs et un rôle accru des différents acteurs concernés. De plus, la remise en cause d'une série d'oppositions (théorie/pratique, profanes/scientifiques entre autres) permet aux sciences sociales de penser la complexité et ouvre la voie à une implication des acteurs et à la diffusion de démarches de recherche action.
En effet, la confrontation à des problèmes sociotechniques complexes a des conséquences sur la manière d'envisager la recherche.
Les différentes démarches de recherche action se caractérisent toutes par un certain nombre d'invariants, qui forment un socle commun sur lequel qui veut conduire une recherche-action peut s'appuyer. A côté de ces spécificités de la recherche action, on trouve des pratiques différentes qui témoignent d'une plasticité de cette notion : **s'il existe un socle commun, il n'en existe pas moins de nombreuses manières de mettre en œuvre une recherche-action**, selon les situations et selon les acteurs impliqués.
On va voir ici comment « volonté de changement » et « intention de recherche » (Liu 1997) peuvent se rencontrer dans des **dispositifs spécifiques de recherche-action**, ces dispositifs ayant pour impératif **d'intégrer la logique et les intérêts de tous les acteurs**. Ils doivent aussi **prendre une forme éthique qui corresponde aux finalités de la recherche-action**.
Tout d'abord nous verrons que la recherche-action se caractérise avant tout par l'implication des chercheurs, implication qu'on peut décliner en quelques grands principes. La notion d'implication est particulièrement adaptée à la posture du chercheur en recherche-action (Garfinkel 1967; Favret Saada 1977; Enriquez 1999; Amado 2003). Elle exprime bien la remise en cause de la série d'oppositions que nous venons de mentionner en mêlant théorie et « action » (production de connaissance comme conséquence d'une action sur la réalité) et en ouvrant des ponts entre profanes/techniciens et scientifiques/intellectuels (chacun a un rapport différent mais légitime à la réalité).
Les grands principes de la recherche-action s'incarnent dans des dispositifs spécifiques. La notion de dispositif, tout comme celle d'implication, est particulièrement pertinente en recherche-action. En effet, le fait de penser en terme de **« dispositifs »**[18] de recherche et non simplement d' « outils » ou de « techniques » nous permet de dépasser les divisions producteurs/destinataires, humains/non humains, théorie/pratique (Weller 2003). L'analyse des « dispositifs » permet de décrire l'adoption par un groupe d'une logique spécifique (portée par les dispositifs, qui ont ici le même rôle que des outils ou techniques) mais aussi de montrer comment le travail lui-même, l'identité des acteurs impliqués et leurs représentations en ressortent reconfigurés (Weller 2003). Cette notion permet de mettre en valeur l'aspect processuel et interactif des transformations. Elle s'adapte aussi aux situations complexes car elle n'offre pas un outil unique ou un ensemble d'outils homogènes

[18] La notion de dispositif et celle d'instrument de gestion peuvent être rapprochées avec profit dans le cas de la recherche-action. En effet, l'apport des sciences de gestion aux pratiques de recherche-action est important, notamment en ce qui concerne la réflexion sur les dispositifs de recherche à mettre en place Berry, M. (1983). "Une technologie invisible ? Le rôle des instruments de gestion dans l'évolution des systèmes humains." Edition Ecole Polytechnique..

mais se présente comme un ensemble hétérogène, aussi bien de discours, de pratiques, d'institutions, de « tactiques mouvantes » (Foucault 1975; Revel 2002).

Le socle d'invariants qui caractérisent les démarches de recherche action repose sur la notion d'implication et peut se décliner en trois catégories.
Une première catégorie concerne la posture professionnelle du chercheur qui est spécifique et suppose un rapport nouveau du chercheur à son activité.
Une seconde concerne les grands principes qui fondent les modes d'implication du chercheur : pourquoi et comment s'engager dans une recherche-action ?
La troisième s'applique aux dispositifs en eux-mêmes : les principes qui sous-tendent la recherche action sont incarnés de manière originale dans un phasage et dans des outils spécifiques aux démarches de recherche action.

I) Les enjeux individuels et collectifs de la pratique de recherche-action

Nous nous pencherons dans cette partie sur les conséquences de la rupture qu'opère la RA en terme de posture professionnelle, notamment dans le domaine du développement rural.
Je me suis appuyée dans cette tâche sur un corpus bibliographique qui touche autant à la sociologie des professions en général qu'aux spécificités de l'activité de RA et de ses cadres professionnels possibles dans le secteur du développement agricole.

1. Le chercheur comme maïeuticien

Le chercheur en recherche-action serait avant tout un maïeuticien, notamment pour les psychosociologues. La science dans cette démarche est une science « clinique » (au chevet de), ce qui laisse une place importante à la notion d'implication.
Dans la recherche agronomique, des évolutions semblent montrer que les **caractéristiques personnelles et individuelles du chercheur sont des éléments importants** dans certains cas. Dans le domaine du développement rural, certains affirment que chez le chercheur, une « aptitude à s'insérer dans les réseaux existants et à négocier avec les différents partenaires, (une) capacité à gérer des conflits » sont déterminantes en recherche-action (Albaladejo, Audiot et Sauget 1997).
La méthode clinique est une méthode de recherche qualitative qu'on peut utiliser dans le développement agricole comme dans d'autres domaines. Le clinicien doit :

> « développer son écoute, s'informer sur les études antérieures concernant le sujet (lire), observer les relations entre les différents acteurs et niveaux (observer) ce qui signifie développer des outils et des méthodes capables d'enregistrer les événements et les projets des acteurs (suivi), dialoguer pour comprendre la rationalité, qui reste en général cachée (dialogues), présenter les différentes alternatives possibles au problème (calculer, modéliser) et surtout restituer les propositions les méthodes et les outils aux acteurs (restituer) » (Chia, Brossier et Marshall 1991).

Cette vision et ces nouvelles prérogatives bouleversent la définition du chercheur, les contours de la profession sont transformés.
Selon M. Liu, l'identité professionnelle des praticiens de la recherche action s'incarne dans trois grandes caractéristiques :

- une volonté d'autonomisation
- un sens de la démocratie
- une volonté d'aboutir

Le chercheur a une

> « fonction de veille et de coordination-animation, couplées à une capacité de conceptualisation, d'élaboration et de diffusion des connaissances » (Liu 1997).

C'est donc d'un nouveau champ de compétences liées à plusieurs disciplines, à la réflexion et à l'action qu'il s'agit. (Liu 1997)
Dans le domaine du développement agricole, ce qui touche à l'élaboration et à la diffusion de connaissances « techniques » est considéré comme relevant du rôle du

chercheur. Les autres compétences sont traditionnellement tenues à l'écart et la manière de les intégrer au métier de chercheur en sciences techniques semble être source de questionnements. En effet, en terme d'organisation, de formation, de nouveaux rôles se dessinent, qui incombent pour l'instant à des agronomes (qui ont dû développer des compétences autres qu'agronomiques pour faire face aux nouvelles situations) mais qu'on ne sait pas encore très bien à qui attribuer :

> "Les exemples de sélection participative réussis montrent que le succès est lié à la qualité et à la transparence de l'organisation et de l'animation de la participation. Qui anime? Le chercheur, les paysans, une tierce personne dont c'est la fonction spécifique? On le voit, en sélection participative, la place et le rôle des chercheurs et des paysans doivent être redéfinis" (paysannes 2004)

Les **représentations des acteurs** ont une importance dans ces bouleversements : il est en effet moins aisé de mettre en œuvre une recherche-action quand les acteurs avec qui on essaie de collaborer ont une idée très précise de la distinction entre « science » et « non science » et pensent que la recherche doit produire des réponses à leurs questions car elle porte en elle l'essence de la science et de la vérité. Il est difficile pour tout le monde de remettre en cause sa conception de la recherche et de faire des compromis.

> "La sélection participative part d'un changement d'attitude : chacun appréhende et connaît une part de la réalité que ne connaît pas l'autre, chacun possède ses propres compétences, sa propre vision du monde, qui sont reconnus de part et d'autres et aucun niveau de hiérarchie ne vient s'instaurer entre les savoirs scientifiques, les savoirs paysans et ceux des autres acteurs de la société civile. Le chercheur d'omniscient devient animateur, révélateur du savoir et des savoir faire des paysans, tout en proposant sa méthodologie de travail. Chacun accepte que son propre savoir soit interrogé, modifié et façonné par le savoir de l'autre. (...) En abordant cette nouvelle conception de son propre rôle au sein de la recherche, il lui faut apprendre à remettre en cause une grande partie de ses acquis et sa position sociale. De son côté, le paysan a également des efforts à fournir pour sortir de son rôle de simple exécutant néophyte et irresponsable." (Ibid.)

Pour certains, ce rôle d'accoucheur n'est pas forcément du ressort de la recherche telle qu'elle existe (ou des chercheurs), il représente un nouveau métier à part entière qui reste à inventer. Et qui suppose la mise en place de cadres, de dispositifs spécifiques.

> « Pour remédier à ces asymétries (dans les rapports sciences/société et notamment la participation aux forums hybrides) il peut être utile d'envisager la constitution de nouveaux rôles professionnels : traducteurs, médiateurs, facilitateurs de débats et de négociations, animateurs politiques dont la mission explicite serait de rendre plus aisée l'entrée dans l'espace public d'acteurs qui en étaient jusque-là exclus ». (Callon, Lascoumes et Barthe 2001)

Pour d'autres, le chercheur en science de gestion seul jouerait ce rôle, même si l'ensemble de la recherche et de la science (et des rapports entre science et société) s'en trouveraient redéfinis (David, Hatchuel et Laufer 2000).

La recherche-action est donc une démarche nouvelle, qui s'inspire des sciences sociales et qui redéfinit la posture professionnelle du chercheur dans le domaine du développement rural en l'investissant d'un rôle nouveau au sein d'un dispositif de recherche qui est nouveau lui aussi. Doit-il simplement changer de

posture, en travaillant différemment dans son domaine (collaboration avec différentes disciplines, différents acteurs, objets communs) ou bien doit-il adopter une posture de médiateur ? Cette question reste ouverte, on continue de se demander à qui il revient de :

> « (...) défricher les pistes hasardeuses guidant les acteurs sociaux de leurs expériences éclatées (...) vers quelque niveau supérieur assurant un accord entre des logiques hétérogènes. S'inscrire dans la voie du progrès, en somme, en libérant les acteurs, en fluidifiant des rapports figés qui bloquent la communication et entravent les possibilités de résolution de conflits. Reste à se demander quelles compétences, quel métier il s'agirait de mettre en œuvre pour s'inscrire résolument dans cette voie. (...) » (Vrancken 2001).

Cette question est parfois problématique du fait du manque de moyens : le chercheur n'a pas le choix et se retrouve à devoir assumer plusieurs « casquettes » alors qu'il a le sentiment de ne pas être compétent dans tout ce qui concerne la médiation. La question se pose alors parfois pour certains en terme de formation : faut-il modifier les enseignements en école d'agro ? Faut-il mieux former les agronomes au terrain ?
Le domaine du développement rural se pose d'autant plus sérieusement la question, que, contrairement aux autres champs les plus concernés par la recherche-action, il implique un rôle important des sciences « techniques ». On peut prendre l'exemple des sciences de l'éducation où la constitution d'un métier, d'une identité professionnelle spécifique à la recherche-action est moins problématique, la pédagogie et le rôle de médiation lié à la recherche-action étant de toutes façons très proches. M-R Verspieren parle de la nécessité de mettre en place des formations de formateurs « à et par la recherche-action ». La cohérence entre sciences de l'éducation et recherche-action est telle que la pratique de la recherche-action, si elle modifie les pratiques professionnelles, ne modifie que peu la représentation de soi comme professionnel :

> « (Cette formation) a permis aux formateurs de devenir de « vrais professionnels », d'acquérir des capacités propres aux chercheurs et aux praticiens confirmés, c'est-à-dire des connaissances et des méthodes d'action et de réflexion, ainsi que de modifier leurs pratiques professionnelles. » (Verspieren 1997)

Reste encore à réfléchir à la définition de nouveaux rôles professionnels dans le domaine du développement rural, en prenant garde au fait que si une nouvelle profession « médiatrice », affiliée aux sciences sociales intervient, elle ne doit pas pour autant éviter à tous les acteurs de la recherche, et aux chercheurs agronomes en particulier d'avoir une réflexion sur leurs pratiques. Il s'agit de toujours faire un « travail épistémique », selon les termes de M-J Avenier, quelle que soit la place de chacun dans la recherche et de ne pas procéder à une division du travail entre sciences sociales et sciences techniques qui marquerait une différence entre le social, le « sens » des techniques et les techniques elles-mêmes.

2. Les aspects individuels et collectifs de la pratique de la recherche-action

Il est vrai que la recherche-action nécessite une sensibilité individuelle qui est celle d'une démarche clinique (Chia, Brossier et Marshall 1991).

Cependant nous souhaiterions ici plus particulièrement insister sur les dimensions collectives de la pratique de la recherche-action, puisque si elle s'appuie sur des ressources individuelles, elle naît avant tout dans l'interaction au sein d'un collectif.

Il semble qu'il soit particulièrement pertinent, dans un cadre professionnel encore très peu précisé et institutionnalisé tel que celui de la recherche-action (du moins dans le domaine du développement agricole), de comprendre les **mécanismes individuels et collectifs à l'œuvre dans la construction d'une pratique et d'une identité professionnelle**.
Pour cela, nous allons ici mobiliser la psychologie du travail à travers Yves Clot, bien que son raisonnement ne s'adresse pas spécifiquement à l'activité de recherche-action mais à l'ensemble des activités professionnelles. En effet, les relations dialectiques qu'il met en évidence entre le groupe et les individus, dans l'activité professionnelle, aident à comprendre pourquoi les chercheurs se sentent parfois seuls dans leur activité et gagnent à travailler en collectifs (Clot 1999; Clot 2000).
Y. Clot définit le concept de « genre » comme le :

> « (...) dispositif ouvert des règles impersonnelles non écrites, auquel se tient, au moins pour un temps, un collectif de travail dans l'usage des objets et dans l'échange entre les sujets » (Clot 1999; Clot 2000).

Le genre est un dispositif fait pour agir, il « prend tournure » dans la situation vécue. Disponible, il est alors utilisé par les travailleurs pour accomplir l'action.

> On peut le définir « comme un système souple de variantes normatives et de descriptions comportant plusieurs scénarios et un jeu d'indétermination qui nous dit [...] comment mener à bien les transactions entre collègues de travail exigées par la vie commune organisée autour des objectifs d'actions ». (Ibid.)

Pour Y. Clot, **le genre définit les activités indépendamment des propriétés subjectives des individus qui les remplissent à tel moment particulier : c'est le cadre de travail qui permet de travailler ensemble.**

Il définit les « styles » d'action comme des modalités de structuration de l'action par les sujets à l'intérieur d'un genre donné. Ils désignent la manière dont un individu donné à un moment donné s'approprie dans l'action les règles d'un ou de plusieurs genres professionnels. Ils sont de l'ordre du subjectif, et de la création. Toutefois, l'invention stylistique suppose d'avoir un inventaire très étendu des répertoires du genre, voire même ceux de plusieurs genres. En effet, les ressources que la référence à un autre genre constitue pour l'action, la capacité à regarder un genre avec les yeux d'un autre, représentent le ressort essentiel de la création stylistique. Il est fréquent que la mobilisation d'un genre « étranger » permette de sortir d'une impasse rencontrée dans le genre habituel où l'on se trouve[19].
Même s'ils n'en sont pas toujours conscients, les chercheurs qui « bricolent » mobilisent parfois de multiples disciplines ou de multiples cadres collectifs de

[19] On retrouve ici une démarche de distanciation qui est similaire à celle que préconise L. Thévenot, et qui confirme la pertinence d'une ouverture des disciplines les unes aux autres. Thévenot, L. (2006). L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement. Paris, Broché.

références professionnelles (agronomie, économie, animation...) pour aboutir à la pratique unique qui est la leur.
On peut développer un style à partir de plusieurs genres et c'est à partir des styles que les genres évoluent : dans l'action, il n'y a pas de démarches disciplinaires « pures » ou étanches. **Le style et le genre se nourrissent l'un l'autre dans une relation dialectique d'identification collective et d'individuation.**

La conceptualisation proposée par Y. Clot amène à considérer le genre social de métier comme une norme mouvante élaborée collectivement par les membres de la même profession, norme que fait vivre le style qui singularise chacun des sujets.
En effet, le genre marque une appartenance à un groupe et constitue un dispositif de règles qui émanent d'un collectif de travail. L'élaboration d'un genre est liée à la façon dont les sujets s'inscrivent dans un collectif.

Analyser les styles propres à une activité consiste pour Yves Clot à

> « (...) mettre le genre au travail, pour qu'il reste, redevienne ou devienne un moyen d'agir collectivement et individuellement dans la situation » (Ibid.)

De même, les démarches de recherche-action s'inscrivent dans ce mouvement d'identification à un genre, et de distanciation vis-à-vis d'autres genres et prennent forme grâce à un positionnement personnel des chercheurs entre les différents genres au milieu desquels ils évoluent (ingénieur, chercheur, expert, etc.). Il y a bien une appropriation de la démarche par chacun, l'individualité du chercheur étant convoquée dans chaque situation particulière.
Il serait alors intéressant de mener un travail de terrain qui montrerait les relations genre/style dans des projets de recherche-action, afin d'arriver à définir cette démarche au plus près du vécu des acteurs, dans des incarnations spécifiques, et à la soutenir.
Ces approches étant encore peu communes, on pourrait alors vérifier en quoi

> « (...) la diffusion d'une approche innovatrice d'une situation problématique n'est pas la reproduction mais la réinvention de la pratique originale ». (Schön 1996).

Etudier les modalités de cette réinvention, de cette appropriation de normes et de pratiques par le chercheur, mais aussi par les autres acteurs des différents collectifs formés autour de leurs pratiques professionnelles, pourrait donner un éclairage original sur les apprentissages et sur la manière dont se déroule le processus de recherche-action.

Pour cela, la mise en place dans les dispositifs de recherche-action ou à leur marge d'espaces **d'échanges de pratiques serait particulièrement pertinente.** En effet, dans la constitution d'un collectif, il est important de pouvoir à la fois s'identifier et se situer individuellement par rapport aux autres, même dans l'opposition. Le cadre éthique de ces échanges doit être fixé à l'avance : l'écoute réciproque, le respect, l'absence de jugement et de norme édictée, la présence d'un tiers « facilitateur » notamment. Ce cadre seul peut faire du groupe un miroir qui renvoie à l'individu une image de lui comme sujet autonome (l'autonomie est entendue ici comme du pouvoir conquis sur sa propre activité) ce qui lui permet de construire une pratique professionnelle qui lui soit propre.

D'après Roger Mucchielli[20], pour constituer un groupe il faut qu'un collectif présente les propriétés suivantes :

- Savoir qui fait partie du groupe
- Avoir une image du groupe assez distincte pour la démarquer d'autres groupes
- Avoir des buts communs
- Pouvoir communiquer plus librement et plus spontanément avec des membres du groupe qu'avec des étrangers au groupe
- Attendre quelque chose des autres et inversement
- Avoir une répartition des rôles, une structuration du groupe

Le collectif est l'espace d'une réorganisation des personnes qui travaillent ensemble, dans le but de se dégager des normes, des prescriptions. Il s'agit d'une :

> « construction collective qui suppose délibérations et décisions pour régler les activités individuelles, les inscrire dans un corpus de règles partagées et un cadre signifiant commun (...) La mobilisation subjective dans ce travail collectif est rendue possible par la reconnaissance des contributions singulières à la poursuite de visées communes. » (Muchielli 2004)

Il convient donc d'étudier les collectifs comme des constructions et non comme des données immanentes. Il est évident que dans le cadre de la recherche-action, qui fait travailler ensemble différents groupes, la construction des collectifs est un passage obligé, et que c'est l'histoire des différents collectifs et de leurs interactions, de leurs apprentissages, qui forme la trame de la recherche.
Le collectif est donc, comme la recherche, un processus davantage qu'un résultat, c'est un espace de reconfiguration constante, de négociation, de mise en œuvre des dispositifs.

Les spécificités des démarches de recherche-action selon les milieux dans lesquels elles sont développées contribuent à enrichir le socle commun de la recherche-action : par exemple la notion d'apprentissage vient particulièrement des pratiques en milieu éducatif. La notion de facilitation ou de médiation vient, elle, plus particulièrement de la recherche-intervention en entreprise. Dans le milieu du développement agricole, les notions d'innovations et de développement, peuvent être définies et utilisées plus largement pour renforcer ce socle commun.
Ce sont les spécificités à la fois du milieu d'intervention, de la situation d'intervention (urgence ou pas, temporalité, rapports entre acteurs...), et de la pratique professionnelle des chercheurs (ce qui est de l'ordre de la personnalité, la manière dont ils s'approprient cette démarche) qui contribuent à faire vivre la recherche-action en situation de recherche, et à la faire évoluer.

---

[20] MUCCHIELLI R, *Le travail en équipe*, Paris, Broché, 2004.

II) Une implication originale de la recherche dans l'action

On a vu dans la première partie que l'idée de démocratisation de la science correspondait à une évolution épistémologique : la science changeant de nature, elle se démocratise d'elle-même.
Cependant, c'est une démarche volontaire et d'implication des chercheurs qui fonde la recherche-action (Amado 2003)**. L'implication dans une telle démarche témoigne de l'adhésion à quelques grands principes. Elle se caractérise avant tout par une visée de transformation, accompagnée d'une volonté de production de connaissances.**
La notion d'implication est centrale en recherche-action, c'est un grand principe qui peut se décliner en plusieurs principes.
Elle correspond à la fois à une implication de la recherche, des chercheurs, dans l'action et à une implication de tous les acteurs dans la recherche. L'implication opère un changement fondamental en terme de posture de recherche. La neutralité est abandonnée au profit d'un engagement personnel et professionnel reconnu comme inéluctable.

> Il s'agit donc de renoncer à « une prétendue neutralité du chercheur » pour « étudier à quelles conditions son intervention dans la construction de la réalité relève d'une démarche scientifique » (David, Hatchuel et Laufer 2000).

En effet, si l'implication est nécessaire, il faut qu'elle soit pensée, qu'elle s'inscrive dans une démarche scientifique pour répondre aux exigences du terrain et éviter au chercheur de se perdre dans des considérations purement subjectives. Implication et distance vont toujours de pair (Enriquez 1999).

1. Une implication des chercheurs pour le changement

En recherche-action, l'implication du chercheur n'est pas le signe d'un déficit de scientificité mais un signe que la recherche ne peut se faire, dans certains contextes notamment, sans cette implication.
Pourtant selon les critères scientifiques « classiques », cette implication est stigmatisée comme source de fourvoiement. L'ethnologue J. Favret Saada, dont les recherches sur la sorcellerie dans le bocage dans les années 1970 sont aujourd'hui des références (notamment en terme méthodologique), a souffert de ce « doute » quant à la légitimité scientifique de sa démarche. Les conditions dans lesquelles elle a mené son travail de terrain l'ont mises dans une position d'implication particulièrement forte (Favret Saada 1977). La parole jouait en effet un rôle prépondérant dans le système relatif à la sorcellerie, faire parler les gens et vouloir apprendre des choses en « simple ethnologue » n'était donc pas une posture tenable. Il lui a fallu s'impliquer plus qu'elle ne l'aurait pensé dans les rapports de force qu'elle rencontrait sur le terrain, ce que ses pairs, depuis Paris, réprouvaient.

En recherche-action, non seulement l'implication du chercheur ne disqualifie pas scientifiquement la recherche, mais elle est reconnue comme étant une source de production de connaissances de première importance. Le chercheur en recherche-

action est un « sujet autonome et auteur de sa pratique et de son discours » (Barbier 1996), sa sensibilité est donc à prendre en compte en tant que fait social.
C'est un point de rupture important : alors qu'en recherche classique les valeurs, la personnalité du chercheur, s'ils interviennent, sont perçus comme des interférences qui l'éloignent de la vérité scientifique, en recherche-action elles sont utilisées comme des ressources. La place du chercheur est explicitement prise en compte, pas comme un biais mais comme source de connaissances scientifiques, ce qui n'est pas le cas dans les autres modes de production de connaissances (Hatchuel 2000). L'implication est un outil d'analyse important. Les praticiens de la recherche-action utilisent leur implication comme moyen de changer la réalité et de produire des connaissances. En psychosociologie notamment, le consultant est une surface de projections, sa présence dans l'organisation est un élément qui permet de comprendre le fonctionnement de cette organisation (Amado 2003).

Cette implication n'est pas sans conséquence en terme d'éthique, et un retour réflexif du chercheur sur ses pratiques et les valeurs qu'elles portent est incontournable. Le cadre éthique de la recherche-action, on y reviendra, est ce qui permet au dispositif de tenir puisqu'il organise l'implication des différents participants à la recherche.
L'individu dans sa globalité n'est pas exposé dans la recherche-action mais il s'agit en quelque sorte d'une exposition *professionnelle* de caractéristiques personnelles. Le chercheur doit être libre de ce qu'il investit ou non dans cette démarche au niveau de ses valeurs et pour cela un cadre éthique est nécessaire, il crée une distance émotionnelle. L'éthique de la recherche-action[21] n'est pas simplement un discours mais doit se retrouver incarnée dans des dispositifs concrets.

Chez Lewin, l'implication personnelle du chercheur est reconnue et incontournable. La subjectivité du chercheur est partie intégrante du dispositif de recherche :

> « Nos valeurs, nos objectifs et l'objectivité ne sont nulle part plus intimement mêlés et plus importants que dans la recherche-action. » (Lewin 1959)

Il convient alors de rendre cet enchevêtrement le plus explicite possible, en le faisant rentrer dans le dispositif. Par exemple, dans le mouvement de la démocratie industrielle en Norvège, les chercheurs reconnaissent qu'ils défendent des valeurs et vont rendre ces valeurs explicites dans le dispositif de recherche :

> « Ils (les chercheurs norvégiens) n'ont pas considéré, a priori, que le fait de s'engager dans la défense des valeurs démocratiques pouvait avoir des effets négatifs sur leurs aptitudes (rigueur, honnêteté, objectivité…) à mener à bien une recherche, mais ils ont exigé que tous les participants de la recherche action partagent et respectent un ensemble de valeurs permettant l'élaboration de connaissances et la poursuite de la transformation sociale souhaitée. L'accord des participants à la recherche-action sur ces valeurs partagées se négociant avant que ne commence la recherche-action proprement dite, au cours d'une période appelée « phase initiale », la recherche-action n'ayant lieu que si cet accord pouvait être conclu. Celui-ci se concrétisait dans la création d'un comité d'arbitrage qui constituait un lieu où tous les acteurs pouvaient

[21] Sur la question de l'éthique, voir l'article suivant Enriquez, E. (2001). L'éthique de l'intervenant. La sociologie et l'intervention, enjeux et perspectives. D. Vrancken, O. Kuty. Bruxelles, De Boeck Université: 299-310.

évoquer, débattre et s'accorder sur ces problèmes de valeurs pendant toute la durée de la recherche-action ». (Liu 1997)

Le fait que les chercheurs norvégiens aient défendu des valeurs démocratiques dans leur recherche n'est pas un hasard : **la démocratie est une valeur fondatrice de la recherche-action**. Ainsi, **il est très important que tous les acteurs soient d'accord pour la mise en place d'un processus de recherche démocratique** (Albaladejo et Casabianca 1997; Liu 1997; Callon, Lascoumes et Barthe 2001; Verspieren 2005). Ce processus est négociable car la démocratie n'est pas un concept univoque (les manières d'accéder à l'égal respect de la volonté de chacun ne sont pas fixées une fois pour toutes, elles se construisent à chaque fois en situation), mais le principe même de tendre vers un objectif démocratique ne l'est pas : sans un accord à ce sujet, la recherche-action ne peut être mise en place.
Les valeurs sont **négociées** : elles sont discutées en particulier avant que le cœur du dispositif ne soit mis en place mais ne sont jamais présentées comme définitives, elles font toujours **l'objet d'un accord ponctuel mais sont toujours ouvertes au débat**. Par exemple, selon la phase du dispositif, telle ou telle valeur va se révéler plus problématique et donc être débattue. L'implication est donc avant tout une implication personnelle dans un processus collectif.

Pour certains auteurs, le terme « action » de « recherche-action » recouvre avant tout la notion de **changement** (Goyette et Lessard-Hébert 1987). Ce changement serait double : un changement social ou un changement individuel (qu'il soit une fin en soi ou simplement un instrument au service d'un changement social)[22].
André Lévy définit le changement comme :

> « L'émergence et la prise en compte d'éléments de signification véritablement nouveaux par un individu ou par un groupe. Quelque chose, quelque sens qui est radicalement nouveau et qui non seulement émerge dans l'expérience du sujet, mais qui est également pris en compte par lui et transforme ses perspectives, ses façons d'être et de penser, ses relations, sa structure » (Barbier 1996).

Beaucoup de recherches ont pour finalité le changement : ce sont des recherches *sur* ou *pour* le changement. La recherche-action crée une **rupture avec la recherche classique en ce qu'elle représente aussi une recherche *dans le* changement**[23].
On peut parler de deux « modes de pensée » :

> « La première tente d'étudier un phénomène pour généraliser, la deuxième, pour le comprendre avant tout et initier un mouvement vers un changement qui viendrait de l'intérieur». (Blanchard-Laville et Fablet 2003)

S'ils visent le changement, les dispositifs de recherche-action n'imposent pas pour autant de valeurs (il ne s'agit ni de diffuser des techniques, ni de diffuser des valeurs), mais **ils sont imprégnés d'une certaine vision de la société**. Selon David

---

[22] Cette notion de changement individuel, qui n'est pas souvent mise en avant dans la littérature sur la recherche-action, permet surtout de faire un lien entre la formation et la recherche-action. Le changement individuel, par le biais d'actions de formation, peut s'inscrire dans le cadre plus large d'une recherche-action et d'une reconfiguration plus globale de la situation, et notamment de l'action collective et des rapports de pouvoir. Goyette, G. et Lessard-Hébert, M. (1987). La recherche-action, ses fonctions, ses fondements et son instrumentation. Québec, Presses de l'Université du Québec.
[23] Voir 4) Action collective et apprentissages

par exemple, la recherche intervention n'est pas militante[24] dans le sens où elle n'impose pas de valeurs a priori (David, Hatchuel et Laufer 2000).
Les modalités de la transformation du monde opérée ne sont pas portée par le chercheur, il ne doit pas influer sur la tournure que prend cette transformation mais être le garant de son déroulement démocratique, de l'égal intérêt des acteurs à ce changement et du fait qu'il fasse sens pour eux. Ce sont donc **la démarche et le processus de recherche-action en eux-mêmes qui sont porteurs de valeurs démocratiques** :

> « En admettant que la recherche-action poursuive des finalités de progrès pour le système social au sein duquel elle se déroule, il s'agit alors de savoir qui définira ce qu'est ce progrès, car il n'existe pas de critère universel et définitif correspondant à un état de « santé » des systèmes sociaux. Les réponses données à ce problème ont des implications éthiques évidentes. (...) Notre choix dans ce domaine sera d'œuvrer pour que les directions et les modalités du changement soient définies de la manière la plus démocratique possible. » (Liu 1997)

Les démarches de recherche peuvent être qualifiées selon leur capacité à produire du changement, selon les deux critères suivant :
- le degré de formalisation du changement (processus de définition formelle des nouveautés)
- le degré de contextualisation du changement (processus d'adaptation croisée de l'organisation existante aux innovations envisagées et des innovations à l'organisation).
Ce changement peut être défini comme : « toute transformation intentionnelle par un groupe d'acteurs - dont le chercheur peut faire partie - du point de vue de sa gestion, c'est-à-dire toute mise en place de "façons de faire" nouvelles ». (David, Hatchuel et Laufer 2000)

Quatre postures de recherche sont opposées :
- l'observation, qui n'est pas porteuse de changements concrets (cependant faire part aux acteurs des résultats de l'observation, peut induire des changements potentiels, favoriser certaines évolutions)
- la conception "en chambre" de modèles consiste à formaliser l'outil ou le modèle sans savoir s'il sera contextualisable (le chercheur a en tête un contexte)
- la recherche-action correspondrait à la préparation d'un groupe au changement (absence de formalisation)[25]
- **la recherche intervention, elle, fait progresser de manière interactive contextualisation et formalisation**

L'idée de contextualisation rejoindrait donc un changement pratique, en situation (l'appropriation d'une technique hic et nunc), tandis que l'idée de formalisation rejoindrait l'idée de production d'une nouvelle technique, son introduction et sa stabilisation dans le système de production. Dans la mise en œuvre du changement et de la recherche-action, il y a un va-et-vient constant entre ces deux aspects de la recherche, tous deux essentiels quand on les lie mais impuissants si on les isole.

---

[24] La définition du militantisme comme d'un moyen de vouloir répandre des valeurs est celle des auteurs.
[25] Il est à noter que pour les auteurs des sciences de gestion, la recherche-action consiste avant tout à la résolution de problèmes et que la recherche-intervention telle qu'ils l'entendent correspond à ce que nous avons défini comme de la recherche-action.

CIRAD-DIST
Unité bibliothèque
Lavalette

2. Concilier action et réflexion

D'une part la recherche action a pour principe fondateur l'action comme source de connaissance : seule l'action permet d'avancer dans une réflexion. **La transformation du monde et la production de connaissances sont donc concomitantes dans un rapport au réel qui est tout à la fois source d'apprentissages et de transformations.**
D'autre part et pour cette raison, la recherche-action part du principe que la « pratique » ne s'oppose pas à la théorie. La théorie est une pratique parmi d'autres et il n'y a donc pas de différence essentielle entre elles.

2.1. Une imbrication entre théorie et action

La question des rapports entre recherche et action dans les démarches de recherche-action est une question difficile : les impératifs de l'une peuvent-ils éviter d'empiéter sur les impératifs de l'autre ? Les premiers théoriciens de la recherche-action en sciences sociales, en mettant l'action et la théorie sur un même plan, remettent en cause leur opposition et les lient méthodologiquement. C'est cette liaison qui permet à la recherche-action de voir le jour : elle se fonde en effet sur l'idée que l'implication, **l'engagement dans l'action permet à la fois de résoudre des problèmes concrets et de produire des connaissances.**

L'objectif de la recherche-action de Lewin est de produire une connaissance valide à la fois scientifiquement et pratiquement. La recherche est perçue comme une action sociale. Ainsi son travail de modification des habitudes alimentaires est-il emblématique de cette « action sociale planifiée ».
Lewin affirme le premier que théorie et pratique sont « méthodologiquement liées ».

> Cette liaison étroite, si elle est gérée correctement, "peut produire des réponses à des problèmes théoriques en même temps qu'elle renforce cette approche rationnelle à nos problèmes sociaux pratiques qui est une des exigences de base pour leur résolution". (Lewin 1959)

Pour Sartre, « le dévoilement d'une situation se fait dans la praxis qui la change ». Il affirme ainsi la nature dialectique de la relation entre théorie et pratique, action et réflexion. L'acteur joue un rôle important, c'est à partir de son action qu'il développe une réflexion théorique. La théorie existentialiste est une théorie de l'action et de l'engagement qui formule le fait qu'en l'absence de déterminismes, l'homme, libre, n'en est pas moins obligé de faire des choix et de s'engager dans l'action.

Dans cette lignée, Le Moigne et le constructivisme tirent de l'imbrication entre action et théorie des leçons épistémologiques profondes : la recherche systémique suppose un engagement du *chercheur* dans l'action (Le Moigne 1999). La notion d'apprentissage, telle que développée par les théories constructivistes de l'éducation, naît du rapport dialectique entre théorie et action. Pour les sciences psycho-cognitives, l'action est première mais elle contient en elle une conceptualisation, qui n'est cependant pas

toujours verbalisée, incarnée dans une théorie (Piaget 1947 - 7ème édition : 1986; Piaget 1974).

> La théorie de Piaget sur l'apprentissage est une « théorie opératoire de l'intelligence », dans laquelle « le développement cognitif du sujet s'appuie sur l'action dont les structures communes (les schèmes) s'appliquent à tout nouvel objet rencontré (phénomène d'assimilation) jusqu'au moment où des caractéristiques trop nouvelles entraînent une accommodation et donc une modification du système de compréhension » (Aumont et Mesnier 1992).

En somme, dans cette théorie, le développement du sujet est indissociable de l'action et l'action est une forme de connaissance.
Le constructivisme opère un déplacement de paradigme de l'enseignement à l'apprentissage. L'individu construit lui-même son rapport au monde et lui confère un sens à partir de sa propre expérience. Il est en quelque sorte un producteur de savoir, et sa compréhension de la réalité est unique.
Cette approche entraîne une rupture avec le paradigme de l'enseignement (« instructivisme »), et dans le cas de la recherche action, avec le paradigme du transfert de compétences.
La construction personnelle des connaissances se fait à partir de situations d'apprentissage complexes, c'est-à-dire fondées sur des problématiques authentiques, donc générant l'occasion de contacts avec des informations multiples (provenant de divers domaines ou disciplines) et la rencontre d'obstacles ou de problèmes à résoudre de diverses natures (méthodologiques, cognitifs, affectifs, etc.).

2.2. Le manque de pertinence de la distinction entre théorie et pratique

Si action et théorie vont de pair, la notion de pratique (par opposition à celle de théorie) n'a que peu de sens en recherche-action. Elle suppose une application de la théorie dans la pratique, une recherche appliquée. La notion de théorie, elle prend un sens nouveau quand elle cesse de s'opposer à celle de pratique.

La recherche-action, dès ses origines, se fonde sur un lien entre théorie et pratique et les différents « théoriciens » des démarches de recherche-action le situent toujours au cœur de leur pensée. Il s'agit alors de définir la « théorie » de manière à la rendre compatible avec l'esprit de la recherche-action.
La recherche intervention s'appuie sur des méthodes de recherche qualitative, notamment la « grounded theory » de Glaser et Strauss, dans laquelle le chercheur analyse des données recueillies sans utiliser de théories a priori mais dans le but d'en générer (Glaser et Strauss 1967).
David parle à son tour de production de « **connaissances théoriques fondées** » empiriquement : le terrain est à la fois un lieu d'ingénierie et un lieu de production de connaissances théoriques, les deux rôles du terrain étant totalement interdépendants (David, Hatchuel et Laufer 2000). La recherche-intervention telle qu'il la définit se construit sur différents « **niveaux de théories** », sur des interactions constantes entre

données empiriques et théoriques. Il parle de « **théories intermédiaires** », ***qui* correspondent à un niveau théorique opératoire**. (David, Hatchuel et Laufer 2000)

Argyris et Schön mêlent également théorie et pratique dans la notion de « **savoir actionnable** », qui serait **"à la fois valable et pouvant être mis en action dans la vie quotidienne"** (Argyris 1995). Il se caractérise par un apprentissage en double boucle : on apprend de l'action en elle-même, ce qui nous amène à modifier non seulement l'action, les stratégies (apprentissage simple) mais aussi et surtout les représentations et valeurs qui les sous-tendent et les structurent (Argyris et Schön 2002/1996).

Pour tous ces penseurs de la recherche-action, si théorie et pratique sont si profondément imbriquées, c'est aussi parce que la théorie n'est pas « pure » mais toujours associée à l'idée de la pratique, de l'action, elle est « opératoire », « fondée », et le savoir est « actionnable ». La volonté de production de connaissances, associée à une volonté de transformation, propose toujours une définition spécifique et tournée vers l'action des connaissances produites.
Ainsi, des psychanalystes théoriciens du changement thérapeutique exposent-ils ainsi leur rapport à la notion de théorie :

> Nous ne voyons pas la théorie comme devant être nécessairement quelque chose d'élaboré, de complexe ou de définitif – ni comme une plus haute vérité ou une réalité ultime, quelque chose qui irait au-delà de ce qui est directement observable -, mais plutôt comme un ensemble systématique et compréhensible des éléments de l'observation et de l'action. En outre, même si l'on peut toujours spéculer sur les éventuelles implications de notre approche, nous ne sommes pas plus que d'autres en train de d'essayer de présenter une théorie complète de la nature humaine, de l'humaine existence ou de l' « esprit » ; nous exposons ici seulement notre conception générale de la nature des problèmes que les patients soumettent aux thérapeutes, et, partant de là, notre conception de ce que peut être une intervention efficace, susceptible de résoudre de tels problèmes – une théorie aussi proche possible de la pratique. (Fisch, Weakland et Segal 1982)

Dans leur pratique professionnelle, ces praticiens se servent de connaissances théoriques comme d'outils qui permettent d'aller de la confrontation à la résolution d'un problème, ce qui est typiquement une démarche clinique. Une théorie est pour eux toujours provisoire et doit être jugée à partir des résultats qu'elle permet d'obtenir. Elle ne doit pas tant être exhaustive qu'être pertinente à un moment donné et dans un cas précis.

B. Latour affirme lui que la théorie est une pratique comme les autres, qu'il n'y a pas de différence de nature entre un travail théorique et un travail pratique (et par conséquent entre un « savoir » théorique et un savoir pratique).
Cette distinction erronée est un mythe, qui a une importance politique importante, notamment celle de séparer le monde pur des idées, des intellectuels, de celui plus simple et plus concret des praticiens :

> Sans la différence abrupte entre les deux mondes, les privilèges de la théorie disparaîtraient – on verrait à sa place l'humble pratique (...), mais à l'inverse, les « praticiens » ne pourraient plus se draper dans le privilège de leur esprit « terre à terre » et de leur « bon sens ». (Latour 1996)

La remise en cause de la distinction théorie/pratique a des implications épistémologiques importantes. Elle entraîne une remise en cause de la distinction entre savoirs scientifiques et savoirs profanes et une légitimation de différentes formes de savoirs : la recherche peut s'ouvrir à différents acteurs. Elle entraîne également une nécessité de dépasser les frontières des disciplines, la résolution de problème impliquant la mobilisation de savoirs multiples.

3. Production de connaissances et disciplines

Du fait de la séparation évoquée ci-dessus entre une sphère scientifique fermée et la société, les disciplines sont, dans l'épistémologie classique, des entités bien distinctes et qu'il convient de maintenir comme telles afin qu'elles remplissent leur rôle et génèrent des connaissances dans un domaine précis.
L'originalité de la recherche-action est de mettre la situation problématique et sa résolution au cœur de la démarche. On vient de voir que la confrontation à la complexité de « situations réelles » bouleversait les rapports entre théorie et pratique. Le mode de travail des chercheurs est transformé lui aussi puisque, **dans une perspective d'action (sur un problème complexe, sociotechnique), ce n'est plus une mais plusieurs disciplines qui sont désormais convoquées, et ce non pas séparément, mais en collaboration les unes avec les autres**. Ce bouleversement révèle un nouveau mode de production de connaissances, qui ne réfute pas les autres mais vient s'ajouter à eux, en les mobilisant de manière originale.

3.1. Une nécessaire collaboration entre les disciplines

Tout d'abord, il faut rappeler que la recherche-action s'apparente avant tout à un mode de production de connaissances, et ne s'incarne pas dans une discipline spécifique[26]. Les modes de production de connaissances sont des grandes trames qui définissent nos « conditions de représentation du monde et de l'action que nous pouvons conduire sur celui-ci », ce sont des moyens de formaliser l'action. A ce titre, ils sont forcément transdisciplinaires (Hatchuel 2000). La transdisciplinarité est revendiquée et organisée dans la recherche-action.

On a vu que la division du travail entre les disciplines n'était plus considérée pertinente dans une perspective de résolution de problèmes. Dans *Les paysans d'abord*, les auteurs stigmatisent le cloisonnement disciplinaire et le besoin de conceptualiser de la recherche, qui l'empêche de se focaliser sur la résolution de problèmes (Chambers, Pacey et Thrupp 1989). Cette prise de position est largement partagée, notamment dans les domaines qui touchent à la prise de décisions[27].

---

[26] Toutefois, les sciences de gestion et la psychosociologie notamment, qui sont toutes les deux des disciplines très récentes, lient parfois la démarche de recherche-action à leur seul domaine. On remarque que ces « disciplines » se caractérisent justement par des apports disciplinaires multiples.

[27] Selon JC Lehman, les sciences sociales seraient négligées dans l'enseignement supérieur scientifique et technique : « Ne serait-il pas opportun de regrouper les éléments nécessaires de ces différentes disciplines pour en faire un ensemble de « sciences de l'action » qui pourraient être enseignées de façon systématique et pédagogiquement adapté à tous les futurs responsables (...) L'enseignement en sciences sociales (conduite de réunion, dynamique de groupe par ex) apparaît souvent comme un « gadget isolé » : JC Lehmann milite pour la

De plus, affirmer que les problèmes ne sont pas simples mais qu'ils sont sociotechniques, que les différentes dimensions sociale, technique et organisationnelle se rejoignent dans un seul et même objet de recherche a des conséquences en terme de posture.
Pour certains, vouloir affronter cette complexité semble très ambitieux, voire irréaliste : la tâche serait trop large, il faudrait se limiter davantage, se contenter de ne travailler qu'une partie du problème, selon ses humbles compétences.
Les praticiens de la recherche-action affirment cependant l'inverse : **la recherche-action requière toute l'humilité des chercheurs, qui doivent faire face à la complexité en s'incluant dans un collectif de recherche, en acceptant à la fois de faire dialoguer leur savoir scientifique avec les autres formes de savoirs en présence et de faire dialoguer leur savoir disciplinaire avec les autres disciplines.**
C'est donc une démarche qui réclame une grande ouverture de la part des chercheurs : s'ils restent enfermés dans leur discipline et dans la posture classique de chercheur qui doit apporter un savoir préconstruit aux acteurs de terrain, ils ne peuvent prétendre résoudre un problème complexe, et en effet le prétendre serait à la fois ambitieux et irréaliste.
La démarche de recherche-action implique donc l'abandon de l'approche disciplinaire : il faut renoncer à découper un problème global en une quantité de « micro problèmes » disciplinaires. Or ce découpage de la réalité, qui part de l'idée qu'elle est trop complexe pour être envisagée comme un bloc, est encore largement soutenu par les institutions académiques et de recherche.
Du point de vue de la recherche-action, l'humilité de la recherche n'est pas à trouver dans des « micro » questions de recherche mais dans la confrontation à la complexité et le travail en collaboration entre les disciplines : confrontés à des problèmes sociaux réels, nous ne pouvons pas prétendre « épuiser » leur réalité, leur vérité, mais nous pouvons essayer d'agir pour mieux les connaître.
L'humilité du chercheur face à son terrain est un des grands principes de la recherche-action ; elle est essentielle car elle seule permet à la démarche de prendre sens.

La collaboration des disciplines entre elles peut se faire selon différentes modalités (Le Moigne 1999; Morin et Le Moigne 1999).
La pluridisciplinarité concerne l'étude d'un objet d'une seule et même discipline par plusieurs disciplines à la fois.
Multidisciplinarité et interdisciplinarité désignent le transfert des méthodes d'une discipline à l'autre, mais dont la finalité reste aussi inscrite dans la recherche disciplinaire.
La transdisciplinarité concerne ce qui est à la fois entre les disciplines, à travers les différentes disciplines et au-delà de toute discipline. Elle a comme finalité la compréhension du monde présent, dont un des impératifs est l'unité de la connaissance. Si le but est de résoudre un problème en commun, les moyens doivent pourvoir à une intégration des perspectives dans l'identification, la formulation et la résolution de ce qui doit devenir un problème partagé. Ainsi, tout comme la co-

---

formation d'une discipline complète fondée sur une connaissance minimale mais sérieuse de certaines disciplines de sciences sociales et humaines. (il parle de la formation d'un corpus de « sciences de l'action »).

conception va beaucoup plus loin qu'une simple participation des acteurs à la recherche, la transdisciplinarité présente-t-elle des modalités de collaboration entre les disciplines qui vont bien au-delà de la pluridisciplinarité ou même de l'interdisciplinarité[28]. La recherche-action est transdisciplinaire en ce qu'elle organise un espace commun, partagé. Dans une démarche transdisciplinaire, chaque spécialiste dépend des autres pour imaginer ses contributions (il "regarde" sa discipline depuis le problème et non l'inverse).

La construction d'objets sociotechniques oblige souvent à modifier les cadres théoriques. Dans le domaine du développement agricole, la prise de conscience de cette nécessité est réelle :

> Créer des "objets qui n'existent pas encore" pour répondre à un projet d'action suppose une construction simultanée de ceux-ci et des connaissances qui leur sont liées, qui les rendent possible et les justifient (Sébillotte 2001).

En effet, dans les collectifs de recherche, du fait de la nature sociotechnique et organisationnelle des problèmes rencontrés, la collaboration entre des disciplines des sciences sociales et des disciplines techniques est essentielle : face à des objets « transgressifs », la « transdisciplinarité » s'impose (Nowotny, Scott et Gibbons 2003; Nowotny 2006). Elle seule permet de saisir la complexité des phénomènes sociotechniques. **L'analyse « symétrique » des phénomènes de la nature et des phénomènes de la société** est un des grands principes de la sociologie de la traduction. De même le chercheur doit-il être **agnostique**, c'est-à-dire partir sans idée préconçue sur ce qu'il va trouver sur le terrain, sur la nature du problème auquel il va être confronté. Cet agnosticisme facilite et encourage une « libre association entre faits sociaux et de la nature » (Callon 1986). Il permet d'être assez ouvert pour obtenir une représentation riche du problème posé.

Des problèmes extérieurs au domaine de la recherche imposent la construction d'agencements spécifiques des disciplines (Sébillotte 2001). Celle-ci va au-delà d'une approche « multiréférentielle des événements, des situations et des pratiques individuelles et sociales » (Barbier 1996), les références étant certes multiples mais surtout dépassées dans un objectif d'action.

3. 2. Une complémentarité entre les modes de production de connaissance

Il semble donc que l'entente entre différentes disciplines soit obligatoire, quand on part d'une situation qui fait problème, pour arriver à sa résolution : il n'y a **pas de théorie à appliquer a priori mais une problématisation qui donne lieu à la mobilisation de tel ou tel savoir « disciplinaire »** (Liu 1997). **En cela, la recherche-action représente bien un mode de production de connaissances original.** Cette mobilisation de savoirs spécifiques dans une recherche-action doit avant tout avoir

[28] Pour approfondir la notion de transdisciplinarité et les enjeux de la collaboration entre les disciplines, voir la Revue du MAUSS (1997). "Guerre et paix entre les sciences. Disciplinarité, inter- et transdisciplinarité." Revue du MAUSS(10): 324 p.

pour objectif **la pertinence** et non l'exhaustivité (Dubost 1987)[29]: il ne s'agit pas de passer en revue tout ce qui pourrait être traité dans une situation donnée mais de se situer dans une démarche holistique dans laquelle c'est l'objectif final de résolution de problème qui prime.

Hatchuel distingue trois modèles de production de connaissances.

- Le modèle du **laboratoire** : la réalité y est découpée en entités qu'on peut « manipuler ». Le chercheur se veut le maître du laboratoire : il y clôture les questions, il confine les objets et les essais. Il doit limiter l'action collective au maximum au sein du laboratoire (pas d'ingérence mais une indépendance de la recherche comme gage de légitimité des connaissances produites).

- Le modèle du **terrain** : il s'agit de naturaliser un objet pour tenter de l'étudier. L'action collective est naturalisée et transformée en phénomène. Il y a une séparation entre le processus d'étude et le phénomène étudié mais contrairement au modèle du laboratoire, une porosité du terrain doit autoriser la présence du chercheur.

- Le modèle de **la recherche intervention** n'est pas une réfutation des deux autres, mais simplement une voie supplémentaire. C'est un mode de production de connaissances lié à une transformation de l'action collective (l'objet est autant de créer des nouveaux savoirs que de favoriser la naissance de nouveaux acteurs), qui part du postulat que le chercheur ne peut pas produire de connaissances pertinentes s'il n'est pas acteur et partie prenante du processus d'action collective.

Les deux premiers modèles ne parviennent pas à penser la recherche technique comme processus. Pour se faire une représentation de ce qu'est la technique, il faut une théorie de la conception collective de cette technique et donc de l'action collective.

Il s'agit pour la recherche-action de savoir mobiliser la recherche classique à bon escient, de l'intégrer dans ses dispositifs.
Ainsi par exemple, pour la co-conception d'un outil de diagnostic pour la gestion du pâturage, des chercheurs ont-ils dû mobiliser à chaque nouvelle phase de la recherche les modèles de terrain (expérimentation, construction de l'outil puis validation et enfin échanges informels) et de laboratoire (définition de facteurs de variation et modélisation, puis publications) (Duru, Chia, Geslin et al. 2005). Les apports de ces différents modèles de production de connaissances sont essentiels dans la mise en place d'une innovation. La dimension sociotechnique et organisationnelle de celle-ci (que l'on voit par la nature diverse des modes d'appropriation de l'outil par exemple)

[29] « Dans les sciences cliniques, la hiérarchisation des caractères de la scientificité met en avant la *pertinence* qui se trouve rapportée aux problèmes d'existence et d'action des sujets en situation et qui concerne les options relatives aux méthodes et aux hypothèses » Dubost, J. (1987). L'intervention psychosociologique. Paris, PUF. p. 330-331.

n'exclue pas le besoin de s'appuyer sur un travail de terrain et des connaissances scientifiques « traditionnels ».

La rupture qu'opère ce nouveau mode de production de connaissance est réelle : la reconnaissance de l'implication du chercheur et des acteurs dans le processus de recherche, mais aussi le fait qu'il parviennent à penser l'action collective lui permettent d'intervenir et d'être efficace là où les autres modèles se révélaient impuissants.
On peut ici prendre avec Aggeri et Hatchuel l'exemple des recherches sur le colza à l'INRA : pour eux, elles sont révélatrices d'un « processus historique qui construit simultanément la séparation et la complémentarité de ces deux types de recherche » (Aggeri et Hatchuel 2003). En effet, le colza, en tant que « plante du développement durable », mobilise des enjeux, des acteurs, des registres divers. Des facteurs politiques, environnementaux, techniques sont mêlés et la recherche mise en œuvre reflète le caractère sociotechnique du colza.

> « On voit ici que plusieurs formes de recherche peuvent se renforcer mutuellement tout en adoptant des régimes différents de production de connaissances (...) Ainsi le processus d'innovation scientifique mobilise-t-il en sa faveur non seulement des réseaux ad hoc mais également la généalogie des savoirs, des acteurs et des institutions en place, même s'il peut, en certains points, en subvertir le fonctionnement ». (Ibid.)

L'innovation scientifique doit mobiliser différentes formes de production de connaissances : la recherche « classique » et ses résultats ne sont donc pas caducs, ils forment un socle mobilisé pour l'innovation. Ainsi, si la recherche-action démarre avec peu de bases en ce qui concerne les moyens de production de connaissances et la méthode, elle dispose tout de même de toutes les connaissances produites jusqu'ici. L'ancrage disciplinaire des chercheurs qui s'inscrivent dans cette démarche représente bien une ressource importante. Ainsi si les compétences des agronomes évoluent face à des situations complexes, leurs connaissances techniques restent capitales.

4. Action collective et apprentissages

Hatchuel pose comme préalable à la recherche intervention la reconnaissance de l'action collective en tant que telle (Hatchuel 2000). **La démarche de recherche-action a une visée générale de restauration de l'intelligibilité et de la capacité collective face aux crises et aux dysfonctionnements et de reconstruction des acteurs et de leur légitimité dans l'action collective.**
L'action collective n'est pas la mise en œuvre d'un plan ni le déploiement de règles ou de lois. Elle est un **processus d'apprentissage collectif qui cherche à élaborer ses propres principes de rationalisation.** La recherche-action induit alors un travail de dénaturalisation/ régénération des principes de l'action collective. Le conflit est dans ce contexte une voie de rationalisation parmi d'autres, que la recherche-action doit prendre en compte. Il est presque inévitable que la reconfiguration des rapports de force se fasse dans une confrontation conflictuelle, puisque différentes expériences, représentations, intérêts s'affrontent (Hatchuel 2000).

La recherche-action est née de la nécessité de penser l'action collective. L'objet complexe, sociotechnique, ne peut être compris et les problèmes qu'il pose ne peuvent être résolus si on ne prend pas en compte le processus de conception qui l'a fait naître. Or tout processus de conception est un processus social, qui découle d'une configuration spécifique de l'action collective, de rapports entre des groupes divers aux intérêts et stratégies diverses.
Le chercheur, pour agir sur cet objet ou ce problème, doit s'impliquer dans l'action collective.

La recherche-action est un processus ouvert et risqué, dans lequel les savoirs comme les valeurs ne sont pas figés et prennent forme à travers des apprentissages.
C'est un double processus **d'exploration des mondes possibles et d'exploration des collectifs** (Callon, Lascoumes et Barthe 2001).
Le contexte fait partie du problème scientifique, il le définit est en retour est redéfini par lui. Ainsi, par exemple, J. Barbot montre-t-elle que l'engagement de diverses associations, sous différents modes, a des incidences sur la recherche sur le virus du SIDA (Barbot 2002). Inversement, les découvertes sur le virus ont des incidences sur les manières dont les associations se structurent et agissent.
En effet, **les acteurs collectifs n'existent pas en dehors de l'action qu'ils ont sur le réel**, ils se définissent dans l'action et en situation, les uns par rapport aux autres.

> « Les différents types d'acteurs ne sont pas définis à l'avance, ils se constituent au cours même de leurs interventions publiques. Ces acteurs n'ont pas une identité positive et durable. La transformation de celle-ci va de pair avec celle des causes qu'ils défendent et elle se fait en fonction des contextes d'interaction où ils s'engagent. La temporalité des conflits et des controverses devient de ce fait un élément central de l'analyse : c'est dans leur gestation que les acteurs articulent leur identité, leur représentativité et leur légitimité, et qu'émergent des problèmes publics dont la pertinence parvient à s'imposer » (Céfaï et Trom 2001)

Le projet de recherche doit donc contribuer à la redéfinition des identités collectives ET produire des connaissances, et ce non pas séparément mais dans le même mouvement par des processus d'apprentissages collectifs. Ces processus doivent être encouragés dans le dispositif de recherche-action par des outils spécifiques.

> « C'est un des enjeux centraux d'une démarche de recherche-action que de mettre en place des dispositifs, des agencements, tels que ces acteurs puissent se former, s'éprouver, entrer et tenir dans un processus d'interactions ». (Lémery, Barbier et Chia 1997)

Ces interactions sont en effet nécessaires au déroulement de la recherche-action et aux apprentissages des acteurs.

Les apprentissages que la recherche-action permet n'impliquent pas seulement pour les acteurs un changement de leurs pratiques professionnelles, mais avant tout un changement de la représentation qu'ils ont de leur situation problématique : c'est de ce changement de représentation que découlera une modification durable de leurs pratiques.

> « Apprendre, c'est modifier durablement ses représentations et ses schèmes d'action, c'est-à-dire sa capacité d'adapter ses pratiques à ses objectifs et aux contextes » (Raynal et Rieunier 1997)

La sociologie de la traduction propose un cadre à ces apprentissages collectifs car elle permet de penser le caractère sociotechnique de la conception d'une innovation ou de la résolution d'un problème donné.
En effet, elle part de l'idée d'une symétrie entre **sociogramme** (tissage de liens sociaux et alignement d'intérêts) et **technogramme** (confection des produits).

> Il convient de prendre les deux en compte car "un projet tient sa pertinence du degré de cohésion qu'il suscite ; sa qualité, son utilité, son efficacité ne lui sont pas intrinsèques mais découlent de son développement" (Bilodeau, Chamberland et White 2002).

Ainsi la qualité de la trame sociale correspond-elle à une force d'entraînement du programme, à l'engagement d'acteurs stratégiques et névralgiques à son développement. La qualité de la trame technique correspond à une solidité, un ancrage, une viabilité (la capacité à atteindre les buts fixés). Les deux trames sont intimement liées et interdépendantes.
L'intéressement, l'enrôlement des acteurs, la mobilisation font partie du processus de recherche au même titre que la mise en place d'une expérimentation.

> "Le processus de structuration de l'action opère de façon interactive et itérative au double plan du sociogramme et du technogramme de sorte que les transformations du produit dans le temps ne peuvent être appréhendées sans une compréhension de l'évolution de l'interaction entre les acteurs, et vice versa" (Bilodeau, Chamberland et White 2002)

Il appartient aux chercheurs de mettre en place des dispositifs qui favorisent l'action collective et l'expression des divers enjeux qui la structurent autour d'un objet.
Nous avons vu en première partie que les controverses permettaient l'émergence de nouveaux mondes possibles, en même temps qu'elles redéfinissaient les identités collectives des acteurs impliqués.

Dans ce contexte, la controverse n'est pas un simple moyen de faire circuler l'information ou une simple bataille d'idées :

> « Elles constituent, avec les forums hybrides au sein desquels elles se développent, de puissants dispositifs d'exploration et d'apprentissage des mondes possibles (...) la controverse réalise un véritable inventaire de la situation, qui vise moins à établir la vérité des faits qu'à la rendre intelligible".
> Cet inventaire est d'une part celui des groupes concernés, de leurs intérêts et de leur identité et d'autre part l'inventaire des connexions possibles entre les problèmes en discussion et d'autres problèmes avec lesquels certains groupes engagés s'efforcent d'établir des liens » (Callon, Lascoumes et Barthe 2001).

Les controverses imposent de nombreux changements au monde scientifique, elles permettent à la société d'influer sur la science par des « débordements », soit une double remise en cause des divisions scientifiques/profanes et représentants/citoyens qui implique que :

- la recherche ne pose pas seule ses problèmes scientifiques, la problématisation est construite socialement, par un ou des groupes « concernés ». A l'inverse, dans la recherche confinée c'est le scientifique qui choisit sa problématique de recherche dans la nature (traduction 1)
- cette construction sociale des problèmes scientifiques se prolonge dans une participation au « collectif de recherche ». Cette participation se fait dans un prolongement de la démocratie délégative (agrégation d'individus) par une démocratie dialogique (composition de groupes émergents).(Callon, Lascoumes et Barthe 2001). A l'inverse dans la démarche classique le citoyen délègue toutes les responsabilités et tous les pouvoirs, en matière de science, aux scientifiques.

L'idée de collectif de recherche annule la division scientifique/ profane : la production de connaissance est l'objet d'une collaboration entre humains et non-humains (Callon 1986). De plus, la production de connaissances se fait parallèlement à une production de nouvelles identités sociales (groupes émergents, redéfinition des rôles sociaux au sein de la situation sur laquelle on agit/réfléchit). Il s'agit de « démocratiser la démocratie » en favorisant la prise de parole et la confrontation des représentations, des expériences de différents groupes concernés différemment par le même problème, la même réalité.

La recherche-action nécessite donc une implication des chercheurs dans un collectif de recherche. La notion d'implication signifie que la recherche fait plus que décrire, observer ou chercher à comprendre une situation d'une position extérieure, surplombante, mais qu'elle s'immerge dans l'action. Le collectif est amené à prendre des décisions, à faire des choix entre plusieurs options possibles. Il ne se contente pas de formuler des « avis » (comme le ferait un expert) ou des conseils, mais organise un véritable processus de prise de décisions (Roqueplo 1996).
Cette visée d'utilité sociale de la recherche (qui garde des ambitions de production de connaissance) nécessite non seulement une implication des chercheurs, mais aussi une prise de risque importante (Verspieren 2005) : les enjeux de l'action collective, les problèmes qui se posent sur le terrain, la difficulté de mener un projet transdisciplinaire, de réunir des acteurs dont les stratégies et les intérêts sont parfois très éloignés obligent les chercheurs à s'adapter à des contextes complexes où l'incertitude prévaut.

CIRAD-DIST
Unité bibliothèque
Lavalette

III) La mise en œuvre de dispositifs de recherche-action

La recherche-action traduit les valeurs qu'elle porte dans un dispositif concret qui doit mener au changement (Liu 1997).
L'idéal démocratique est omniprésent et s'incarne dans des dispositifs qui organisent les conditions d'un égal respect des acteurs et d'une égale possibilité de s'exprimer.
De plus, on a vu que l'implication et la distance des acteurs allaient toujours de pair dans un va-et-vient qui génère apprentissages et reconfiguration des rapports sociaux. Ce va-et-vient doit être organisé concrètement par le dispositif de recherche-action, afin que l'implication de chacun dans la recherche puisse s'inscrire dans une démarche fondée scientifiquement et reconnue comme telle.

1. Les conditions de mise en route d'une recherche-action

La recherche-action est un mode de production de connaissances et de résolution de problèmes parmi d'autres. Elle ne peut pas être mise en œuvre dans n'importe quel contexte et à n'importe quel prix. Il y a des situations qui s'y prêtent particulièrement, d'autres dans lesquels les dispositifs de recherche action ne seraient pas efficaces, voire contre-productifs.
Elle se prête particulièrement aux **situations et problèmes complexes**, qui soulèvent des enjeux sociaux : des problèmes « épineux mais de grande importance », « complexes et cruciaux », des « chaos techniquement insolubles » (Schön 1996). Dans ces conditions, les autres modes de production de connaissances échouent la plupart du temps à régler le problème sur le terrain.
Elle se prête également plus particulièrement à certains domaines qui sont en eux-mêmes des phénomènes complexes :

> « Une coopération entre profane et spécialiste est d'autant plus inévitable et féconde que l'on se rapproche de domaines qui touchent à la santé ou à l'environnement, de domaines dans lesquels les savoirs concernent (...) la personne dans sa totalité" (Callon, Lascoumes et Barthe 2001).

On a vu que c'était aussi le cas du développement rural, mais aussi de ce qui touche à l'éducation (Verspieren 1997)

Elle se prête également tout particulièrement aux **objets complexes**, d'autant plus qu'ils ont été **définis et reconnus comme tels**.
Dans l'ouvrage collectif de l'INRA, l'exemple de la notion de ressource vient illustrer cette attention aux objets complexes (Albaladejo, Audiot et Sauget 1997). La notion de ressource est utilisée couramment comme une notion qui recouvre une réalité simple et technique. A partir du moment où un problème est formulé autour de cette notion, on s'aperçoit que des éléments de natures diverses interviennent autour de cette réalité qu'on perçoit comme technique. Une nouvelle définition de la notion de ressource va alors s'imposer pour pouvoir agir efficacement sur le problème posé, plus complexe et plus riche que ne l'aurait permis la définition simple initiale.
Cette redéfinition, cette complexification de la notion de ressource doit mener à un changement de posture du chercheur.

> « La notion de ressource présente donc tous les attributs d'un objet complexe. De ce point de vue, quelle que soit l'origine de la question de recherche (que celle-ci émane de la recherche ou d'un tiers) le chercheur est implicitement conduit à se situer dans une démarche de recherche-action, et plus exactement dans une épistémologie du type de celle des sciences « du second ordre » » (Albaladejo, Audiot et Sauget 1997).

La définition de l'objet de recherche comme un objet complexe est donc particulièrement importante dans la recherche-action : c'est une base qui lui permet de se mettre en place.
Cet objet doit donc obligatoirement se caractériser par :

1) Le dépassement d'une stricte dimension biologique et écologique. Il est historiquement et socialement construit, il faut prendre en compte son contexte.
2) Le fait que chaque acteur en ait sa propre représentation : il faut alors tenter de l'appréhender dans sa globalité
3) Le fait qu'à court et long terme, son devenir se joue dans un contexte d'incertitudes

A partir du moment où on est de plus en plus amené à voir les objets comme des objets complexes, on peut penser qu'il y aura de plus en plus de recherches-actions menées. En effet, on peut considérer qu'il sera plus facile pour un chercheur de mener une recherche-action dans un contexte défriché, dans lequel les situations ont déjà été plusieurs fois considérées du point de vue de la « science de second ordre », les notions ont déjà été « complexifiées », envisagées différemment.

En revanche, et ce malgré un domaine d'intervention favorable, il est très difficile de la mettre en œuvre dans certains cas.
Dans des situations qui se caractérisent par de forts enjeux de pouvoir notamment, l'absence de possibilité de faire jouer des dispositifs réellement démocratiques rend impossible le déroulement de la recherche-action. Ces dispositifs serviraient en fait les intérêts de certains acteurs au détriment des autres par exemple. Sa mise en œuvre n'est pas possible quand il n'y a pas d'accord sur le principe même de la recherche-action et quand les valeurs qu'elle porte ne sont pas partagées par tous.
Etre au clair sur ses propres valeurs, faire s'exprimer les autres points de vue en présence est un préalable indispensable avant de construire une recherche-action en commun :

> "En déterminant les valeurs partagées entre professionnels, institutionnels et chercheurs, en analysant le champ d'action possible, la contexte politique général, les rapports de force existants, on peut se prononcer sur la faisabilité d'une RA" (Verspieren 2005)

De même, le cadre éthique d'une recherche-action ne peut pas être respecté notamment en cas d'asymétrie trop grande entre les acteurs, mais aussi de volonté de la part d'un demandeur/commanditaire (ou d'une catégorie d'acteur) d'exercer un contrôle fort sur le déroulement de la recherche-action.
Les chercheurs ont en effet besoin de certains **« degrés de liberté »**, qui leur permettent notamment :

- de participer à la formulation du problème et à la recherche des solutions
- d'avoir accès à toutes les catégories d'acteurs concernés et de pouvoir les associer au changement (Liu 1997)

La faisabilité de la recherche dépend aussi des « **capacités de réponse du système de recherche** » (Liu 1997), qu'il faut examiner dès la période exploratoire, en se posant les questions suivantes: quelles sont les ressources disponibles en terme de temps et de moyens matériels et humains ? Est-ce suffisant ?

Pour ce qui concerne l'impulsion de départ de la recherche, il semble qu'il y ait **deux cas de figure de recherche-action** (Dubost 1987; Chia et Deffontaines 1999; Chia 2004).
Dans le premier cas, elle part du **constat d'un problème rencontré par des acteurs (dans une situation d'action collective)**, d'une volonté de changement de leur part : ils sollicitent l'intervention de la recherche. Le problème identifié par les acteurs est dès le départ un problème complexe et doit donc être traité comme tel. Ce cas de figure semble être le moins problématique car la recherche ne vient pas imposer son « intention de recherche » mais vient répondre à une sollicitation extérieure[30]. Cependant, il nécessite un travail de reformulation. Partant de la question formulée par les acteurs, il convient d'abord de se demander si c'est une vraie question et quelle est la légitimité des acteurs à la poser. Il faut aussi se demander si elle a été traitée auparavant et enfin, si la majorité des acteurs est réellement prête à se lancer dans le changement.

Dans le second cas, **ce sont des chercheurs qui sollicitent les acteurs sur le terrain dans le cadre d'une recherche participative qui évolue peu à peu vers une recherche-action**.
Il n'est pas rare que des chercheurs, dans le courant d'une recherche qu'ils mènent de façon « classique », soient amenés à faire participer les acteurs, et que cette participation influe sur le projet de recherche à tel point qu'il se transforme du tout au tout par la formulation inattendue d'une problématique commune aux acteurs et aux chercheurs. Les chercheurs du CIRAD qui sont intéressés par les démarches de recherche-action ont bien souvent été amenés à y réfléchir par la force des choses, confrontés à la complexité des problématiques sur le terrain. Ils mettent alors en place des méthodes de recherche alternatives qui mettent les acteurs au premier plan (Dulcire et Hocdé 1988), dans le but premier soit d'avoir des résultats positifs qu'ils n'arrivent pas à obtenir autrement (motivations pragmatiques et scientifiques), soit de renverser les rapports de pouvoir traditionnellement instaurés par la recherche (motivations éthiques et politiques).
Les modalités de la participation incluant une expression des acteurs sur la globalité de leur expérience, le projet de recherche peut alors rencontrer une volonté de changement et les deux peuvent se modifier l'un l'autre dans un processus qui est alors non plus une simple recherche participative, mais devient un processus de recherche-action. Pour cela, il faut que les chercheurs soient humbles et acceptent de remettre en cause leur diagnostic initial pour s'ouvrir à un diagnostic participatif. Ils doivent aussi

[30] Il est à noter que les pratiques de recherche-intervention se font exclusivement dans le cadre d'une sollicitation de la recherche par des acteurs sur le terrain. De même, les pratiques d'intervention sociologiques sur des bases de recherche-action par exemple, sont le fait de consultants qui répondent à des appels d'offre et non pas de sociologues qui viennent proposer une intention de recherche sur un terrain donné.

être prêts à mobiliser d'autres acteurs (notamment par des stratégies d'intéressement (Akrich, Callon et Latour 1988)) afin de répondre au problème vécu par les acteurs par une utilisation ciblée de ressources rassemblées chez différents participants à la recherche. Ils doivent donc être prêts à travailler en collectif de recherche, même si leur intention de départ n'était pas celle-là.
Selon Bourdieu, le pouvoir de produire une opinion explicite, de susciter une demande sociale est très inégalement réparti il est donc de la responsabilité des scientifiques (surtout des sciences sociales) d'être attentifs à tous les problèmes qui n'accèdent pas à la formulation (Bourdieu 1997). Ils doivent « suppléer aux insuffisances qu'ils constatent dans le travail d'explicitation des attentes sociales » et « répondre quand ils sont sollicités ». C'est une obligation civique. Bourdieu prône alors, pour aider la formulation d'une demande sociale, la constitution de collectifs et des :

> « (...) inventions organisationnelles, concernant la manière de faire travailler ensemble des chercheurs dotés d'intérêts différents, parce qu'insérés dans des champs dotés de logiques quasi-antagonistes » (Bourdieu 1997).

Il est donc du devoir des chercheurs d'organiser les conditions de réponse à la demande sociale, en l'aidant à s'exprimer. On verra que c'est le rôle de la phase de diagnostic et de problématisation. Dans le domaine du développement rural, M. Sébillotte a exprimé la même idée en affirmant que le rôle du chercheur est de « contribuer à l'élaboration de la demande sociale » (Sébillotte 1996).

2. Les phases de la recherche-action

Les différentes phases de la RAP (d'après E. Chia)

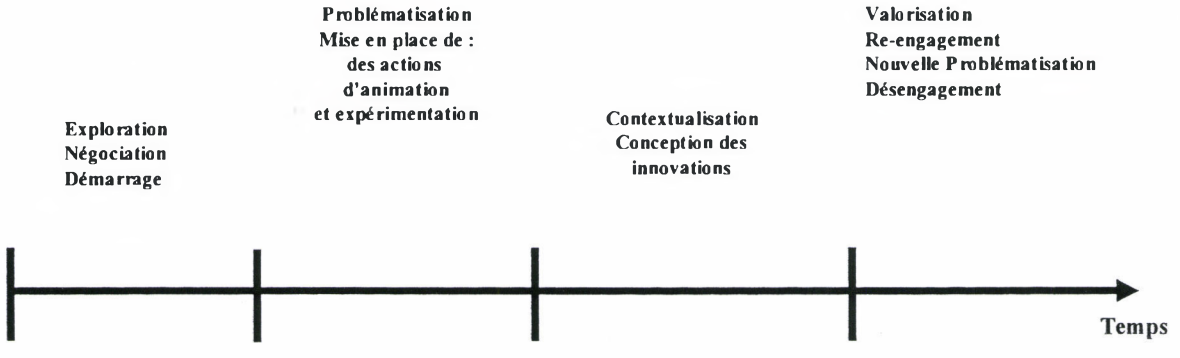

2. 1. La phase initiale

Les praticiens de recherche action s'accordent tous sur l'importance de la première phase de la recherche (Dubost 1987; Liu 1997; Liu 1997; Enriquez 2001; Chia 2004; Verspieren 2005). Ils la désignent par des termes divers mais elle fait bel et bien partie d'un socle commun à tous comme une phase indispensable qui mène à la problématisation.
Elle se compose d'une exploration de la situation problématique, à l'issue de laquelle il y a négociation du cadre et les objectifs de la recherche qui doit mener à des engagements réciproques. Il s'agit de rendre traitable la question posée et d'aider les acteurs à conduire un processus de construction de « solutions » jugées acceptables (par un débat démocratique) (Albaladejo, Audiot et Sauget 1997). C'est une phase exploratoire et de négociation (Liu 1997).

Dans la première étape d'exploration, la notion de situation complexe est importante. On part d'une situation problématique donnée dont on doit avant toute chose tenter de construire une représentation commune, qui soit négociée et qui permette par la suite d'agir sur cette situation.

> « Une représentation d'une situation complexe peut être construite à travers:
> - la reconstruction de l'évolution historique qui a conduit à la situation présente, cette reconstitution étant orientée vers l'identification des processus qui ont produit cette histoire
> - l'identification des éléments pertinents et la prise en compte de leurs traits essentiels.
> On le voit, cette heuristique ne vise pas à construire l'objet d'une recherche ni à établir la programmation précise d'un projet, mais à réaliser en commun une représentation partagée et partageable, à partir de laquelle seront possible la définition d'objets de recherche et l'établissement de programmes d'actions communs. Elle a pour finalité de saisir la totalité de la situation et d'instituer tous les usagers en tant que co-auteurs de cette représentation (...) La construction de représentations de situations complexes constitue la première étape de la définition d'une problématique collective dans laquelle chacun pourra travailler en synergie tout en préservant sa spécificité, et avoir sa place tout en participant à la progression d'un projet commun. » (Liu 1997).

L'écoute est une qualité indispensable de qui veut mener une recherche-action. Donner la parole et écouter sont des actes importants qui ont besoin d'un cadre et de règles préalables, ils ne sont pas des fins en soi mais doivent permettre au projet de se développer de manière démocratique. La « méthode Gerdal » donne des bases essentielles dans ce domaine (Darré 1996; Darré, Mathieu et Lasseur 2004). On peut aussi mobiliser des outils divers : enquêtes, entretiens individuels ou collectifs, récits de vie etc.
L'objectif final est de comprendre la globalité des représentations en présence et de faire en sorte de les inclure dans la recherche. Il s'agit de transformer une commande éventuelle en une véritable demande et de la questionner (Dubost 1987; Michelot 2003) afin de s'assurer qu'elle est partagée :

> Le travail du chercheur consiste à contribuer au rétablissement des conditions d'un dialogue social efficace (...) cette préoccupation de traduction de la demande sociale constitue un élément essentiel de la méthodologie du chercheur (Albaladejo, Audiot et al. 1997).

L'exploration est aussi une période d'analyse qui doit permettre de choisir les acteurs que l'on se propose d'aider. Le chercheur doit alors à la fois :

- accompagner les collectifs qui émergent (ce qui a pour conséquence de valider les rapports de pouvoir existants et qui vont structurer le partenariat)
- s'assurer de la bonne représentativité des acteurs centraux et donc influer sur la construction du collectif (Verspieren 2005) Il importe d'adopter une stratégie d'élargissement des partenaires qui permette de prendre de la distance par rapport à la commande initiale, et de montrer le « souci d'impliquer dans sa démarche d'autres acteurs pour légitimer une nouvelle façon de poser la question ».(Albaladejo, Audiot et Sauget 1997)

Cette phase sert à donner la parole aux acteurs, dans un souci d'équité : le rôle de la recherche est d'aider les acteurs à formaliser leur volonté de changement en faisant en sorte que la problématique qui se dégage soit commune et en identifiant les enjeux de pouvoir qu'elle comporte. C'est une phase de mise sur agenda d'un problème spécifique, mais aussi et surtout de formulation et reformulation collective des différents enjeux de ce problème.
Il n'y en effet pas de croyance en un problème ciblé et simple qui préexisterait à sa formulation : le processus de problématisation est un processus de construction du problème à traiter. Un des enjeux principaux est ici la **recherche d'un langage commun à tous les acteurs**. Ce langage commun fait l'objet d'une négociation et prend forme dans une contractualisation du projet de recherche.

La négociation entre acteurs porte sur le champ, les objectifs et la mise en œuvre de la recherche. Il peut aussi y avoir des négociations à l'intérieur d'un même groupe d'acteurs (Chia et Raulet et 1994).
Il s'agit de construire une représentation commune de la région et du monde qui l'entoure (toujours temporaire et inachevée), de faire une liste de questions organisée en un système qui mette en évidence les liens entre les problèmes et les hiérarchise.
On revient aussi sur les fins poursuivies par chaque partenaire et les moyens qu'il envisage de mobiliser. Il faut en effet tester la cohérence de la vision collective qu'on construit et organiser la coopération entre les partenaires. Cela doit aussi fournir une base à son évaluation (et 2001).
Il s'agit d'organiser par une contractualisation une forme d' « autogestion » de la recherche, dans laquelle la prise de risque est équivalente pour tous (Verspieren 1997).

Cette négociation aboutit à un cadre de références partagées (Liu 1997).
Dans la recherche d'un langage commun, un cadre éthique doit être mis en place.
En effet, le déroulement de la recherche-action se fait dans un cadre éthique clairement formulé après négociation.
Concrètement, il peut s'incarner dans :

- une convention, une charte, un accord écrit entre les parties stipulant d'abord une organisation provisoire du projet de recherche-action, qui peut prendre la forme d'un cahier des charges.
- Un dispositif approuvé par tous et qui englobe tous les acteurs

L'important est que les engagements réciproques de chaque groupe d'acteurs envers les autres y soient inscrits et que les rôles de chacun soient clairement définis (sans être fermés à une redéfinition des rôles).
Le texte joue un rôle de traduction des relations dans le réseau sociotechnique, il peut être modifié, doit rester souple mais n'en reste pas moins un support solide aux interactions entre les groupes sociaux et entre les groupes sociaux et les objets (par exemple en fixant des règles à l'usage de tel objet matériel) (Vinck 1999).

Il s'agit de fixer dès le départ les objectifs à atteindre :

> "La clarification des objectifs revêt une importance capitale : elle permet d'interagir dans une "relation de coopération" et d'envisager le plus clairement possible les étapes à accomplir pour opérer le changement dans la direction souhaitée. Chacun doit savoir où il va et où est l'enjeu"(Verspieren 1997).

Il faut alors se poser les questions suivantes :
- qu'est-ce que le collectif veut?
- à quoi ça va lui servir? (et à qui précisément?)
- à quoi saurons-nous que l'objectif est atteint? Y a-t-il un inconvénient à l'atteindre? Des obstacles sur le chemin? De quelles ressources le collectif a t-il besoin pour y arriver ? Quels sont les moyens à mettre en oeuvre? (logistique, programmation) Quelles sont les étapes à parcourir? Par quoi et quand commencer?

Cela doit aboutir dans un document formalisé fixant :
- les objectifs en terme de durée
- la création **d'un espace d'autonomie ou "espace critique mutuel"** (on y reviendra)
- les conditions de fonctionnement du collectif (qui? à quel rythme?)
- les moyens dévolus
- la prise en compte des résultats obtenus par le collectif
- les conditions de circulation et de diffusion de l'information (par exemple, les acteurs locaux autorisent les chercheurs à publier sur le projet de recherche)
- la valorisation des membres à l'issue de la RA (apprentissages)
- les suites envisagées

> "Toute démarche de RA oblige les acteurs impliqués (qu'ils soient chercheurs-universitaires, travailleurs sociaux et usagers) à bien définir leur "contrat de travail" qu'exige le nouveau mode de rencontre dynamique, et à préciser les objectifs visés ; cela ne peut se faire correctement sans remise en question et changement de position de chacun d'entre eux. (...) La recherche-action suppose d'emblée une rupture avec le statu quo". (Verspieren 2005)

A travers la négociation se constitue donc un collectif, ou « acteur collectif » (Verspieren 2005), qui va permet d'aller au-delà d'un agrégat de représentations et de subjectivités différentes pour se donner la possibilité d'agir ensemble.
Il faut que cette négociation fasse entrer le chercheur et l'acteur dans la logique l'un de l'autre. Cela permet alors de créer un espace d'autonomie ou "espace critique mutuel", où se construisent des rapports propres à ce nouveau collectif, hors des règles de fonctionnement des organisations respectives des acteurs. Les rôles et les statuts fixés sont différents et aident la recherche-action à avancer vers le but fixé en commun. Il convient de ne pas perdre son identité mais de l'enrichir dans le rapport égalitaire à

CIRAD-DIST
Unité bibliothèque
Lavalette

l'autre. La constitution de cet espace critique mutuel commence par un échange mutuel d'information sur ce qu'on attend du collectif et ce qu'on peut lui apporter (Verspieren 1992; Verspieren 1997). Pour ça il faut des intérêts communs matériels et de valeurs. Le travail de négociation consiste donc en une mise à jour des valeurs, un accord plus ou moins profond sur les valeurs, et enfin une production éventuelle de nouvelles valeurs propres au collectif. Seuls ces intérêts communs permettent l' « établissement de relations personnelles régulières et intensives » (Verspieren 1992)
Le groupe entier travaille à construire une problématisation, à partir de la vision tronquée de chacun. Cette synthèse doit être valable pour tous (Verspieren 2005).
MJ Avenier indique que les postulats fondamentaux de la recherche-action sont « transversaux » dans le sens où ils doivent être acceptables et acceptés par la communauté des chercheurs comme par les autres acteurs impliqués dans le projet commun (Avenier, Lacroux et Nourry 1996).

2.2. La phase de réalisation

Après les phases d'exploration et de négociation, des dispositifs se mettent en place qui formalisent les rapports entre les acteurs et le déroulement de la recherche. Comme processus, la recherche-action est évolutive, souple, mais elle n'en a pas moins besoin de dispositifs concrets pour fonctionner. Il s'agit alors de

> « mettre en place une structure permanente, parce qu'il faut des repères stables auxquels se raccrocher, en rendant possible la constitution de projets innovants transversaux qui viennent se combiner à la structure stable et introduisent un peu d'émergence dans cette structure » (Avenier, Lacroux et Nourry 1996).

Pour rester ouvert au changement tout en s'appuyant sur des dispositifs solides, le projet fonctionne en cycles de recherche, et avec des objectifs intermédiaires (Liu 1997; Verspieren 2005).

Dans le pilotage d'une recherche-action sur le long terme, M. Liu distingue trois niveaux de recherche-action.
Le premier est celui de l'expérimentation sur sites. Il s'agit de définir le déroulement présumé d'un cycle.
Le second consiste en une étude longitudinale, c'est aussi une phase de régulation. On retrace l'historique et on procède à une comparaison des cycles. En fonction du déroulement de la recherche, on adapte et on corrige les actions entreprises et les rôles des différents acteurs évoluent. Cela amène à élaborer de nouvelles hypothèses et à formuler des premiers résultats.
Le troisième est le niveau stratégique de la recherche-action. Il s'agit de redéfinir les problématiques et la stratégie. C'est une phase de négociation sur les valeurs et les pouvoirs. Enfin, on élabore et on diffuse les connaissances produites.

Trois instances différentes peuvent être créées dans la conduite de la recherche :

- **Le comité de pilotage** est indispensable à toute recherche-action. C'est une instance politique, garante des objectifs de l'évaluation, où sont discutées les grandes orientations. L'idée du comité de pilotage procède aussi bien de l'approche

démocratique que de l'approche dynamique de la recherche-action et de la recherche-intervention (Lépingle 2004). Il est composé de représentants de chaque partenaire de la recherche (bailleurs de fonds, recherche et acteurs locaux).
Le comité de pilotage a pour fonction de veiller à mener à bien le programme de travail. Il doit faciliter le dialogue entre les différentes équipes. Il doit être la première instance de médiation et de régulation dans le cas de tensions.
Il décide des modifications à réaliser en fonction des résultats et de la représentation du projet à l'extérieur.
Dans le projet de recherche-action Teria, mené par un chercheur du CIRAD au Burkina Faso, le comité de pilotage a pour fonctions explicites :

- d'orienter le travail
- de restituer les résultats des rencontres aux autres producteurs avec l'appui des techniciens
- de suivre l'évolution du travail
- de régler les différents éventuels entre acteurs (on peut aussi créer un comité d'arbitrage indépendant dont la fonction est uniquement d'arbitrer en cas de conflit)
- d'assurer une représentation du partenariat auprès des autorités administratives, techniques et scientifiques
- d'organiser des rencontres internationales de restitution des résultats
- de décider du désengagement ou de la re-problématisation (Chia 2006)

En somme, **il a un rôle de suivi de la recherche, d'évaluation, qui garantit une souplesse, une réactivité optimale des acteurs à tout changement et facilite les apprentissages, un rôle d'arbitrage et de prise de décisions, un rôle interne de médiation entre les différents acteurs de la recherche, et un rôle externe d'interface entre la recherche et son contexte.**

- **Le comité technique opérationnel** représente la deuxième instance. Il est chargé de la mise en œuvre concrète de l'évaluation et composé de membres concernés par la situation et d'un intervenant.

- **Le comité scientifique** se compose de chercheurs non engagés dans le travail mais reconnus dans leur discipline (plusieurs disciplines, convoquées dans la recherche-action, doivent être représentées, notamment au moins un chercheur en sciences sociales et un chercheur en science « technique » dans le cas du développement agricole). Son rôle est de veiller à ce que les chercheurs produisent des connaissances à partir des travaux en cours, de favoriser leur réflexivité et de veiller à ce qu'ils n'épousent pas les causes des acteurs de terrains. Il est là pour garantir la « scientificité » de la démarche de recherche-action, mais aussi pour offrir un lieu où exposer sa démarche à des pairs « neutres ».

2.3. La phase finale : le désengagement de la recherche

La recherche-action, comme toutes les recherches, est limitée dans le temps. On peut déplorer que certaines n'aient pas assez de temps pour mettre en place des changements importants, mais il est en revanche indispensable qu'une recherche prenne fin et ne s'éternise pas. Il faut préparer son désengagement, et réfléchir dès le départ à ses conditions (Verspieren 2005). On a vu qu'implication et prise de distance allaient toujours de pair. De la même façon, l'engagement dans une recherche-action ne peut se concevoir sans le désengagement qui doit lui succéder.
Ainsi dans l'engagement même le souci de l'après recherche-action doit être toujours présent.
Cela implique :
- de ne pas mener une recherche-action trop longue, pour que les acteurs n'en deviennent pas dépendants
- d'avoir le souci de responsabiliser les acteurs, par exemple d'organiser un roulement des responsabilités dans le pilotage du projet entre les différents acteurs (Verspieren 2005).
Pour M. Liu :

> « Un contrat de recherche-action est mené à bonne fin lorsque l'une ou l'autre de ces situations sont atteintes :
> - le projet initial a été réalisé à la satisfaction de tous
> - la situation problématique d'origine est dépassée et un nouvel état d'équilibre est atteint, où les dysfonctions sont nettement moins prononcées qu'au départ
> - les usagers sont en mesure de faire face aux adaptations futures, nécessaires pour que le système social continue à remplir sa mission et à évoluer
> - les chercheurs ont acquis des résultats et effectué un apprentissage significatif dans la situation. » (Liu 1997)

En fonction du degré d'autonomie des acteurs au départ et de leur propension à prendre en main la conduite du changement au fur et à mesure de la recherche, ce résultat peut nécessiter plus ou moins de temps. Il faut en général plusieurs années. On peut aussi constater qu'une recherche-action arrive à son terme quand l'apprentissage mutuel arrive à son terme.

3. Les outils de la recherche-action

3. 1. Les objets intermédiaires

Les objets sont des outils essentiels de la recherche-action en ce qu'ils peuvent être :

> « (...) à la fois matérialisation concrète dont les acteurs se saisissent dans l'action et mise à l'épreuve de leur capacité de coordination » (Albaladejo et Casabianca 1997).

En effet, l'objet technique permet de lier les activités de conception et les différents registres de l'action, ce sont des voies de passage entre ces divers registres (Akrich 1993).

La notion d'objet intermédiaire permet de comprendre ce qui se joue entre les acteurs et les objets, notamment dans les situations de recherche-action, car elles se caractérisent par leur complexité.

En effet, différents objets matériels représentent des outils de médiation qui sont utilisés, consciemment ou non, par les acteurs de la recherche.
Les objets intermédiaires permettent de communiquer, de créer du sens, de se mettre d'accord. Ce sont des supports matériels souvent très simples au départ mais qui sont investis, dans l'action, de rôles sociaux complexes et permettent ainsi de révéler les positionnements des acteurs les uns par rapport aux autres. En ce sens, ils permettent aussi de construire des compromis et des apprentissages, par un déplacement du point de vue des acteurs.
Ils ont une fonction *ad hoc* et *hic et nunc*, au sein d'une situation d'interaction.

D. Vinck parle de « médiation par l'objet » et d' « objets intermédiaires ». L'identité des groupes humains et celle des objets se révèlent et se transforment mutuellement dans l'action.
Selon lui, un nouvel objet matériel cristallise les rapports sociaux, il est un révélateur des différences entre les groupes sociaux :

> "Ces différences, en outre, ne préexistent pas nécessairement à l'action. Celle-ci produit, autant qu'elle ne révèle, des comportements et des écarts qui autrement n'auraient peut-être jamais eu d'existence."(Vinck 1999)

Il prend l'exemple du tri des déchets et de conteneurs de déchets ménagers introduits à cette fin. De la part de l'ingénieur qui le conçoit, et qui devient chef de projet pour mener à bien sa mise en place dans une ville donnée, ce conteneur est la traduction de sa volonté de canaliser l'action et d'arriver à la performance attendue, soit le tri des déchets par les habitants de la ville. Mais ses usagers, dans leur utilisation du conteneur, rencontrent des difficultés (où le mettre, comment faire pour que personne d'autre n'utilise son conteneur, comment lutter contre les odeurs des déchets ?) : toutes les questions soulevées font émerger des groupes aux intérêts distincts. Le conteneur est le support d'enjeux insoupçonnés qui le transforment, le façonnent, tout autant que lui-même transforme et façonne l'environnement social dans lequel il s'insère. Ainsi le groupe des « commerçants », celui des « restaurants de luxe », mais aussi celui des habitants de la ville résidants du côté de la route choisi pour l'installation des conteneurs entre autres, confrontent-ils leurs points de vue et imposent-ils au conteneur de changer de forme matérielle : une étiquette avec le nom de son propriétaire, un couvercle hermétique, un désodorisant intégré qui ne verra pas le jour, etc.
Le conteneur a bien joué un rôle de révélateur d'enjeux et de groupes sociaux qui ne préexistaient pas à son introduction dans les pratiques quotidiennes de gestion des déchets. Bien plus que l'objet matériel qu'il est dans l'esprit du concepteur et avant sa mise en place, il est très rapidement pris dans toute une trame d'enjeux qui mettent en scène des groupes divers.

L'objet n'est donc pas seulement technique ou concret, il devient un dispositif (ensemble stabilisé d'objets, de règles et d'actions humaines) qui médiatise (c'est-à-dire qui accomplit et transforme en même temps) les actions et les projets des uns et des autres, un traducteur entre des mondes sociaux partiellement hétérogènes.
Or, à travers un processus d'ajustement concomitant de l'objet et des groupes sociaux,

"La médiation par l'objet stabilise bien l'action mais surtout parce qu'il est devenu le lieu de médiation de multiples actions au lieu d'être le média d'une seule". (Vinck 1999)

Exemples d'objets intermédiaires qui peuvent servir dans une recherche-action :

- Le carnet de bord : il sert à consigner les faits, il est une trace du déroulement de la recherche-action, permet une distance et représente un support essentiel de travail, discussion, débats.
- La convention écrite d'engagements réciproques (dans ce cas, l'objet intermédiaire est à la fois structurant du partenariat et production de ce partenariat. (Chia 2004).

3.2. Le rôle des restitutions

Le diagnostic initial doit faire l'objet d'une restitution, qui n'est pas une simple formalité ni un événement ponctuel mais s'insère dans la globalité du dispositif.
Le terme de restitution a été défini comme par Bergier comme :

> « L'action ou la dynamique par lesquelles le chercheur partage avec ses interlocuteurs, pour des raisons morales et/ou heuristiques, les résultats temporaires et/ou finaux après la transformation des données pour l'analyse » (Bergier 2000)

Mihai Pascaru, sociologue roumain, adopte une démarche de recherche-action et distingue dans sa pratique des restitutions qu'il fait aux acteurs :
- les restitutions-cadeaux (pour faire plaisir aux acteurs, en échange des informations données, par politesse/correction)
- les restitutions-connaissances (pour informer les acteurs du diagnostic qu'on a tiré des informations fournies)
- et enfin les restitutions-interventions qui s'intègrent dans une démarche de recherche-action participative et pendant lesquelles le dialogue entre les acteurs est privilégié sur le contenu de ce qui est échangé (Pascaru 2005).

Les restitutions, dans le cadre de démarches de recherche-action, s'apparentent à ce que Pascaru appelle des restitutions-interventions. Elles se présentent comme des objets intermédiaires en ce qu'elles permettent d'instaurer un dialogue entre les acteurs. De plus, elles ne sont pas ponctuelles ni isolé du reste du dispositif mais doivent s'y intégrer pleinement et n'ont de sens que si elles sont régulières, pour que le dialogue puisse réellement s'instaurer.
Elles confortent également l'aspect pédagogique de la démarche de recherche-action. En effet elles sont des moments privilégiés de partage et d'apprentissages, aussi bien par les chercheurs que par les acteurs (Chia, Brossier et Marshall 1991). La co-construction d'une problématique, la mise en œuvre d'un dispositif expérimental, la confrontation aux résultats de ce protocole, toutes les étapes de la recherche-action sont porteuses d'apprentissages collectifs. Ceux-ci ne sont possibles que si les échanges (ou le « flux dialogique » (Darré 1996)) sont intenses et se font dans un cadre réglementé. Les restitutions correspondent à ce besoin des participants du projet de recherche-action d'échanger et de débattre, non pas sur les idées, les principes, ou le

déroulement de la recherche en général (c'est le rôle du comité de pilotage) mais sur leurs propres actions dans le cadre de ce projet, sur ce qu'il se passe concrètement au fur et à mesure du déroulement de la recherche. C'est ce qui donne au dispositif une souplesse nécessaire à son adaptation à un processus de recherche non linéaire.
C'est pour ces raisons que la restitution ne peut se cantonner à la fin de la recherche-action. Plusieurs réunions de restitution doivent ponctuer la recherche, aider à voir où l'on en est et repréciser où se situe l'objectif. La transformation des pratiques comme des représentations des acteurs n'est possible qu'à cette condition, elle est progressive et soumise aux aléas de la progression de la recherche. Ainsi certaines restitutions peuvent-elles être plus « fortes » que d'autres et entraîner des apprentissages importants alors que les précédentes n'apparaissaient que comme des simples formalités. Toutes sont pourtant nécessaires à la construction d'un partenariat solide. La restitution est donc bien moins un événement ponctuel qu'un processus qui s'insère dans le processus de recherche (Chia, Brossier et Marshall 1991).

IV) La recherche-action en question : évaluation, défis, limites

La recherche-action pose de nombreuses questions à ses praticiens et les soumet à de nombreux défis. Elle impose une réflexion constante quant à la méthodologie employée et un travail réflexif du chercheur comme du collectif de recherche. Elle s'insère également dans un environnement souvent contraignant.

1. Les défis d'une évaluation de la recherche-action[31]

1.1. Réflexivité de la recherche et évaluation

Pour les théoriciens de la recherche-action, il n'y **a pas de séparation nette entre la production de connaissances et leur validation**. Cela représente une véritable rupture avec la démarche scientifique traditionnelle qui prétend se découper en plusieurs temps et se conclure par un résultat validé (David, Hatchuel et Laufer 2000; Callon, Lascoumes et Barthe 2001).
Un des aspects de la recherche-action qui peut être déstabilisant pour les chercheurs est l'absence de visibilité de l'évaluation en tant que telle dans les dispositifs : l'évaluation s'intègre à l'ensemble du dispositif mais ne constitue pas une entité distincte. Il serait erroné de conclure à une absence de validation des résultats de la recherche. La notion de « résultat » est cependant différente dans cette approche, et doit donc être évaluée différemment.
Pour Lewin, **la recherche expérimentale est liée à l'action de changement elle-même** : comme on l'a vu, théorie et pratique sont liées (Lewin 1959). Michel Liu va dans le même sens quand il affirme que **l'évaluation du changement et l'action de changement vont de pair**. Dans cette vision, l'évaluation prend d'autant plus d'importance qu'elle ne se fait pas a posteriori : elle a un rôle véritable dans la quête d'efficacité et ne s'apparente plus du tout à un contrôle ou à une « mesure » du changement, mais bien plutôt à un pilotage. En effet selon Liu,

> il est « nécessaire pour mener une action sociale efficace que l'étude des effets du changement fasse partie de l'action de changement » (Liu 1997).

Cette forme d'évaluation dynamique répond à un besoin de réflexivité des chercheurs. Elle donne l'opportunité de revenir sur ses pratiques et sur les concepts qu'on utilise pour voir s'ils sont opérants, dans quelle mesure etc.
Le concept de bonne pratique sert à l'évaluation dans la mesure où la qualité de la pratique[32], « bonne » ou « mauvaise » n'a finalement pas importance : ce qui importe

[31] Il est à noter qu'aujourd'hui de plus en plus de démarches d'évaluation se réclament de la recherche action, notamment des évaluations de politiques publiques (Lépingle 2004). Dans le domaine du développement rural, l'évaluation participative peut aussi être menée selon une démarche de recherche-action (Estrella 2004).
Le suivi et l'évaluation participatifs (SEP) sont une composante essentielle de tout processus de développement participatif. Processus d'apprentissage incluant des intervenants très divers, il peut être utilisé pour accroître l'autonomie, résoudre les conflits par la négociation, renforcer les institutions, promouvoir la collaboration et instaurer de nouvelles formes de responsabilisation et de gouvernance.

c'est que ce concept oblige à se pencher sur la pratique et à la décrire. Cette description oblige une distanciation, et permet une réflexivité. Ce concept de bonne pratique doit être utilisé correctement afin de permettre une évaluation constructive (Wyvekens 2003). Il peut servir notamment à l'exemplarité : le recensement et la description de bonnes pratiques seraient dans ce cas effectués dans une logique managériale pour

> " (...) faire connaître des pratiques qui ont démontré leur efficacité afin que d'autres praticiens puissent les reproduire, c'est-à-dire profiter des leçons des initiateurs" (Wyvekens 2003).

Les bonnes pratiques donneraient le « bon exemple ». Mais le contexte doit être pris en compte : les initiatives réussies ne sont pas reproductibles dans n'importe quel contexte. L'évaluation sert aussi a priori, à savoir quels investissements sont pertinents. Dans ce cas, le risque serait de stériliser toute inventivité et d'imposer à tous un certain type de pratiques, au terme d'une loi du plus fort.
Selon la définition d'UN-Aids, la bonne pratique est une réflexion sur « ce qui est efficace ».
L'intérêt de la description de pratiques, d'actions, de programme, transcende leur qualité de "bonnes pratiques". En d'autres termes, qu'elles soient bonnes ou pas n'a que peu d'importance. Ce qui important, c'est la réflexion pour soi-même et pour les autres que l'identification et la description de pratiques entraîne. Ce qui compte c'est le fait, pour les acteurs « de s'arrêter pour regarder ce qu'ils font, pour le faire voir aux autres », dans une perspective d'échange et de changement (Wyvekens 2003).
Dans un projet de recherche-action mené par le CIRAD au Burkina Faso, la notion de « bonne pratique » a été discutée, son contenu sémantique négocié, avant d'être adoptée comme faisant partie d'un langage commun entre les participants à la recherche. Elément essentiel du projet, cette notion fait sens pour tous les membres du comité de pilotage, et il est projeté de mener le même travail d'appropriation et de discussion avec les autres instances de la recherche (Chia 2006).

Une des caractéristiques de la recherche-action doit donc être sa capacité à s'auto-évaluer.
Le dispositif d'évaluation vise à "rendre explicite les évolutions dans la formulation des problèmes pour en garder la mémoire et le contrôle" (Sébillotte 2001). Les objectifs évoluent : doit-on évaluer en référence aux objectifs initiaux ou finaux? La modification des objectifs traduit des processus d'apprentissage qui sont l'un des effets recherchés du programme, il semble donc que les objectifs initiaux ne doivent pas être pris pour base à l'évaluation.
Par exemple, quand les méthodes utilisées ne semblent pas efficaces, ou pas suffisantes, l'ensemble des acteurs, réunis en comité de pilotage, peut décider de modifier la méthodologie. En partant de techniques classiques et générales, par exemple la conduite d'entretiens et la tenue d'un carnet de bord pour identifier les mécanismes à l'œuvre au sein d'un collectif donné qui rencontre un problème en commun, on se rend compte que cette méthode est insuffisante, qu'elle ne permet pas

[32] Anne Wyvekens définit la pratique comme suit : "L'idée de pratique, comme le dit Michel Marcus, désigne "ce qui distingue dans un métier" quand on l'envisage dans son exercice quotidien, et "ce qui peut faire sens" une fois qu'on l'envisage au sein d'une politique d'ensemble", p. 18.

d'aller au-delà de problèmes de surface. Le comité de pilotage va alors tenter de construire un outil de collecte de données plus approprié. A mesure qu'on apprend sur soi, sur le processus, sur la situation problématique, on peut modifier sa méthodologie, l'ajuster.

Le fait de penser sa démarche, de pouvoir revenir sur ses étapes, son déroulement, permet à la recherche action d'être plus que de l'ingénierie. C'est sur cette réflexivité que repose la scientificité de la recherche-action (Dubost 1987).

Des outils spécifiques sont nécessaires pour rendre compte du processus de recherche-action, pour pouvoir se pencher sur les conditions d'apprentissages, pour avoir une mémoire du déroulement de cette recherche (Lémery, Barbier et Chia 1997).

Cela fait partie de l'obligation de « rendre compte » et de la nécessité de transparence de la recherche.

Pour ça, les outils suivants sont utilisés :

- chronique de la recherche, journal (qui consiste en une analyse descriptive de ses phases, étapes et opérations, et comporte des « échantillonnages d'unité de temps illustrant par un compte rendu exhaustif des séquences significatives du travail » (Dubost 1987))
- notes, comptes rendus de réunions
- suivant les cas, des entretiens avec des acteurs a posteriori peuvent apporter un nouvel éclairage sur le processus. Ils peuvent permettre de comprendre les logiques des acteurs et les enjeux qui sous-tendent la problématique de recherche.

Pour Dubost, la démarche d'intervention doit impérativement s'accompagner d'une explicitation des théories implicites qui sous-tendent la recherche : le terrain ou « système au sein duquel une demande émerge », les phénomènes faisant problème aux acteurs et le processus d'intervention sont les trois domaines dans lesquels une théorisation explicite s'imposerait. Dans cet « effort de distanciation du praticien », la parole a une place importante : le fait de pouvoir communiquer avec des pairs au sujet de la recherche-action engagée peut donner lieu à des échanges particulièrement riches (Dubost 1987).

La recherche action est une pratique « vivante » qui implique le chercheur et lui demande un retour sur sa propre pratique. La réflexivité rend la démarche souple et en fait une pratique vraiment personnelle, pour chaque acteur et pour le chercheur : il est important de s'intéresser à la façon dont la recherche façonne et est façonnée par les acteurs impliqués, parmi lesquels le chercheur ou collectif de recherche.

1.2. Quelle évaluation de la recherche-action par les institutions ?

Quand on refuse la division du travail par discipline, il faut trouver d'autres critères de division du travail, et inventer un mode d'organisation appropriée, s'appuyant sur une conception holiste du savoir (Liu 1997).

En cela les institutions ont un rôle essentiel d'évaluation et d'incitation. Les chercheurs n'ont en effet pas un contrôle total sur le processus de recherche, ils s'inscrivent dans des collectifs qui les dépassent.
Leur planning doit être adapté aux incertitudes de la participation. Les institutions de recherche doivent :
- Accepter que les standards conventionnels d'une recherche « classique » ne soient pas nécessairement appliqués
- Accepter que le type de recherche défini au travers du processus participatif se situe en dehors du cadre et des divisions thématiques habituelles des programmes de recherche
- Offrir des incitations aux chercheurs pour qu'ils s'engagent dans un processus participatif
Il s'agit encore pour les agronomes de prouver que bien que les standards de la recherche-action soient différents, elle n'est pas pour autant de moins bonne qualité. Les résultats sont tout aussi valables et publiables que ceux de la recherche classique.

Dans ce contexte, la prise en compte institutionnelle des transformations qu'implique la recherche-action doit être à la fois le moteur et la conséquence de sa reconnaissance publique, mais elle ne va pas de soi. **Les institutions ont encore du mal à adapter leurs modes d'évaluation aux modes de recherche qui se confrontent à des problèmes complexes.** Les difficultés de l'évaluation sont souvent pointées du doigts, on parle d'une :

> « (...) incapacité des élites scientifiques (élites de mode 1) à satisfaire aux exigences sociales de responsabilité et de sélection des priorités, tout en adoptant des critères supplémentaires pour juger de la qualité et de la pertinence du travail scientifique ».(Nowotny, Scott et Gibbons 2003)

L'idéal serait d'adopter une vision dynamique de l'évaluation, comme l'un des instruments de la démarche : "Ce sont les manières de faire qui doivent garantir la qualité des connaissances produites" (Sébillotte 2001). L'évaluation doit partir du principe que ce qui fonde le caractère scientifique d'un travail tient à la manière de le faire plus qu'au caractère disciplinaire de l'objet.
La réflexivité et la souplesse de la recherche-action, l'auto-évaluation et l'évaluation institutionnelle suivraient alors la même logique. Il faut évaluer la science en train de se faire et pas les résultats (science faite) "pour produire des connaissances qui permettent d'agir face à des problèmes qui n'existent que parce qu'il y a nécessité d'agir"(Sébillotte 2001).
De plus, la recherche-action suppose de la part du chercheur des compétences spécifiques : certains parlent d'une « double compétence », une liée à la discipline d'origine et l'autre à la démarche de recherche-action (Vrancken 2001)
La question est alors de savoir comment arriver à faire reconnaître cette double compétence par les institutions.
Dans la recherche en partenariat, les chercheurs font émerger des problèmes, la formulation de questions. Les acteurs ne laissent pas reposer toute la responsabilité sur la recherche mais s'engagent eux-mêmes dans la traduction de leurs questions en questions de recherche. C'est une manière de s'assurer que les résultats seront bien

valides pour ce que les acteurs veulent en faire, qu'ils seront une réponse aux exigences de l'action.
C'est également un processus qui passe par différentes étapes. L'élaboration des représentations communes temporaires doit être considérée comme une tâche scientifique à évaluer, il faut donc évaluer les protocoles de travail qui dérivent de l'activité de construction des modèles transitoires. Enfin, la réponse à une dernière question, essentielle pour les acteurs, reste à évaluer : "les résultats obtenus à travers ces protocoles répondent-ils bien aux interrogations initiales?" (Sébillotte 2001) Au travers de cette question l'ensemble des évolutions de la recherche rentre en jeu, puisque les interrogations initiales ont été transformées au cours du projet.

Un mode d'évaluation qui prenne en compte la rupture épistémologique dans laquelle s'inscrit la recherche-action reste à construire[33]. Il faut une conception de l'évaluation élargie, qui doit apprécier les résultats par rapport aux objectifs et l'efficacité avec laquelle le programme a été conduit (Sébillotte 2001). Elle ne peut en effet pas être évaluée sur les mêmes critères que la recherche classique mais ne doit pas pour autant être réduite au contrôle de ses effets pratiques : ses significations sociales et les connaissances ou informations qu'elle produit doivent également être prises en compte (Dubost 1987). Les dispositifs mis en place dans les projets de recherche-action doivent rester souples et ouverts tout en fixant un cadre et des repères. De même, le défi pour les institutions semble être de trouver un équilibre entre le cadre qu'elles doivent fixer, en leur sein, à cette nouvelle démarche et la liberté qu'elles laissent à chacun des projets de se développer, d'évoluer.

> « Il me semble que la responsabilité des instituts de recherche réside dans un approfondissement d'ordre épistémologique pour définir les conditions de scientificité dans ces domaines et tenir compte du temps nécessaire à l'aboutissement de ce type de recherches. Qui dit complexité ne signifie pas médiocrité. Bien au contraire, plus c'est complexe, plus il faut être solide et une démarche transversale exige autant de rigueur, sinon plus, qu'une recherche « de pointe ». Des thèmes de recherche tels que le développement et l'aménagement rural ou les systèmes de production sont aussi pertinents sur le plan scientifique que ceux des disciplines « moléculaires » (Sébillotte 1996).

On voit donc ici que dans la réflexion sur la reconnaissance et l'évaluation de la recherche-action par les institutions, la recherche agronomique n'est pas en reste. Aussi bien à l'INRA qu'au CIRAD, notamment au SAD et à TERA, la question reste ouverte mais elle est débattue : les institutions ne peuvent en effet pas rester hermétiques au retour réflexif des agronomes sur leur propre activité qu'entraîne l'adoption de démarches de recherche-action. L'échelon institutionnel doit à son tour exercer sur lui-même ce retour critique et être prêt à évoluer, que ce soit pour entériner ou pour encourager des pratiques nouvelles des chercheurs confrontés à des situations et des projets nouveaux.

Les institutions devront à la fois contribuer à la construction et la protection d'une identité professionnelle (favoriser l'identification, le collectif) et à la préservation de la

[33] Sur les critères d'évaluation des sciences cliniques et les problèmes qu'ils soulèvent, voir Dubost, J. (1987). L'intervention psychosociologique. Paris, PUF., p. 326-337.

spécificité de chaque équipe de recherche, de chaque projet, localement (favoriser la différence, l'autonomisation) (Liu 1997). Il faut donc une grande flexibilité des structures.

2. Limites et défis de la recherche-action

2.1. La transmissibilité des connaissances issues de la recherche-action

La capitalisation des connaissances ne va pas de soi dans la recherche-action. Dans le domaine du développement rural, quand des agronomes agissent pour résoudre un problème local, le problème se pose de façon aigue. De plus, les savoirs mis en oeuvre sont souvent tacites et il n'y a pas de lieux de confrontation avec les pairs (Sébillotte 2001).
Comment transmettre savoirs et savoir-faire en terme de pratiques de recherche-action, comment capitaliser des démarches qui sont pensées pour résoudre un problème précis et ne sont par conséquent pertinentes que dans une situation unique ?
Tout d'abord, **l'analyse d'une pratique** peut avoir pour but de chercher à la reproduire (Schön 1996), c'est pourquoi le souci de la capitalisation ne vient pas seulement en fin de course mais doit être présent durant tout le processus. Il s'agit de :

> « (...) faciliter la description de ce que j'ai fait de façon à pouvoir le faire (ou faire quelque chose de semblable) de nouveau dans une situation comparable ». (Schön 1996)

L'investigation par le praticien de sa propre pratique passe par une focalisation sur des cas singuliers, mais il y a possibilité d'une forme de généralisation, qu'il appelle « transfert réflexif ». Cette notion de transfert réflexif est particulièrement pertinente dans tout ce qui touche à la diffusion d'innovations, car elle est souple, évolutive et interactive.

> « A partir de l'examen de son savoir et réflexion-en-action manifestés dans un épisode particulier de sa pratique, le praticien peut formuler une description susceptible d'être appliquée à d'autres cas ». C'est une « généralisation thématique ».
> Des principes généraux « dérivés de l'investigation d'un cas singulier ou de quelques cas peuvent être transférés à de nouvelles situations par un processus de transfert réflexif dans lequel l'investigateur les considère provisoirement comme des voies (moyens) pour comprendre la nouvelle situation. Le principe général n'est pas pris a priori comme applicable à la nouvelle situation ; sa pertinence doit être sentie de nouveau dans cette situation, et il s'y trouve souvent modifié, de telle façon que ce qui émerge d'un certain nombre de cas de transfert réflexif n'est pas le renforcement (ou l'infirmation) d'une « loi générale » donnée, mais plutôt le développement d'un ensemble de principes semblables, chacun adapté à une situation particulière dans laquelle il est testé » (Schön 1996).

Dans le domaine du développement agricole, la capitalisation seule permet une transmission. Une capitalisation des démarches, des expériences de développement qui sont toutes uniques et impossibles à reproduire est un enjeu fondamental pour arriver à « faire mieux », pour évoluer. C'est aussi une démarche d'intéressement (Callon 1986; Akrich, Callon et Latour 1988; Callon, Lascoumes et Barthe 2001) : la capitalisation permet de transmettre une expérience à ses pairs, mais aussi aux institutions qui financent la recherche par exemple.

> « Capitaliser, c'est rendre disponible et accessible un événement ou un processus. C'est donner forme à quelque chose qui n'en a pas, parce que ça se déroule dans le temps, et l'une des formes, c'est l'écriture. La capitalisation écrite permet d'avoir des repères, des traces, elle permet de « danser ». Dans le milieu universitaire, la capitalisation obligatoire est la publication. C'est le fameux « publish or perish ». En Tanzanie, ça a un impact direct. On a publié régulièrement, tous les ans un ou deux articles dans une revue. C'était devenu un objectif en soi, pour faire reconnaître la démarche et la partager. Si le conseil de l'université a accepté la création du centre pour un développement soutenable à Morogoro, en Tanzanie, c'est bien parce que nous avons su donner corps à nos idées. (...) Par rapport à la démarche de capitalisation, l'action continue de s'imposer en parallèle. Tu es en prise avec un réel continuel qui t'oblige à être dans l'action à la fois sur le terrain, c'est l'action noble, au sens classique, et avec l'administration, l'université, les bailleurs de fonds en action de lobby. » (Ollitrault-Bernard, Robert et De Zutter 2001).

Ce témoignage propose une conception de la capitalisation comme étant une forme d'action, différente de l'action de terrain mais indispensable à celle-ci, qui viendrait la nourrir. Il y aurait ainsi interaction entre ces deux formes d'action, une plus « pure » faite de prise de décisions, de mise en place de dispositifs de résolution de problèmes, et une faite de capitalisation, d'écriture d'articles, de justification, d'intéressement du monde extérieur à une démarche d'action. Dans ce cas précis on remarque que la capitalisation permet l'enrôlement de l'université et, par ce biais, la perpétuation de l'action. Les deux formes d'action sont intimement liées, même si implicitement cette posture suppose un primat de l'action sur la théorie dans le domaine du développement.

M. Liu constate « l'échec de la diffusion planifiée » : l'innovation sociale ne se prête pas à la réplication mécanique.

> Il parle d'une « originalité de la mise en œuvre propre à l'humain, qui n'est pas de l'ordre de la reproduction, mais de l'ordre de l'invention. Cette diffusion n'est pas une diffusion de généralisation, elle doit susciter l'envie de se lancer à son tour dans la recherche d'une solution originale. Elle est suivant nos termes, une diffusion générante fondée sur le désir et l'implication d'un individu ou d'un groupe social. » (Liu 1997)

Pour obtenir des apports transférables, il faut à la fois s'appuyer sur les expérimentations qui ont lieu pendant la recherche-action, mais aussi sur la mise en mémoire et la théorisation, qui sont mobilisées dans toute recherche mais doivent l'être aussi en recherche-action (Liu 1997). Les notions d'appropriation et d'apprentissages mutuels sont essentielles.

Au sujet des pratiques de consultation psychosociologique, on a pu se demander également les conditions de la transmissibilité d'une démarche particulière. Ainsi, la recherche d'une identification du « genre » et du « style » de l'activité du consultant, selon Clot (Clot 2000), éclaire-t-elle la dialectique entre d'une part démarche collective, généralisable, grands principes d'action, et d'autre part leur appropriation dans une démarche professionnelle unique, propre à un individu ou un groupe spécifique et à un contexte spécifique (Lépingle 2004). La créativité et la subjectivité sont reconnues comme des caractéristiques essentielles qui font des démarches de recherche-action des démarches uniques.

La recherche-action est parfois source de difficultés au moment où on souhaite rédiger : qui dispose de la légitimité pour le faire ? Qui rend compte du savoir produit et des résultats, comment, dans quel langage et à l'attention de qui ? Cette question ne doit pas attendre la fin du projet pour être traitée mais être bien présente dans le cadre éthique négocié entre les participants à la recherche.
A la difficulté de rédiger des articles de recherche-action s'ajoute la difficulté de les publier.

> « Les recherches les plus appliquées trouvent rarement leur place dans les revues les plus « cotées ». En outre, les recherches difficiles, portant sur des processus complexes et changeants, sont nécessairement longues et donnent rarement lieu à des publications fréquentes. Les modes d'évaluation en vigueur apparaissent ainsi privilégier les travaux les plus « pointus », au détriment des approches pluridisciplinaires, pourtant indispensables. Comment, dès lors, assurer des carrières normales à des chercheurs qui prennent le risque de s'engager dans de telles voies ? » (Sébillotte 1996).

La recherche-action s'applique donc plus particulièrement à des microsystèmes, elle est difficilement généralisable. Elle pose un problème de représentativité et de généralisation des résultats obtenus. Or, tant qu'on a pas capitalisé les connaissances acquises, la démarche s'apparente plus à une démarche de développement qu'à une démarche de recherche (Lavoie, Marquis et Laurin 2003). **Le secteur rural est cependant cité parmi les microsystèmes où la recherche-action apporte une contribution appréciable.**

2.2. Les contraintes de la recherche-action

La recherche-action se pose plusieurs objectifs qu'elle lie entre eux. Mais le fait que socialement l'action (efficacité, rapidité) et la recherche (intelligibilité, explication, recherche de cohérence) soient clairement séparées rend plus compliqué de les lier méthodologiquement dans un projet de recherche.

> « Les prescripteurs de chaque activité constituent deux marchés différents qui peuvent exiger chacun uniquement leur dû. » (Liu 1997)

Il y a donc toujours un danger d'éclatement, suivant ce qu'on privilégie, et ce notamment du fait des pressions extérieures.
Les sources de financement peuvent aussi entraîner des choix contraints, notamment en terme de temps accordé à la recherche. En effet, c'est une recherche qu'on dit coûteuse en moyens humains et financiers, et en temps. Les résultats sont peu prévisibles (et peu lisibles), surtout au démarrage, elle s'intègre donc peu facilement dans la programmation publique et dans le cadre logique des projets, cadre de plus en plus exigé par les bailleurs de fond (Lamballe et Castellanet 2003).
Pour certains, cette question peut tout de même être résolue par la recherche d'un « équilibre » :

> « Pour la RA, le financement doit refléter l'équilibre entre les préoccupations de recherche et celles qui proviennent de la nécessité de résoudre les problèmes des usagers » (Liu 1997).

Cet équilibre à rechercher est aussi un équilibre entre les différentes temporalités, celle du terrain, celle des agriculteurs, celle de la recherche, celle des bailleurs de fond...

Pour Dubost, une des limites de la recherche-action serait la difficulté de la mettre en œuvre dans des environnements fortement hiérarchisés (Dubost 1987). Il est important de garder à l'esprit que la RA ne se fait que s'il y a des buts communs et dans un cadre où l'expression est possible.
De plus, l'accompagnement d'un groupe d'acteurs est une chose mais la prise en compte de tout ce qui se situe hors de la recherche est essentiel. Le contexte, les enjeux de pouvoir, font que si la construction du collectif est trop inégalitaire, une recherche-action peut avoir des effets aussi néfastes pour un ensemble social large qu'ils paraissent positifs pour le groupe qui collabore à la recherche.
Les contraintes liées à la recherche-action sont nombreuses et sont également entraînées par s**es principes** mêmes, traités plus haut. En effet, une implication dans la recherche est forcément contraignante, de même que le fait de devoir s'inscrire dans un cadre institutionnel. Ces contraintes sont d'autant moins fortes qu'on les réfléchit et qu'on cherche à les contrer, notamment par un cadre de recherche clair et solide.

Conclusion : Les enjeux d'une pratique professionnelle de recherche-action dans les métiers du développement rural

Il s'agit donc pour la recherche de faire face à des changements de contexte importants : pour affronter ces objets complexe, la construction d'une démarche scientifique adaptée s'impose. Les méthodes classiques étant impuissantes face à la complexité des nouveaux objets de recherche, il est particulièrement important aujourd'hui de réfléchir à la recherche action comme à une méthode de recherche alternative et salutaire, notamment dans le domaine du développement rural. Cette démarche est scientifique, elle ne s'apparente pas simplement à de l'ingénierie, à de la résolution de problèmes, mais s'inscrit dans des courants de pensée qui ont une longue histoire. La recherche-action se nourrit d'apports divers mais bénéficie d'une forte cohérence grâce à l'héritage du constructivisme et de l'individualisme méthodologique.

La recherche-action représente bien une rupture en terme épistémologique et de posture de recherche pour les chercheurs dans le domaine du développement rural.
Contrairement aux recherches participatives qui se situent dans la continuité de modes de recherche classiques, elle pose le problème différemment. On ne se demande plus « Comment faire pour que les agriculteurs utilisent nos innovations, pour qu'ils se les approprient ? » mais : « Comment faire pour que le problème des agriculteurs soit résolu ? ». Cette question entraîne alors un changement de posture qui passe par l'intégration des agriculteurs aux collectifs de recherche et par l'idée de co-conception (Duru, Chia, Geslin et al. 2005).

Une démarche qui prend sens avant tout dans l'action

> « Contrairement à ce que pourrait faire croire une position objectiviste, définir est un acte de langage impliqué et s'ancre par là même dans une culture, dans un horizon culturel et scientifique, dans une vision du monde également au sens d'une Weltanschauung. Définir c'est s'engager. » (Le Grand 2000)

Il semble qu'au terme de cette exploration de la notion et des pratiques de recherche-action, aucune définition unique et univoque ne soit possible, ni même souhaitable. L'engagement que suppose cette définition ne peut en effet pas se faire a priori et depuis une position extérieure.
La recherche-action a certes ses principes, ses gardes fous, ses méthodes que nous espérons avoir fait ressortir pour en dessiner les contours, mais on ne peut pas la définir sans s'impliquer et se situer dans le temps et l'espace, dans une situation donnée.
Définir la recherche-action c'est chercher à l'incarner hic et nunc, car elle est avant tout processus et il y a autant de définitions de recherche-action que de démarches particulières. L'important est alors pour le chercheur de construire, dans l'action, celle qui lui convient et convient à la situation rencontrée.
La définir a priori comporte le danger d'exprimer une déclaration d'intention stérile car déconnectée de la réalité des situations de recherche, toutes différentes : par

exemple, prescrire une démarche de recherche-action dans un appel d'offre pose problème si la démarche n'est pas décrite comme devant être négociée et travaillée différemment dans chaque cas.
Il n'y a donc pas de « recette » mais des « principes » et des « valeurs » qui fixent des gardes fous et une marge de manœuvre à chaque chercheur impliqué dans une démarche de recherche-action.
Cette méthode de travail pose les chercheurs comme des **acteurs** qui agissent sous contraintes dans un ou des systèmes donnés, mais aussi comme des **sujets** qui choisissent une démarche parmi d'autres et qui s'engagent éthiquement dans leur pratique professionnelle.
Pour toutes ces raisons, le présent rapport ne saurait être prescriptif mais vise avant tout à faire comprendre le pourquoi des démarches de recherche-action et leurs modalités possibles afin que chacun puisse se situer et réfléchir à sa propre pratique professionnelle, dans le but ultime de s'approprier, sur le terrain, la démarche de recherche-action.

Mandat de la recherche-action et rôle des institutions

La formation d'agronome ne comprend pas d'aspect formation-organisation et des compétences nouvelles sont de plus en plus sollicitées par le terrain. Certains chercheurs ont donc l'impression que pour réussir une recherche, il faut de plus en plus faire appel à un « bricolage » qui dépasse le simple transfert de technologies (ce pour quoi ils sont formés à l'origine) (Dulcire 1989; Dulcire 1996).
En effet, certains chercheurs se sont rendus compte d'eux-mêmes, sur le terrain, de la nécessité de développer des méthodes qui seraient davantage en phase avec les besoins réels du terrain, et ont souvent mis en place, dans l'urgence, des dispositifs participatifs avant de réfléchir aux implications épistémologiques de ces nouvelles manières de faire et de changer plus en profondeur leur manière d'envisager leur métier et leurs pratiques. Il y a donc un côté profondément empirique, vécu, aux premiers questionnements des agronomes sur la recherche-action. L'adoption de cette démarche ne correspond pas à des aspirations théoriques mais bien plus à l'aboutissement d'une quête d'appuis méthodologiques et théoriques qui vont dans le sens d'une nouvelle conception de leur pratique professionnelle. Ce sont les exigences du terrain qui amènent les agronomes à travailler autrement, sans pour autant disposer de méthode ou de références précises. S'ensuit alors un « bricolage », ou des pratiques qui sont vécues comme telles et qui laissent les chercheurs dans le doute et l'isolement : est-ce que ce que je fais est vraiment scientifique ? Est-ce que d'autres font comme moi ? Que font-ils exactement quand ils sont confrontés à une situation similaire ?

La recherche-action éclaire les agronomes en ce qu'elle donne une valeur scientifique réelle à ces « bricolages », elle les précise et les fait rentrer dans une démarche reconnue de production de connaissance et de résolution de problème. Cette démarche est souple et prend en compte la sensibilité de chacun, mais elle comporte également des règles et réunit autour d'elle une communauté de praticiens, ce qui en fait un repère solide pour des agronomes parfois isolés. Elle réconcilie l'aspect subjectif du travail de chacun et la nécessité de se retrouver dans un collectif. Il semble d'autant

plus nécessaire de l'affirmer aujourd'hui encore comme une démarche légitime, scientifique et efficace que sa crédibilité reste limitée au sein des institutions et que le doute quant à sa scientificité subsiste, parfois même parmi ses propres praticiens.

Les évolutions de la place de la science dans la société imposent à la science :
- la constitution de collectifs pluridisciplinaires de chercheurs
- la mise en place d'une forme de partenariat spécifique, mêlant de nombreux acteurs réunis dans un même espace géographique

Cette démarche suppose une co-construction avec les partenaires de la recherche et entre chercheurs de différentes disciplines, ce qui représente une rupture importante.
La recherche-action doit être mieux cernée par les différents acteurs afin d'acquérir une visibilité et de permettre à un mandat d'émerger. En effet, le chercheur, en tant que professionnel, a besoin d'un mandat : on lui demande de mener à bien une recherche, on lui confie une tâche pour laquelle il est légitime. La question du mandat pose la question de la reconnaissance institutionnelle de la recherche-action : le besoin auquel la démarche de recherche-action répond n'est souvent pas réellement identifié comme tel.
Reste à se demander comment faire pour que les questions de recherche comme les situations problématiques soient plus facilement formulées en ces termes afin qu'une véritable demande se constitue, aussi bien au niveau du terrain que des institutions commanditaires ou bailleurs de fonds potentiels.
Les institutions, pour mandater la recherche-action, doivent avoir une représentation claire de ce qu'elle apporte dans chaque cas, et être capables de juger à chaque fois si le contexte est adapté à son utilisation. La recherche-action doit se constituer un mandat qui toucherait à des situations, à des contextes spécifiques.

La spécificité des démarches de recherche-action serait qu'elles devraient assumer un double mandat : celui des demandeurs, de ceux qui font appel à la recherche pour résoudre un problème, et celui d'une institution de recherche. Dans ce contexte, il est particulièrement important que les institutions prennent en compte la reconnaissance du terrain dans leur évaluation de la recherche.
La recherche-action impose aussi une rupture en terme d'animation scientifique :

> « Il s'agit d'animer un réseau de chercheurs, mais également de participer à un réseau d'acteurs dont les chercheurs font partie. » (Chia et Deffontaines 1999)

La recherche-action se présente donc comme un nouveau mode de production de connaissances parmi les autres, mais il impose une transformation des institutions, les oblige à changer leur point de vue sur la recherche. En effet, c'est à un nouveau genre de « mandat » que la recherche se trouve confrontée, et une forme d'évaluation adaptée doit en découler.
Les institutions devront, plus que s'adapter à la nouvelle manière de faire de la recherche, en être les moteurs, les instigateurs, car sans leur confiance les démarches de recherche-action sont condamnées à rester marginales.
Aujourd'hui les institutions de développement rural doivent notamment se poser la question de l'intégration des sciences sociales aux projets de recherche : intégrer dans les équipes des chercheurs en sciences sociales est une chose, mais faire en sorte que la collaboration entre les disciplines soit réelle est le véritable enjeu.

CIRAD-DIST
Unité bibliothèque
Lavalette

En effet, une trop grande division du travail amène une spécialisation qui est dommageable au développement rural. Mettre tout ce qui est de l'ordre du « social », de l'interaction, de l'échange, sur le compte de l'Autre, c'est à dire des sciences sociales, empêche de se poser vraiment la question des nouveaux rapports entre science et société, de ce qu'implique aujourd'hui être chercheur en sciences biologiques et travailler au développement rural.

De plus, aujourd'hui, les chercheurs qui s'engagent dans cette démarche le font souvent de manière officieuse, comme un choix qui leur est personnel, ils ne s'inscrivent pas dans une posture professionnelle qui serait réellement reconnue au sein de leur institution, ce qui est dommageable à la qualité de la recherche. En effet, obtenir reconnaissance et légitimité, pouvoir affirmer sa démarche de recherche-action comme une facette à part entière de son activité professionnelle de chercheur aurait de nombreux effets bénéfiques et notamment pour les chercheurs, une plus grande force collective et un gain de contrôle sur leur propre activité. (Freidson 1994)
Le défi de la recherche-action dans le domaine du développement rural semble être aujourd'hui de prouver que production de connaissances et résolution de problèmes peuvent aller de paire et qu'une carrière de chercheur dans une discipline donnée n'est pas inconciliable avec un engagement dans des collectifs de recherche qui répondent, sur le terrain, à des problèmes concrets et complexes.
On peut au contraire parler d'une « interfécondation » entre des savoirs académiques et des pratiques professionnelles (Vrancken 2001). En effet, de la tension entre discipline académique et pratique professionnelle « opérationnelle » naît une identité professionnelle unique, faite de va-et-vient entre théorie et pratique, entre discipline et collaboration transdisciplinaire, entre ingénierie du développement et recherche.

Bibliographie :

Aggeri, F. et Hatchuel, A. (2003). "Ordres socio-économiques et polarisation de la recherche dans l'agriculture : pour une critique des rapports science/société." Sociologie du travail **45**: 113-133.

Akrich, M. (1993). "Les objets techniques et leurs utilisateurs, de la conception à l'action." Raisons pratiques **numéro spécial 'Les objets dans l'action'**: p.35-57.

Akrich, M., Callon, M. et Latour, B. (1988). "A quoi tient le succès des innovations? Premier épisode : l'art de l'intéressement. Deuxième épisode : l'art de choisir les bons porte parole." Gérer et comprendre.

Albaladejo, C., Audiot, A. et Sauget, N. (1997). Conservation et gestion de biens communs : comparaison de trois pratiques de recherche-action. La recherche action. Ambitions, pratiques, débats. C. F, Etud. Rech. Syst. Agraires Dév. **30:** 27-46.

Albaladejo, C. et Casabianca, F. (1997). Eléménts pour un débat autour des pratiques de recherche-action. La recherche action. Ambitions, pratiques, débats. A. CC. F, Etud. Rech. Syst. Agraires Dév. **30:** 127-149.

Albaladejo, C. et Casabianca, F., Eds. (1997). La recherche action. Ambitions, pratiques, débats. Versailles, Etud. Rech. Syst. Agraires Dév.

Amado, G. (2003). Implication. Vocabulaire de psychosociologie. A. Lévy, Erès**:** 367-374.

Argyris, C. (1995). Savoir pour agir. Surmonter les obstacles à l'apprentissage organisationnel. Paris, InterEditions.

Argyris, C. et Schön, D. A. (2002/1996). Apprentissage organisationnel. Théorie, méthode, pratique. Paris, DeBoeck Université.

Aumont, B. et Mesnier, P.-M. (1992). L'acte d'apprendre. Paris, P.U.F.

Avenier, M.-J., Lacroux, F. et Nourry, L. (1996). "Stratégie des organisations et complexité : quels principes et quelles modalités d'action pour le management stratégique dans la complexité?" Dossiers MCX.

Barbier, R. (1996). La recherche action. Paris, Anthropos.

Barbot, J. (2002). Les malades en mouvement. La médecine et la science à l'épreuve du sida. Paris, Balland.

Beck, U. (2001). La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité. Paris, Aubier.

Bergier, B. (2000). Repères pour une restitution des résultats de la recherche en sciences sociales. Intérêts et limites. Paris, L'Harmattan.

Berry, M. (1983). "Une technologie invisible ? Le rôle des instruments de gestion dans l'évolution des systèmes humains." Edition Ecole Polytechnique.

Bilodeau, A., Chamberland, C. et White, D. (2002). "L'innovation sociale, une condition pour accroître la qualité de l'action en partenariat dans le champ de la santé publique." Revue canadienne d'évaluation de programme **17**((2)): 59-88.

Blanchard-Laville, C. et Fablet, D. d. (2003). Théoriser les pratiques professionnelles. Paris, L'Harmattan.

Boltanski, L. et Thévenot, L. (1991). De la justification. Les économies de la grandeur. Paris, Gallimard.

Bonneuil, C. (2004). « Les transformations des rapports entre sciences et société en France depuis la Seconde Guerre mondiale : un essai de synthèse ». colloque Sciences, Médias et Société, Lyon, ENS-LSH, http://sciences-medias.ens-lsh.fr/article.php3 ?id_article=56.

Bosc, P.-M. (2001). Au dela des démarches participatives. Sélection participative, Montpellier.

Bourdieu, P. (1997). Les usages sociaux de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique, Paris, INRA éditions.

Callon, M. (1986). "Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint Brieuc." L'année sociologique **36**: pp. 169 à 208.

Callon, M., Lascoumes, P. et Barthe, Y. (2001). Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique. La couleur des idées, Ed. du Seuil.

Céfaï, D. et Trom, D., Eds. (2001). L'action collective. Mobilisation dans des arènes publiques. Paris, Editions de l'EHESS.

Chambers, R., Pacey, A. et Thrupp, L. A. (1989). Farmer First. Farmer innovation and Agricultural Research. Londres, Intermediate Technology Publications.

Chia, E. (2004). "Principes, méthodes de la recherche en partenariat : une proposition pour la traction animale : proposal for draft animal power : una propuesta para la traccion animal." In : Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux = ISSN 0035-1865. - (2004)vol.57:n°3-4: p. 233-240.

Chia, E. (2006). Rapport de mission CIROP, terrain Ouest Burkina Faso, Projet "TERIA", Concevoir de "bonnes pratiques" basées sur l'amitié entre l'agriculture et l'élevage. Bobo-Dioulasso, CIRAD**:** 35.

Chia, E., Brossier, J. et Marshall, E. (1991). "Démarche clinique et décisions : une méthode de recherche en gestion." Economie rurale(n°206): pp. 29-36.

Chia, E. et Deffontaines, J.-P. (1999). "Pour une approche socio-technique de la "gestion de la qualité de l'eau" par l'agriculture." Nature Sciences Société **7**(n°1): 31-41.

Chia, E. et Dulcire, M. (2005). "La vitrine ou l'arrière boutique! Le rôle des contrats territoriaux d'exploitation en Guadeloupe." Gérer et comprendre.

Chia, E. et Raulet, N. (1994). Agriculture-qualité de l'eau : négociation et rôle de la recherche. Le cas du programme AGREV. Qualité et systèmes agraires. Techniques, lieux, acteurs. Versailles, Editions INRA. Etudes et recherches SAD. **n°28:** pp. 177-1993.

Clot, Y. (1999). La fonction psychologique du travail. Paris, PUF.

Clot, Y. (2000). "« Genres et styles en analyse du travail. Concepts et méthode »." Travailler(N° 4): pp. 7-42.

Cuche, D. (1997). "Nouveaux regards sur la culture. L'évolution d'une notion en anthropologie." Sciences Humaines(77).

Darré, J.-P. (1996). L'invention des pratiques dans l'agriculture. Vulgarisation et production locale de connaissances. Paris, Karthala.

Darré, J.-P., Mathieu, A. et Lasseur, J. (2004). Le sens des pratiques. Conceptions d'agriculteurs et modèles d'agronomes. Paris, INRA Editions.

David, A., Hatchuel, A. et Laufer, R., Eds. (2000). Les nouvelles fondations des sciences de gestion. Paris, Vuibert.

Delbos, G. (1993). ""Eux ils croient... Nous on sait..."" Ethnologie française **XXIII**(3): pp. 367-383.

Dubost, J. (1987). L'intervention psychosociologique. Paris, PUF.

Dulcire, M. (1989). "Le "pouvoir choisir" et le "savoir choisir" : l'enjeu de la recherche développement au sud du Nicaragua." Les cahiers de la recherche développement(24).

Dulcire, M. (1995). "Innovation : l'élément moteur, c'est le producteur." Séminaire économie rurale: 123-130.

Dulcire, M. (1996). "Le jeu de l'implication et le feu de l'engagement : chroniques nicaraguayennes." Economie rurale(236): 62-68.

Dulcire, M. et Hocdé, H. (1988). "Le développement à la conquête de la recherche, mise au point d'une technologie de production de grains de base au Nicaragua." Les cahiers de la recherche développement(19).

Duru, M., Chia, E., Geslin, P., et al. (2005). Production ou co-conception des outils ? Le cas d'un outil de diagnostic pour la gestion du pâturage. In : Symposium international sur les territoires et enjeux du développement régional, Lyon, 9 au 11 mars 2005 / INRA. - s.l. : s.n., 2005: 17 p.

Enriquez, E. (1999). "Implication et distance." les cahiers de l'implication(3).

Enriquez, E. (2001). L'éthique de l'intervenant. La sociologie et l'intervention, enjeux et perspectives. D. Vrancken O. Kutani. Bruxelles, De Boeck Université: 299-310.

Faux Borda, O. (1994). Mouvements sociaux et pouvoir politique : développements en Amérique latine, multitudes web.

Favret Saada, J. (1977). Les mots, la mort, les sorts, Gallimard.

Feeder, A. (2004). (Re) penser la technique. Vers une technologie démocratique. Paris, La Découverte.

Fisch, R., Weakland, J. H. et Segal, L. (1982). Tactiques du changement. Paris, Seuil.

Foucault, M. (1975). Surveiller et punir. Paris, Gallimard.

Freidson, E. (1994). Pourquoi l'art ne peut pas être une profession. L'art de la recherche. Essais en l'honneur de Raymonde Moulin. J.-C. PASSERON. Paris, La Documentation Française.

Freire, P. (1969). Pédagogie des opprimés. Paris, La Découverte.

Garfinkel, H. (1967). Studies in Ethnomethodology. New Jersey, Prentice Hall.

Giddens, A. (1994). Les conséquences de la modernité. Paris, L'Harmattan.

Girin, J. (1983). Les situations de gestion. Le rôle des outils de gestion dans l'évolution des systèmes sociaux complexes. M. Berry, CRG - Ecole Polytechnique, Rapport pour le Ministère de la recherche et de la technologie.

Glaser, B. et Strauss, A. (1967). The discovery of grounded theory. Mill Valley, CA, Sociology Press.

Goyette, G. et Lessard-Hébert, M. (1987). La recherche-action, ses fonctions, ses fondements et son instrumentation. Quebec, Presses de l'Université du Quebec.

Habermas, J. (1987). Théorie de l'agir communicationnel, Tome 1. Rationalité de l'agir et rationalisation de la société, Trad. par Ferry, J.M. Paris, Fayard.

Harribey, J.-M. (2004). Le développement a-t-il un avenir? Paris, Mille et une nuits.

Hatchuel, A. (2000). Recherche, intervention et production des connaissances. Montpellier.

Joly, P.-B. (2003). "Les OGM en débat. Vers de nouveaux modes de gouvernance de l'innovation et des risques ? Colza, enjeux et nouvelles synergies de la recherche." OCL **10**(3): 216-224.

Joly, P.-B. et Paradeise, C. (2003). "Introduction. Agriculture et alimentation : nouveaux problèmes, nouvelles questions." Sociologie du travail **45**: 1-8.

Khosrokhavar, F. et Touraine, A. (2000). La recherche de soi. Dialogue sur le Sujet. Paris, Fayard.

Lamballe, P. et Castellanet, C. (2003). La recherche-action en milieu paysan : méthodes et outils. Expériences au Vietnam et au Cambodge. Guide pratique. Paris, GRET: 168 p.

Lapassade, G. (1991). L'ethno- sociologie : Les sources anglo- saxonnes. Paris, Méridiens Klincksieck.

Latouche, S. (1986). Faut-il refuser le développement? Paris, PUF.

Latour, B. (1991). Nous n'avons jamais été modernes - essai d'anthropologie symétrique. Paris, La Découverte.

Latour, B. (1996). Sur la pratique des théoriciens. Savoirs théoriques et savoirs pratiques. J. M. d. BARBIER. Paris, PUF: 131-146.

Latour, B. et Woolgar, S. (1988). La vie de laboratoire : la production des faits scientifiques. Paris, La Découverte.

Lavoie, L., Marquis, D. et Laurin, P. (2003). La recherche-action, théorie et pratique. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
Le Grand, J.-L. (2000). "Définir les histoires de vie." Revue internationale de psychosociologie(14).
Le Moigne, J. L. (1999). Les épistémologies constructivistes. Paris, PUF.
Lemery, B., Barbier, M. et Chia, E. (1997). Une recherche-action en pratique : entre production d'eau minérale et agriculture. La recherche-action. Ambitions, pratiques, débats. C. F. Versailles, INRA: 71-88.
Lépingle, S. (2004). La constitution d'une posture professionnelle de consultant. Lettres et sciences humaines. Paris, Université Paris 7-Jussieu.
Lewin, K. (1959). Psychologie dynamique. Paris, PUF.
Liu, M. (1997). Fondements et pratiques de la recherche-action. Paris, L'harmattan.
Liu, M. (1997). "La construction de représentations de situations complexes." Revue internationale de systémique **11**(3): pp. 285 à 307.
MAUSS (1997). "Guerre et paix entre les sciences. Disciplinarité, inter- et transdisciplinarité." Revue du MAUSS (10): 324 p.
Michelot, C. (2003). Demande. Vocabulaire de psychosociologie. J. Barus-Michel, E. Enriquez, A. Lévy, Erès: 324-328.
Morin, E. (1990). Introduction à la pensée complexe, ESF Editeur.
Morin, E. et Le Moigne, J. L. (1999). L'intelligence de la complexité. Paris, L'Harmattan.
Muchielli, R. (2004). Le travail en équipe. Paris, Broché.
Nowotny, H. (2006). Le potentiel de la transdisciplinarité, www.interdisciplines.org.
Nowotny, H., Scott, P. et Gibbons, M. (2003). Repenser la science, Belin.
Ollitrault-Bernard, A., Robert, S. et De Zutter, P. (2001). "Analyser et valoriser un capital d'expérience. Repères pour une méthode de capitalisation." Documents de travail des éditions Charles Léopold Mayer(125).
Pascaru, M. (2005). Comment une communauté urbaine ou rurale peut-elle développer une connaissance de son territoire?, http://mti.univ-fcomte.fr/reit/REITDoc/docs/PascaruLiege2005.pdf.
Piaget, J. (1947 - 7ème édition : 1986). La psychologie de l'intelligence. Paris, Armand Colin.
Piaget, J. (1974). Réussir et comprendre. Paris, P.U.F.
Prigogine, I. et Stengers, I. (1979, 1986). La nouvelle alliance. Paris, Gallimard.
Raynal, F. et Rieunier, A. (1997). Pédagogie: Dictionnaire des concepts clés, E S.F.
Réseau semences paysannes (2004). Sélection participative à la jonction entre sélection paysanne et amélioration des plantes. Sélection participative à la jonction entre sélection paysanne et amélioration des plantes., Gif sur Yvette.
Revel, J. (2002). Le vocabulaire de Foucault, Ellipses.
Rist, G. (1996, 2001). Le développement. Histoire d'une croyance occidentale. Paris, Presses de Sciences Po.
Roqueplo, P. (1996). Entre savoir et décision, l'expertise scientifique. Paris, INRA Editions.
Saussure, F. d. (1916). Cours de linguistique générale. Paris, Payot.
Schérer, R. (2003). Alfred Schütz. Vocabulaire de psychosociologie. J. Barus-Michel, E. Enriquez A. Lévy, Erès: 553-559.
Schön, D. A. (1996). A la recherche d'une nouvelle épistémologie de la pratique et de ce qu'elle implique pour l'éducation des adultes. Savoirs théoriques et savoirs d'action. Paris, PUF.
Schütz, A. (1987). Le chercheur et le quotidien. Paris, Méridiens Klincksieck.
Sclove, R. (1995-2003). Choix technologiques, choix de société. Paris, Descartes & Cie.
Sclove, R. (2003). Choix technologiques, choix de société. Paris, Descartes & Cie.

Scoones, I. et Thompson, J. (1999). La reconnaissance du savoir rural. Savoir des populations, recherche agricole et vulgarisation.

Sébillotte, M. (1996). Les mondes de l'agriculture. Une recherche pour demain. Paris, INRA Editions.

Sébillotte, M. (2001). "Les fondements épistémologiques de l'évaluation des recherches tournées vers l'action." Nature Sciences Société **9**(3): 8-15.

Sellamna, N.-E. (2000). Du Rapid Rural Appraisal au Participatory Learning and Action : la participation a-t-elle besoin d'un paradigme scientifique? Les enquêtes participatives en débat. Ambition, pratique et enjeux. P. Lavigne Delville, N.-E. Sellamna M. Mathieu. Paris, Gret-Karthala-Icra**:** pp.453-496.

Thévenot, L. (2006). L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement. Paris, Broché.

Toulmin, C. et Chambers, R. (1990). "Farmer-First" : pour un développement durable des zones arides d'Afrique. London, IIED.

Verspieren, M.-R. (1992). "La recherche-action de type stratégique." Revue internationale de systémique **6**(4): pp. 351 à 364.

Verspieren, M.-R. (1997). Pertinence de la recherche-action dans le domaine des sciences de l'éducation. La recherche action. Ambitions, pratiques, débats. C. F, Etud. Rech. Syst. Agraires Dév. **30:** 115-126.

Verspieren, M.-R. (2005). Croiser des pratiques de recherches en partenariat à la démarche "recherche action". Etude de 6 cas. E. C. s. l. r. e. partenariat. Montpellier.

Vinck, D. (1999). Ingénieurs au quotidien. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.

Vrancken, D. (2001). L'intervention du sociologue, blessure narcissique. La sociologie et l'intervention, enjeux et perspectives. D. Vrancken, O. Kuty. Bruxelles, De Boeck Université**:** 243-271.

Weller, J.-M. (2003). Pourquoi parler de "dispositifs"? Le cas d'un centre d'accueil de personnes séropositives. Du politique dans les organisations. V. Boussard, S. Maugeri. Paris, L'Harmattan.

Wyvekens, A. (2003). "De "What works" en "bonnes pratiques". Y a-t-il un bon usage du pragmatisme anglo-saxon?" Les cahiers de la sécurité intérieure(54): 7-19.

Annexe : Note de cadrage du travail de Blandine Barlet

Cadre de travail : la posture affichée par l'ATP Cirop diffère des démarches « classiques » de recherche sur le développement et essaie de dépasser (contribuer à les améliorer, à les contextualiser) à partir des travaux conduits dans le domaine agricole.

Objectif général du travail est : faire un état des lieux (cartographie) scientifique d'un certain nombre de thèmes liés à la recherche action et à la recherche en partenariat, dans le cadre des processus d'innovation. La durée du travail est de 4 mois

On peut en première approche proposer le cadre suivant :

1. État des lieux sur les concepts, méthodes, démarches de recherche action, de recherche en partenariat, de recherche intervention

2. Nous avons pris, dans le cadre de notre ATP, le parti d'une posture de recherche action en partenariat (RAP)

    a. Qu'en est-il du partenariat en tant que pratique de recherche (où s'est-il appliqué ? Avec quels dispositifs, méthodes, démarches, etc. Quels résultats tant sur le plan scientifique qu'opérationnel ?
    b. Quels sont les dispositifs et les lieux où des acteurs des mondes différents (scientifiques et profanes) se rencontrent :
        comment fonctionnent-ils, par qui, où et quand
        quels sont les différents concepts, processus, outils et méthodes proposés, théorisés, validés [par exemple engagement des chercheurs, traduction, identification des questions de recherche, dispositifs de gouvernance, apprentissages, production de connaissances scientifiques et actionnables etc.]

    c. En quels domaines ont-ils été utilisés et sous quel dispositif ? (cf. Canada, Suisse, pays du Nord) :
        Applicabilité (généricités / spécificités) au secteur du développement rural

Matériel : nous disposons actuellement d'une 40 d'ouvrages concernant la RA, RI, RP, etc. Mais d'autres documents (livres, articles) seront sûrement nécessaires pour conduire l'analyse et l'élaboration d'une cartographie.

3. Propositions pour développer une démarche correspondant au cahier des charges de l'ATP
A partir du travail bibliographique, des discussions avec les chercheurs il est demandé de proposer une démarche (des principes) d'un travail en partenariat dans le domaine du développement rural des pays du sud.

E. Chia et M. Dulcire
Février 2006

CIRAD-DIST
Unité bibliothèque
Lavalette

Résumé

La recherche-action est une démarche scientifique parmi d'autres, qui s'inscrit dans le paradigme constructiviste. Il s'agit de produire des connaissances dans l'action, avec les différents acteurs impliqués dans la situation problématique. Cela permet de faire face à des situations complexes et de penser non seulement en terme de production de connaissance et de résolution de problème, mais aussi et surtout en terme d'apprentissages. Le but de la recherche-action est en effet avant tout de permettre aux acteurs de devenir autonomes.

Son utilisation se révèle particulièrement pertinente dans le domaine du développement rural dont les enjeux sont forts et où la place des facteurs sociaux, politiques, économiques, culturels, organisationnels est prépondérante.

La mise en œuvre de cette démarche suppose de se donner un cadre de travail qui reconnaisse l'importance d'une implication forte de tous les acteurs dans la recherche. Des dispositifs spécifiques, qui remettent en cause les divisions théorie/pratique, chercheurs/bénéficiaires de la recherche, sont mis en place pour que le processus de recherche se déroule dans un cadre éthique et scientifique souple, mais clair et négocié. Des objets intermédiaires sont les supports de la formulation d'un projet commun et de l'adoption d'un langage commun qui permet de travailler ensemble.

C'est donc une pratique originale de la recherche qui en découle et qui pose des questions à ses praticiens comme aux institutions qui les supervisent et les financent. La démarche de recherche-action implique une rupture qui doit être faite à plusieurs niveaux : celui du terrain (notamment en ce qui concerne les pratiques professionnelles et les représentations des chercheurs et des acteurs impliqués) et celui des institutions.

Mots clés :

Recherche-action, participation, autonomisation, rapports société/sciences, constructivisme, dispositifs, savoirs locaux, action collective, transdisciplinarité, apprentissages